This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BUILDING

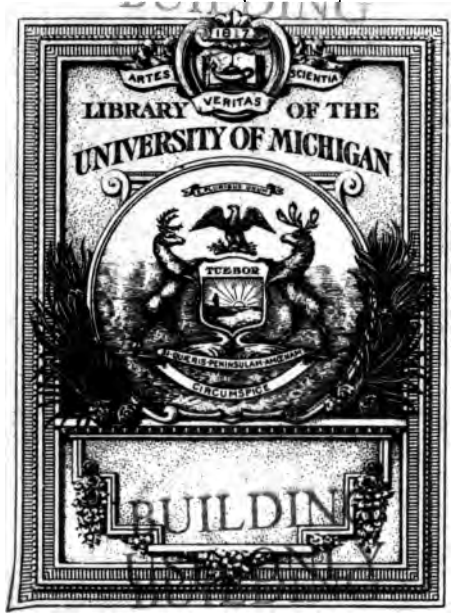

USE ONLY

c/87

BUILDING
USE ONLY

M Coran.

ING
LY

A 460559

PLACIDE
A
SCHOLASTIQUE,

Sur la maniere de ſe conduire dans le monde, par rapport à la Religion.

Prenez garde aux faux Propheres qui viennent à vous, vêtus comme des brebis, & qui ſont intérieurement des loups raviſſants.

Attendite à falſis Prophetis qui veniunt ad vos, in veſtimentis ovium, intrinſecùs autem ſunt lupi rapaces. Matth. cap. VII. v. 15.

Par Dom JAMIN, Religieux Bénedictin, de la Congrégation de S. Maur.

A PARIS,

Chez JEAN-FRANÇOIS BASTIEN, Libraire, rue du Petit-Lion, Fauxbourg Saint-Germain.

M. DCC. LXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roi

BX
2349
.J32

AVERTISSEMENT.

SCHOLASTIQUE, à qui cette Lettre eſt adreſſée, eſt une jeune Dame d'un rang diſtingué, mariée depuis peu à un jeune homme du même état. Son mari la produit dans le grand monde. Elevée dans le ſein d'une famille pieuſe, elle eſt ſurpriſe des diſcours qu'elle entend dans les cercles : elle tremble pour ſa foi ; & craint pour ſon innocence. Au milieu de ſes perplexités, elle va trouver ſon Directeur, lui expoſe ſes peines & ſes alarmes.

Le Miniſtre du Seigneur prend part à ſes peines ; & pour la tranquilliſer, lui trace par écrit un plan de conduite, qui lui ſerve de préſervatif contre la corruption du ſiecle. Mais, comme l'ordre eſt ami de la lumiere, il diviſe ſon Ouvrage en pluſieurs Chapitres. Dans le premier, il met ſous ſes yeux un tableau ébauché de la Religion dans laquelle Dieu l'a fait élever ; il lui en fait ſentir la beauté, la vérité & la ſtabilité. Dans les ſuivants, il lui propoſe des regles, dont elle ne doit jamais ſe départir. Il lui indique enſuite les perſonnes qu'elle peut fréquenter, & celles

qu'elle doit fuir ; il en prend occaſion de lui expoſer les égaremens des impies & des hérétiques ſur la Religion, & la maniere d'éviter leurs pieges.

Si l'Auteur fait quelquefois des ſorties un peu vives contre le mauvais goût qui s'eſt répandu dans le monde littéraire, il avertit qu'il n'attaque que les abus de la ſcience. Il n'eſt pas aſſez ennemi de ſon ſiecle, pour penſer que le goût du vrai, & le reſpect pour la Religion en ſoient entiérement bannis. On voit encore de vrais Savants, on trouve de ſolides Auteurs ; on ne manque point heureuſement d'eſprits du

premier ordre, qui ſavent rendre à la Religion le juſte tribut de leurs reſpectueux hommages. Non, tous ne ſont pas des Bayle, des Voltaire, des Jean-Jacques Rouſſeau. L'Ecrivain ne s'eſt propoſé d'autre but dans ſes ſorties, que de montrer le ridicule de l'incrédulité, pour en inſpirer plus de mépris, & faire ſentir que la paſſion de raiſonner ſur tout, ſi commune aujourd'hui, n'eſt propre qu'à avilir la Littérature, au lieu de lui concilier l'eſtime publique, comme l'expérience le prouve.

Au ſurplus, ſi les impies ſe plaignoient de la dureté de ſes

expreſſions, il peut répondre que l'énormité de leurs attentats contre la Divinité & ſon culte, fera toujours ſon apologie auprès des gens de bien.

Un impie en tout temps fut un monſtre odieux.
Racine, P. de la Religion. Chant. I.

En effet, une ſecte qui oſe attaquer ſon Dieu, ſon Créateur, ſon conſervateur, ſon Sauveur, ne mérite aucun ménagement. Il eſt bon d'ailleurs de lui arracher le maſque, & de la montrer aux yeux des peuples avec toute ſa laideur. Ils demandent la liberté de penſer ; qu'eſt-ce qui la leur diſpute ? Qu'ils pen-

ſent ce qui leur plaira, Dieu les jugera : les penſées ne ſont pas ſoumiſes au tribunal des hommes. Mais que ces libertins oſent ſcandaliſer les Citoyens, en publiant leurs blaſphêmes ; c'eſt une inſolence à laquelle il ſera toujours permis de s'oppoſer avec force. « Celui, dit un Auteur dont les eſprits-forts ne rejetteront pas l'autorité (*a*), qui blâme le vice légérement, ne me paroît pas aſſez ami de la vertu. On eſt d'autant plus indigné de l'injuſtice, qu'on eſt

(*a*) Encyclopédie, tome V, pag. 643.

plus éloigné de la commettre. C'eſt une foibleſſe repréhenſible que celle qui nous empêche de montrer pour la méchanceté, la baſſeſſe, l'envie, la duplicité, cette haine vigoureuſe & profonde que tout honnête homme doit également ſentir ». N'eſt-ce pas une foibleſſe inexcuſable de ne pas montrer pour l'impiété cette ſainte horreur & ce zele fort & animé que tout vrai Chrétien doit ſentir, quand il entend les blaſphêmes de l'impie.

Nous ne préſentons point ici aux Lecteurs des *idées neuves*, dont notre ſiecle philoſophique paroît ſi amateur. Nous nous ſommes

fait un devoir de ſuivre le chemin battu par les Anciens, perſuadés qu'il n'eſt point permis d'innover dans une matiere ſi intéreſſante. Nous ne diſſimulerons pas auſſi que nous avons puiſé dans les Peres de l'Egliſe & dans les Auteurs modernes ce qui nous a paru intéreſſant pour l'objet de ce petit Ouvrage. Nous avons imité les Abeilles qui compoſent leur miel des ſucs qu'elles tirent de différentes fleurs.

PLACIDE

A

SCHOLASTIQUE,

SUR LA RELIGION.

MADAME,

Enfin vous êtes ſortie du ſein de votre chere famille, vous avez pris un mari. Vos nouveaux engagements, dites-vous, vous obligent de voir le monde ; vous êtes ſurpriſe d'y entendre un langage, & d'y voir des mœurs, que la piété héréditaire dans votre famille a toujours éloigné

de la maiſon paternelle. Ce nouveau pays ſe préſente à vos yeux étonnés, comme Babylone ſe préſenta autrefois aux Hébreux, quand elle devint le lieu de leur exil ; ils n'y entendoient point les Cantiques de Sion. Un grand précipice ſe préſente à vous ; l'appréhenſion d'y tomber vous fait trembler. Je ne ſaurois vous blâmer de craindre au milieu du danger. Il n'appartient qu'à la ſtupidité de demeurer tranquille au milieu des écueils, contre leſquels on peut ſe briſer à chaque inſtant.

Oui, Madame, le danger eſt grand ; les écueils ſe préſentent de toutes parts dans le commerce du monde corrompu, comme il eſt aujourd'hui. « L'incrédulité, enhardie par toutes les paſſions, dit un reſpectable Archevêque à ſon peuple, ſe préſente ſous toutes les formes, afin de ſe proportionner en quelque ſorte, à tous les âges, à tous les carac-

teres, à tous les états ; tantôt pour s'inſinuer dans les eſprits, qu'elle trouve déjà *enſorcelés par la bagatelle*, (*) elle emprunte un ſtyle léger, agréable & frivole : delà tant de Romans également obſcenes & impies, dont le but eſt d'amuſer l'imagination pour ſéduire l'eſprit & corrompre le cœur. Tantôt, affectant un air de profondeur & de ſublimité dans ſes vues, elle feint de remonter aux premiers principes de nos connoiſſances, & prétend s'en autoriſer pour ſecouer un joug, qui, ſelon elle, déshonore l'humanité, la Divinité même. Tantôt elle déclame en furieuſe, contre le zele de la Religion, & prêche la tolérance univerſelle avec emportement. Tantôt, enfin réuniſſant tous ces divers langages, elle mêle le ſérieux à l'enjouement, des maxi-

(*) Sap. cap. IV. v. 12.

mes pures à des obſcénités, de grandes vérités à de grandes erreurs, la foi au blaſphême (*) ».

Cependant quelque grand que ſoit le péril, il n'eſt pas inévitable : on peut vivre dans le monde ſans en prendre les mœurs ni les ſentiments. Il y avoit des Saints parmi les Hébreux qui vivoient à Babylone ; il y en a également au milieu de ce monde, dont l'air vous paroît ſi contagieux : on peut donc ſe garantir contre ſes dangers. Mais, demanderez-vous, quel ſera ce préſervatif ? Ce ſera, Madame, de graver dans votre eſprit de pieuſes & ſages maximes, dont vous ne vous départiez jamais, dans toute votre conduite ; d'uſer de diſcernement dans le

(*) M. de Beaumont, Archevêque de Paris, dans ſon Mandement contre un Livre intitulé *Emile*, par Jean-Jacques Rouſſeau, Citoyen de Geneve.

choix de vos amis ; de préférer toujours les plus orthodoxes dans la foi & les plus purs dans les mœurs ; de fuir la compagnie des hérétiques & des impies. Je me propoſe donc, dans cet Ouvrage, de vous montrer l'utilité & la néceſſité de toutes ces précautions pour vous conſerver au milieu des périls auxquels le commerce du monde peut vous expoſer ; mais je crois devoir commencer par mettre ſous vos yeux un tableau raccourci de la Religion dans laquelle Dieu vous a fait naître ; pour vous en faire ſentir toute l'excellence, & vous engager par-là à vous y attacher de plus en plus.

CHAPITRE PREMIER.

La Religion Catholique dominante dans le Royaume & ſeule véritable.

I.

LA Religion dominante du Royaume, & qui marche, tête levée, ſous la protection des loix, eſt celle des Catholiques Romains, qui vivent réunis dans un corps moral, par la profeſſion extérieure des mêmes dogmes, la participation des mêmes Sacrements, & la ſubordination aux mêmes Paſteurs, & particuliérement au Souverain Pontife, qui, en qualité de Succeſſeur de S. Pierre, a de droit divin la Primatie d'honneur & de Juriſdiction. Ils ſont le plus grand nombre dans l'Etat : plût au Ciel qu'ils y fuſſent ſeuls !

II.

Adorateurs du vrai Dieu dans la maniere qu'il l'a preſcrit lui-même, ils attendent de ſa miſéricorde, par les mérites de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt, la vie éternelle après celle-ci, qui n'eſt que paſſagere, & les moyens pour y parvenir. Il ont un livre divin & un oracle toujours ſubſiſtant, qui leur indiquent les dogmes qu'ils doivent croire, & la morale qu'ils doivent pratiquer : c'eſt à la lumiere de ces deux flambeaux qu'ils penſent, qu'ils jugent, qu'ils raiſonnent, & qu'ils reglent leur conduite par rapport à Dieu, au prochain & à eux-mêmes. Il ſeroit inutile de vous en faire ici l'expoſé. Née dans le ſein de cette ſublime Religion, élevée par des parents vertueux, vous en connoiſſez les Myſteres, & vous en pratiquez les regles de conduite.

III.

Ennemis de toute nouveauté en matiere de Doctrine, ils rejettent avec horreur tout dogme qui ne remonte pas de ſiecle en ſiecle juſqu'à Jeſus-Chriſt. « Il ne nous eſt pas permis, diſent-ils (*a*), de rien introduire de nous-même, ni même d'embraſſer aucune opinion qu'un autre auroit produite de ſon fonds. Nous avons pour Auteurs les Apôtres du Seigneur, qui n'ont point tiré d'eux-mêmes ce

(a) *Nobis verò nihil ex noſtro arbitrio inducere licet, ſed nec eligere quod aliquis de arbitrio ſuo induxerit. Apoſtolos Domini habemus auctores, qui nec ipſi quicquam ex ſuo arbitrio quod inducerent elegerunt; ſed acceptam à Chriſto diſciplinam fideliter nationibus adſignaverunt. Itaque etiamſi Angelus de cœlis aliter evangeliſaret, anathema diceretur à nobis.* Tertullianus, libro de Præſcript. n. 6.

qu'ils nous ont appris, mais ont tranſmis fidélement aux nations ce qu'ils avoient reçu du Chriſt ; c'eſt pourquoi, quand un Ange même deſcendroit du Ciel pour nous annoncer une autre Doctrine, nous lui dirions anathême „. Inſtruits par le Dieu de vérité, tout autre maître eſt à nos yeux un impoſteur.

I V.

Soumis à une vérité viſible, revêtue de l'auguſte privilege de l'infaillibilité dans ſes déciſions doctrinales par celui-là même qui s'eſt appellé la vérité, *ego ſum veritas*, (*b*) ils approuvent tout

(b) *Euntes ergo docete omnes gentes, baptiſantes eos in nomine Patris & Spiritûs Sancti, docentes eos ſervare omnia, quæcumque mandavi vobis. Et ecce ego vobiſcum ſum omnibus diebus, uſque ad conſummationem ſæculi.* Matth. cap. XXVIII. v. 20.

ce qu'elle approuve & condamnent tout ce qu'elle condamne ſes définitions ſont reçues comme des oracles. Le corps des Paſteurs, diſent-ils, a parlé, la cauſe eſt finie ; il n'eſt point permis de raiſonner, lorſqu'il s'agit de la foi : il faut ſe ſoumettre ; la réſiſtance eſt un crime (*c*).

V.

Fermes & inébranlables dans leur foi, en vain on leur objecte le ſcandale de la Croix. Un Dieu fait homme, crucifié entre deux voleurs comme un ſcélérat, ne les trouble point. « Nous préférons, diſent-ils, la folie du Calvaire à la ſageſſe du monde. Ce qui paroît aux yeux du Philoſo-

(c) *Aufer hinc argumenta, ubi fides quæritur.* S. Ambr. lib. I. de fide. cap. XIII. n. 84. tom. II.

phe orgueilleux (*d*) indigne de Dieu, nous eſt avantageux : notre ſalut eſt aſſuré, ſi nous ne rougiſſons point de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt, parce qu'il a promis lui-même de confeſſer devant ſon Pere (*e*) ceux qui l'auront confeſſé devant les hommes.

VI.

Humbles dans la maniere de s'inſtruire, ils ne veulent point rechercher ce qu'il ne leur eſt pas permis de ſavoir; mais, captifs ſous le joug de la Foi, ils adorent en ſilence, avec une ſim-

---

(d) *Quodcumque Deo indignum eſt, mihi expedit. Salvus ſum, ſi non confundar de Domino meo.* Tertull. de carne Chriſti. n. 5.

(e) *Omnis ergo qui confitebitur me coram hominibus, confitebor & ego eum coram Patre meo, qui in Cœlis eſt.* Matth. cap. X. v. 32.

plicité reſpectueuſe, la profondeur de ſes myſteres. Inſtruits par un Prophete (*f*), « que les voies & les penſées du Seigneur ſont auſſi élevées au-deſſus de vous & des penſées des hommes, que le Ciel l'eſt au-deſſus de la terre ». Ils impoſent ſilence aux murmures orgueilleux d'une raiſon téméraire : Dieu parle, l'autorité viſible, qu'il a établie lui-même, explique ſa parole ; ils prêtent une oreille attentive, ſe ſoumettent avec docilité, & croient avec fermeté. En vain l'orgueil veut ſe révolter, on eſt ſourd à ſes murmures, la voix du Seigneur impoſe ſilence, & chacun dit :

Il a dit, & je crois ; aux pieds de ſon Auteur,
Ma raiſon peut ſans honte abaiſſer ſa hauteur.
Racine, Relig. Chant. VI

(*f*) *Sicut exaltantur Cœli à terrâ, ſic exaltatæ ſunt viæ meæ à viis veſtris, & cogitationis meæ à cogitationibus veſtris* Iſaïæ, cap. LV. v. 9.

VII.

Ignorants par principes, ils penſent que Dieu a créé les hommes pour uſer de ſes ouvrages, & non pour les examiner ; pour croire à ſa parole, quand il daigne la leur faire connoître, & non pour en diſputer. « Le ſecret du Dieu ſouverain, diſent-ils, ne peut être compris par les hommes : car autrement il n'y auroit aucune différence entre Dieu & l'homme, ſi l'eſprit humain comprenoit les conſeils & les diſpoſitions de cette éternelle Majeſté (*g*) ». Une ſage ignorance leur paroît donc pré-

(g) *Veritas, id eſt arcanum ſummi Dei, qui fecit omnia, ingenio ac propriis ſenſibus non poteſt comprehendi ; alioqui nihil inter Deum, hominemque diſtaret, ſi conſilia & diſpoſitiones illius Majeſtatis æternæ cogitatio aſſequeretur humana.* Lactantius. lib. de falsâ Relig. cap. I.

férable à une curioſité téméraire. Un Dieu, qui parle, leur tient lieu de toute raiſon. « Qu'eſt-ce qu'Athênes (*h*), diſent-ils, peut avoir de commun avec Jéruſalem, l'Académie avec l'Egliſe, & les Hérétiques avec les Chrétiens ? Notre doctrine vient du Portique de Salomon, qui nous a appris à chercher le Seigneur dans la ſimplicité du cœur : que ceux qui veulent un Chriſtianiſme Stoïcien,

(h) *Quid ergo Athenis & Hyeroſolimis? quid Academiæ & Eccleſiæ ? quid Hereticis & Chriſtianis ? Noſtra inſtitutio de Porticu Salomonis eſt, qui & ipſe tradiderat, Dominum in ſimplicitate cordis eſſe quærendum. Viderint qui Stoïcum & Platonicum, & Dialecticum chriſtianiſmum protulerunt. Nobis curioſitate opus non eſt poſt Chriſtum Jeſum, nec inquiſitione poſt Evangelium. Eum credimus, nihil deſideramus ultrà credere. Hoc enim priùs credimus non eſſe quod ultrà credere debeamus.* Tertull. lib. de Præſcript. n. 7 & 8. edit. Pametii. pag. 331 & 332.

tonicien

Platonicien & Dialecticien, procedent autrement : pour nous, toute curioſité eſt ſuperflue après Jeſus-Chriſt, & toute recherche inutile après l'Evangile. Lorſque nous croyons, nous ne deſirons rien ſavoir au-delà, car nous ſavons que la foi a ſes bornes, qu'il n'eſt jamais permis de paſſer ».

VIII.

En vain, pour les ébranler ; on taxe leur ſoumiſſion de puſillanimité, de petiteſſe d'eſprit. « Nous languiſſons volontiers, répondent-ils (*i*), dans notre ruſticité, nous craignons de devenir des impies en vous imitant dans

(i) *Libenter in noſtrâ ruſticitate languemus, ne collyrio veſtro impiè videre diſcamus.* S. Hyeron. Epiſt. ad Pammachium, adverſus errores Joannis Jeroſolimitani.

vos recherches ». Nous ne voulons point connoître au-delà de ce qui nous eſt permis de ſavoir, ni examiner ce qu'un Dieu a bien voulu nous révéler : nous laiſſons aux autres cette Philoſophie qui aime à parler & diſputer ſur tout. « La nôtre plus modeſte & plus réſervée aime le ſilence (*l*) ». Nous préférons la parole de Dieu à tous les raiſonnements des Philoſophes, nous ne voulons point diſputer contre un Dieu qui veut bien nous inſtruire. Inutilement l'incrédulité multiplie ſes efforts pour renverſer leur culte. Nous ne ſommes point ſurpris, diſent-ils, des inſultes que l'impiété ne ceſſe de faire à la Religion. « Nous ſavons (*m*) qu'elle

(l) *Elingui Philoſophiâ vita noſtra contenta eſt.* Tertull. Apologet.

(m) *Statim ut coli Deus cœpit, invidiam religio ſortita eſt. Qui Deo placuerat, occiditur, & quidem à fratre.* Tertull. Scorpiace, n. 8.

a toujours été l'objet de l'envie. Ses ennemis ont commencé avec elle. Abel, qui plaiſoit à Dieu par ſa piété, eſt mis à mort par ſon frere ».

I X.

Droits & ſinceres, ils ne connoiſſent point l'art criminel de penſer d'une maniere, & de parler d'une autre : ils paroiſſent ce qu'ils ſont, & ſont ce qu'ils doivent être. Ils profeſſent ouvertement ce qu'ils croient, ſans jamais tergiverſer lorſque l'occaſion s'en préſente ; ils ſavent qu'on ne peut rougir de la foi ſans crime, & que c'eſt une foibleſſe coupable de ne la pas produire, quand les circonſtances l'exigent ; bien éloignés de la conduite hypocrite des Philoſophes du ſiecle, qui honorent au Temple une Divinité, qu'ils blaſphêment dans le cabinet, dans leurs infames libelles.

X.

Hommes pacifiques, ils poſent pour fondement de leur vie civile, la maxime qui preſcrit *d'aimer ſon prochain comme ſoi-même, & de ne point faire à autrui ce qu'on ne voudroit pas qui fût fait à ſoi-même.* Sans ſe dire, avec les faſtes des impies, citoyens du monde, ils aiment les hommes, les ſoulagent dans la pauvreté, les conſolent dans l'affliction, les couvrent dans la nudité ; ils pardonnent volontiers à un ennemi, béniſſent même ceux qui les maudiſſent, & font du bien à ceux qui leur font du mal.

X I.

Sujets fideles, ils rendent à Céſar ce qui appartient à Céſar ; ils reſpectent l'image de la Divinité dans les mauvais Princes comme dans les bons ; dans les

Néron comme dans les Titus ; dans les Julien comme dans les Théodoſe, & ne ſavent oppoſer à la dureté des tyrans que la patience, réſolus plutôt de mourir que de ſe révolter contre le Prince, tel qu'il puiſſe être, fût-il un monſtre par ſes vices. Si quelqu'un d'entr'eux s'écarte de cet eſprit, ils le déſavouent auſſi-tôt, ne voulant dans leur ſociété que des ſujets ſoumis.

XII.

Cette aimable & reſpectable ſociété eſt connue, dans le monde entier, ſous le nom d'Egliſe *Catholique.* Ce titre la diſtingue non ſeulement des Juifs, des Mahométans & des Païens, mais encore de ces perſonnes qui ſortent de ſon ſein pour ſoutenir avec opiniâtreté des nouveautés proſcrites par le conſentement du corps de ſes premiers Paſteurs :

car elle ne reconnoît pour ſes membres que ceux qui ſuivent ſes enſeignements. L'unité de la Doctrine a toujours été pour elle un lien eſſentiel pour la réunion des membres qui la compoſent.

XIII.

L'Egliſe Catholique eſt née au milieu des prodiges : à ſon orient les aveugles ont vu, les ſourds ont entendu, les muets ont parlé, les boiteux ont marché droit, les paralytiques ont été guéris, les poſſédés délivrés, & les morts rendus à la vie. Nouveaux prodiges, ſon Chef a été crucifié : une vertu eſt ſortie de la Croix ; & les idoles, ſoutenues par toute la Puiſſance Romaine, ont été ébranlées, & ſont tombées par terre les unes après les autres. On lui a livré des combats, elle en eſt toujours ſortie victorieuſe. Ce qui renverſe les ſectes errantes a aſſuré

ſes fondements. Le Paganiſme avec toutes ſes fureurs n'a fait qu'avancer ſes progrès. « Le ſang des Chrétiens répandu (*n*) étoit une ſemence féconde, qui ne ſervoit qu'à les multiplier. Les morts ont vaincu (*o*), les perſécuteurs ont ſubi le joug, & les Céſars ont ſoumis à la Croix leur front païen.

XIV.

« Tout ce qu'il y a de grand dans le monde, dit Monſieur Paſchal, dans ſes Penſées, s'unit contre cette Religion naiſſante; les Savants, les Sages, les Rois;

(n) *Plures efficimur, quoties metimur à vobis, ſemen eſt ſanguis Chriſtianorum.* Tertull. apolog. ſub finem.

Per injurias, per inopiam, per ſupplicium nos crevimus. S. Ambr. libello 2. Valentiniano Auguſto.

(o) *Vicerunt mortui, victi perſecutores ſunt.* S. Ambr. lib. de fide reſurrectionis.

X V.

En vain les Sophiſtes, par leurs ſubtilités, ont cherché à l'étouffer dans ſon berceau ; ils n'ont tiſſu que des toiles d'araignées (*ſ*) ; leurs ſophiſmes n'ont ſervi qu'à donner un nouvel éclat à la vérité qu'ils vouloient obſcurcir. « La ſcience des Pêcheurs a confondu celle des Philoſophes (*t*) ». Dieu

---

res adverſus hanc Sodomam, quàm pro illâ illi heroï adverſus Trojam dimicaverunt. S. Aug. Epiſt. XL. ad Hyeronimum, cap. IV. n. 7. col. 86. tom. II. edit. bened.

(*ſ*) *Telas aranearum texuerunt.* Iſaïæ, cap. LIX.

(*t*) *Contra Sophiſtas quoque ſæculi & ſapientes mundi Petrus & Jacobus piſcatores mittuntur.* S. Hyeron. ad Anton. de modeſtiâ. lib. I. Epiſt. VI.

Scientia Piſcatorum ſtultam fecit ſcientiam Philoſophorum. S. Ambr.

Pereant argumenta Philoſophorum, ſtultam fecit Deus ſapientiam hujus mundi. S. Aug. tract. 60 in Joan.

à fait voir que la ſageſſe de ce monde n'étoit qu'une folie. Les ſimples ont prêché, les gens d'eſprit ont cru. « Le Pêcheur (*u*) a quitté ſes filets, & eſt devenu un Orateur divin ».

XVI.

La ſuperbe héréſie a voulu dans la ſuite former des nuages pour l'obſcurcir ; elle a percé leur obſcurité, & a paru plus brillante. Ferme comme le rocher, au milieu des flots agités, elle voit avec des yeux aſſurés, la tempête s'élever, ſe groſſir & ſe calmer. Si quelquefois elle paroît alarmée, ce n'eſt que ſur le naufrage de quelques-uns de ſes enfants qui la quittent. Les différentes ſecouſ-

(u) *Dimiſit retia Piſcator, & factus eſt divinus Orator.* S. Aug. ſerm. 59. de verbis Domini.

ſes que lui donne la nouveauté dans ſes fureurs , ne font que montrer ſon indéfectibilité. C'eſt une enclume , permettez l'expreſſion , qui a uſé bien des marteaux. Elle peut être fatiguée, & ne ſauroit être vaincue ; on peut l'obſcurcir , mais non l'éclipſer (x), étant ſoutenue par le bras du Tout-Puiſſant.

XVII.

Mais admirez , Madame ; la maniere dont cette Religion s'eſt conſervée au milieu des aſſauts auxquels elle a été expoſée en différents temps. Les Etats périroient , comme l'obſerve , M. Paſchal , ſi on ne faiſoit plier ſouvent les loix à la néceſſité ; la

(x) *Eccleſia obumbrari poteſt, deficere non poteſt.* S. Ambr. lib. IV. in exam. cap. II.

Religion au contraire ne s'eſt conſervée juſqu'à préſent, qu'en perſévérant toujours dans ſon intégrité, ſans céder aux temps & aux circonſtances. D'où vient, pouvez-vous demander, cette différence ? C'eſt que la conſervation de la Religion eſt l'ouvrage de Dieu ; celle des Empires au contraire, n'eſt que celui des hommes. Les accommodements, les tempéraments les conſervent ; les miracles protegent la Religion.

XVIII.

Cette ſociété n'eſt donc point l'ouvrage des hommes : ce n'eſt point la politique humaine qui l'a formée, mais Jeſus-Chriſt, Fils de Dieu, Dieu lui-même, qui a prouvé ſa Divinité par les prodiges les plus éclatants. Il a voulu que ſon Egliſe fût une colonne inébranlable de la vérité : en con-

ſéquence il lui a promis (*y*) que les portes de l'enfer ne prévaudroient jamais contr'elle ; & qu'il demeureroit toujours avec ſes Paſteurs juſqu'à la conſommation des ſiecles, pour les préſerver de l'erreur : « or, dit l'Ecriture (*z*), Dieu n'eſt point comme l'homme, pour être capable de mentir, ni comme les enfants des hommes, pour être ſujet au changement. Quand donc il a dit une choſe, ne la fera-t-il pas ? quand il a parlé, n'accomplira-t-il pas ſa parole » ? Vous avez vu juſqu'à préſent l'accompliſſement de ces promeſſes. Si vous en doutez, je vous dirois avec Job : « (*a*) interrogez les

(y) *Portæ inferi non prævalebunt adverſus eam.* Matth. cap. XVI. v. 18.

(z) *Non eſt Deus quaſi homo, ut mentiatur ; nec ut filius hominis, ut mutetur. Dixit ergo, & non faciet ? locutus eſt, & non implebit.* Numer. cap. XXIII. v. 19.

(a) *Interroga generationem priſtinam,*

races paſſées, conſultez avec ſoin les Hiſtoires de nos Peres, car pour nous, nous ne ſommes que d'hier au monde ». En effet, tous les monuments eccléſiaſtiques nous montrent la ſtabilité de l'Egliſe Catholique, malgré tous les efforts impuiſſants de ſes ennemis pour la détruire.

XIX.

Telle eſt, Madame, la Religion qui domine en France, par la miſéricorde de Dieu : c'eſt celle de vos Peres ; vous l'avez, pour ainſi dire, ſucée avec le lait : puiſſiez-vous la conſerver juſqu'au dernier ſoupir ! mais je ne puis vous diſſimuler que vous vivez dans un ſiecle nébuleux : vous l'avez déjà ſenti, par le peu que vous vous êtes répandue, puiſque

& diligenter inveſtiga Patrum memoriam. Heſterni quippe ſumus. Job. cap. VIII. v. 8. & 9.

les premiers pas que vous avez faits dans le monde, vous ont occaſionné des alarmes. Prenez donc garde à la ſéduction : cette partie de la ſociété, qu'on appelle *le beau monde*, eſt fort libre ſur la Religion ; elle n'épargne ni ſes dogmes, ni ſa morale, ni ſa diſcipline, ni ſes Miniſtres. L'incrédulité paroît à ſes yeux la marque d'un eſprit fort ; & la foi, le partage des ames foibles & puſillanimes. Le moyen de vous précautionner contre les impreſſions dangereuſes que pourroit vous faire le commerce de ces hommes profanes, eſt de veiller ſur vous-même, de prier, & de ne jamais vous départir des vrais principes. Je vais vous en expoſer quelques-uns.

✠

CHAPITRE II.

Suivez religieuſement, dans la diſcipline extérieure de l'Egliſe, la pratique des lieux dans leſquels vous vivez, ſans blâmer les uſages contraires qui peuvent être établis ailleurs.

NOUS entendons, par la diſcipline eccléſiaſtique, des pratiques indifférentes en elles-mêmes, ſujettes au changement ſuivant les circonſtances, établies par les Evêques, pour faciliter aux Fideles l'obſervation des loix premieres & immuables, contre leſquelles rien ne peut jamais preſcrire ni la différence des pays, ni la diverſité des mœurs, ni la ſucceſſion des temps. La diſcipline de l'Egliſe peut donc varier ſelon

les lieux & les temps, ſans intéreſſer ni la doctrine, ni les mœurs, & varie effectivement en pluſieurs points. Par exemple, ſans ſortir du Royaume, dans pluſieurs Dioceſes on mange de la viande les Samedis pendant certain temps, dans les autres, on s'en abſtient toujours ; un Saint eſt fêté dans un lieu, & ne l'eſt pas dans l'autre ; ici on jeûne, là on ne jeûne point certains jours. Dans le même Dioceſe, la diſcipline change quelquefois ſuivant les circonſtances, par exemple, dans pluſieurs Dioceſes on a retranché pluſieurs Fêtes pour empêcher les abus qu'elles occaſionnoient aux Fideles, qui, au lieu de les ſanctifier ſuivant le précepte de l'Egliſe, employoient ces jours-là à de profanes divertiſſements.

II.

Cette diverſité dans les uſages

de l'Egliſe ne doit pas vous troubler. « La variété de la diſcipline, dit S. Léandre, Evêque de Séville (*a*), pratiquée dans l'unité de la Foi, ne bleſſe point la ſainteté de l'Égliſe ». C'eſt auſſi le ſentiment de S. Grégoire, comme il paroît par ſa réponſe à S. Auguſtin, Apôtre d'Angleterre, qui lui avoit propoſé cette queſtion: « pourquoi (*b*), puiſqu'il n'y a qu'une Foi, les coutumes des Egliſes

(a) *In unâ fide nihil officit ſanctæ Eccleſiæ conſuetudo diverſa.* S. Leander Hiſpalenſis apud Greg. Magnum, lib. I. Epiſt. XLI.

(b) *Mihi placet, ut ſive in Romanâ, ſive in Galliarum, ſive in quâlibet Eccleſiâ inveniſti, quod plùs Omnipotenti Deo poſſit placere, ſollicitè eligas, & in Anglorum Eccleſiâ, quæ adhuc in fide novâ eſt, inſtitutione præcipuâ, quæ de multis Eccleſiis colligere potuiſti, infundas.* Sanctus Greg. Mag. lib. XII. Epiſt. indict. VII. Epiſt. XXXI, in reſponſione ad interrogationem tertiam Auguſtini.

ſont-elles différentes ? Pourquoi les Offices ſe font-ils autrement dans l'Egliſe Romaine, que dans les Egliſes des Gaules » ? Le Saint Pontife ne répond pas que les Egliſes des Gaules ont tort de ne pas ſuivre l'Egliſe Romaine dans ſes uſages : mais il lui conſeille ſeulement « de choiſir & d'établir dans l'Egliſe d'Angleterre ce qu'il trouvera de meilleur dans les coutumes de l'Egliſe Gallicane & des autres Egliſes ». Ce grand Pape croyoit donc que la diſcipline eccléſiaſtique pouvoit n'être pas uniforme dans tous les lieux, ſans que la Religion en ſouffrît aucun dommage.

III.

La variété de la diſcipline n'autoriſe pas les Fideles à choiſir entre les uſages ceux qui pourroient les flatter davantage. Leur devoir eſt de ſe conformer reli-

gieuſement aux pratiques des lieux dans leſquels ils demeurent, & d'éviter toute ſingularité à cet égard. C'eſt ce que répond Saint Ambroiſe (c), conſulté par S. Auguſtin, ſur une peine de conſcience de Sainte Monique ſa mere. L'Evêque d'Hyponne rapporte ainſi le fait : « Ma mere, dit-il, étant avec moi à Milan, & deſirant ſavoir ſi elle devoit jeûner le Samedi, ſelon la coutume de ſon Egliſe, ou dîner, ſuivant l'uſage de celle de Milan ; pour la délivrer de ce ſcrupule, je conſultai ſur cela l'homme de Dieu (S. Ambroiſe) : il me répondit, que puis-je vous dire autre choſe que ce que je

(c) *Quando hìc ſum, non jejuno Sabbato ; quando Romæ ſum, jejuno Sabbato ; & ad quamcumque Eccleſiam veneritis, inquit, ejus morem ſervate, ſi pati ſcandalum non vultis, aut facere.* S. Aug. Epiſt. ad Inſulanum, olim 86. n. 36. cap. XIV. col. 81. tom. 2. edit bened.

fais moi-même ? Je crus, par cette réponſe, qu'il nous ordonnoit de dîner le Samedi, parce que je ſavois qu'il le faiſoit, & je ne me trompois pas ; car il continua & ajouta : quand je ſuis ici, je ne jeûne pas le Samedi, & quand je ſuis à Rome, je jeûne ce jour-là ; faites-en de même. En quelque Egliſe que vous vous trouviez, ſuivez-en la coutume, ſi vous ne voulez pas ſouffrir ou donner un ſcandale ».

IV.

C'eſt d'après cette réponſe de S. Ambroiſe que S. Auguſtin établit cette belle maxime : « Dans les choſes (*d*) ſur leſquelles la divine Ecriture n'établit rien de

(d) *In his enim rebus de quibus nihil certi ſtatuit Scriptura divina, mos populi Dei, vel inſtituta majorum pro lege tenenda ſunt.* S. Aug. ibid. cap. I. n. 2. col. 68. tom. II. Edit. bened.

certain, dit-il : la coutume du peuple de Dieu & les réglements de nos ancêtres doivent tenir lieu de loix ». Delà eſt né ce proverbe ſi commun (*e*). « *Vivez à Rome comme à Rome, & ailleurs comme ailleurs* ». En général rien n'eſt plus ſage dans les uſages qui n'intéreſſent ni la foi ni les mœurs, que de ſe conformer aux pratiques & aux uſages de ſon Egliſe.

V.

Saint Jérôme avoit établi la même regle dans ſa Lettre à Lucinius, qui lui avoit demandé ſon avis ſur certains uſages obſervés en quelques Egliſes. « Je crois, répond-il (*f*), devoir vous avertir

(e) *Dum Romæ vivis, romano vivito more :*
Dum vivis alibi, vivito ſicut ibi.
(f) *Illud te breviter admonendum puto,*

en peu de mots, qu'il faut garder les traditions eccléſiaſtiques qui ne nuiſent point à la foi, comme on les a reçues de ſes peres. La coutume des uns ne détruit point la coutume contraire des autres.... Chaque Province doit ſuivre ſon uſage, & conſidérer les Ordonnances de ſes ancêtres, comme des loix apoſtoliques.

VI.

Vous concluerez, Madame, tous les témoignages, que je viens de mettre ſous vos yeux, deux vérités importantes; la premiere, que la diſcipline de l'Egliſe n'eſt

---

traditiones eccleſiaſticas, præſertim quæ Fidei non officiunt, ita obſervandas, ut à majoribus traditæ ſunt; nec aliorum conſuetudinem aliorum contrario more ſubverti..... unaquæque Provincia abundet in ſuo ſenſu, & præcepta majorum leges apoſtolicas arbitretur. S. Hyeron. Epiſt. ad Lucinium.

de

point immuable comme la Foi ; qu'elle peut avoir & qu'elle a eu de fait ſes variations, ſuivant les temps & les lieux, qu'on ne doit pas conſéquemment prendre une occaſion de ſcandale de la variété des uſages qu'on voit pratiquer en différentes Egliſes ; la ſeconde que les Fideles doivent ſe conformer à la diſcipline du Dioceſe dans lequel ils vivent, ſans blâmer les pratiques contraires qui peuvent avoir lieu ailleurs. Au ſurplus faites attention que nous n'entendons ici par diſcipline que des uſages autoriſés par les Paſteurs, & pratiqués ſous leurs yeux par le corps des Fideles ; mais non pas certaines pratiques de dévotion, qu'un zele deſtitué de lumiere peut introduire parmi le peuple.

VII.

Ecoutez attentivement ſur cet article, peſez & méditez mûre-

ment ces paroles de Saint Auguſtin, dont la piété étoit ſi éclairée (*g*). « Quant aux nouvelles

(g) *Quod autem inſtituitur præter conſuetudinem, ut quaſi obſervatio Sacramenti ſit, approbare non poſſum, etiamſi multa hujuſmodi propter nonnullarum vel ſanctarum, vel turbulentarum perſonarum ſcandala devitanda, liberiùs improbare non audeo. Sed hoc nimis doleo, quòd multa, quæ in divinis libris ſaluberrimè præcepta ſunt, minùs curantur; & tam multis præſumptionibus ſic plena ſunt omnia, ut graviùs corripiatur qui per octavas ſuas terram nudo pede tetigerit, quàm qui mentem vinolentiâ ſepelierit. Omnia itaque talia, quæ neque ſanctarum Scripturarum auctoritatibus continentur, nec in conciliis Epiſcoporum ſtatuta inveniuntur, nec conſuetudine univerſæ Eccleſiæ roborata ſunt, ſed pro diverſorum locorum diverſis moribus innumerabiliter variantur, ita ut vix aut omninò nunquam inveniri poſſint cauſæ quas in eis inſtituendis homines ſæculi ſunt, ubi facultas tribuitur, ſine ullâ dubitatione reſecanda exiſtimo. Quamvis enim neque hoc inveniri poſſit; quomodò contrà fidem ſint: ipſam tamen Religionem, quàm pauciſſimis & manifeſtiſſimis cele-*

pratiques, dit-il, qu'on introduit & dont on fait comme de nouveaux Sacrements, je ne ſaurois les approuver, quoique je ne m'en explique pas auſſi librement que je ſerois, ſi je ne craignois de donner lieu aux ſcandales que pourroient exciter certains eſprits turbulents, & même quelques bonnes & pieuſes perſonnes. Mais je ne puis me conſoler de voir que, pendant qu'on néglige des choſes très-ſalutaires que l'Ecriture preſcrit, tout eſt plein d'inſtitutions

---

trationum Sacramentis miſericordia Dei eſſe liberam voluit, ſervilibus oneribus premunt, ut tolerabilior ſit conditio Judæorum, qui etiamſi tempus libertatis non agnoverunt, legalibus tamen ſarcinis, non humanis præſumptionibus ſubjiciuntur. Sed Eccleſia Dei inter multam paleam, multaque zizania conſtituta, multa tolerat, & tamen quæ ſunt contra fidem vel bonam vitam non approbat, nec tacet, nec facit. S. Aug. Epiſt. LV. aliàs lib. II. ad Januarium, tom. II. col. 142. cap. XIX. Edit. Bened.

humaines ; juſques-là que s'il arrive à un homme de mettre le pied nud à terre dans les huit premiers jours de ſon Baptême, on lui en fait un plus grand crime que de s'être enivré dans ce temps-là ; je ne fais donc nulle difficulté de dire qu'il ne faille abolir, dès qu'on le peut, toutes ces ſortes de choſes, qui ne ſont ni exprimées dans l'Ecriture, ni ordonnées par les Conciles, ni confirmées par l'uſage univerſel de toute l'Egliſe, mais qui ſe pratiquent d'une infinité de manieres différentes, ſelon les différentes coutumes des lieux, ſans qu'on voie quelle raiſon on peut avoir eue de les établir. Car quand on ne pourroit pas montrer par où elles ſont contraires à la Foi : c'eſt aſſez pour les rejeter de voir que ce ſont autant de pratiques ſerviles qui chargent notre ſainte Religion ; & qui de la liberté, où la miſéricorde de Dieu l'a éta-

blie, en ne nous preſcrivant qu'un très-petit nombre de Sacrements, dont la fin & la vertu nous ſont très-clairement connues, la font tomber dans une ſervitude pire que celle des Juifs; puiſque, s'ils ont les yeux bouchés pour ne pas reconnoître ce temps & cet état de liberté, où Jeſus-Chriſt nous a mis, les obſervations auxquelles ils demeurent aſſujettis, ſont au moins des choſes ordonnées par la Loi de Dieu, & non par des inſtitutions humaines. Mais comme l'Egliſe enferme beaucoup de paille & d'ivraie, elle ſe voit obligée de tolérer bien des choſes, ſans néanmoins faire, ni approuver, ni diſſimuler ce qu'elle trouve de contraire à la Foi ou aux bonnes mœurs ». Ainſi, parle Saint Auguſtin, pour ne ſe pas briſer contre l'écueil, que ce Pere nous avertit d'éviter, il eſt à propos de s'attacher d'abord à ſes devoirs capitaux & eſſentiels, & dans l'ac-

ceſſoire, de conſulter les lumieres d'un guide éclairé : autrement on s'expoſe à prendre le fantôme de la dévotion pour la dévotion même ; comme il n'arrive que trop ſouvent à ces perſonnes qu'on appelle fauſſes dévotes, qui déshonorent la Religion, & contre leſquelles les Prédicateurs s'élevent avec raiſon dans les Chaires.

CHAPITRE III.

Dans la Foi attachez-vous fermement à la Doctrine, qui a pour elle l'univerſalité des lieux, des temps & des perſonnes (a).

I.

« NE paſſez point (*b*) les anciennes bornes qui ont été poſées par vos peres. Ne ſoyez point (*c*) ſage à

(a) *In ipſâ Catholicâ Eccleſiâ magnoperè curandum eſt, ut id teneamus, quod ubique, quod ſemper, quod ab omnibus creditum eſt. Hoc eſt enim verè proprièque Catholicum.* Vincentius Lirin. commonit. cap. III.

(b) *Ne tranſgrediaris terminos antiquos quos poſuerunt patres tui.* Prov. cap. XXII. v. 28.

(c) *Ne ſis ſapiens apud temetipſum.* Prov. cap. III. v. 7.

vos propres yeux ». L'univerſalité de la Doctrine, par rapport aux temps, aux lieux & aux perſonnes, a toujours été dans l'Egliſe Catholique le caractere diſtinctif de la vérité d'avec les erreurs des ſectaires. Tout dogme marqué au coin de la nouveauté ou de la ſingularité eſt faux. Marchez donc par le chemin battu, évitez les routes écartées, ſoyez peuple. « Ne tournez point à tous vents (*d*), & n'allez point par toutes ſortes de routes... Soyez ferme dans la voie du Seigneur, dans la vérité de vos ſentiments & dans votre ſcience ». C'eſt le conſeil d'un Ecrivain canonique. Tâchez de vous y conformer : l'inconſtance des ſentiments dans les ſciences humaines eſt ſans

(d) *Non ventiles te in omnem ventum, & non eas in omnem viam.... eſto firmus in viâ Domini & in veritate ſenſûs tui & ſcientiâ...* Eccleſiaſtici. cap. V. v. 11 & 12.

conſéquences fâcheuſes ; mais il n'en eſt pas ainſi de la ſcience divine. On ne peut abandonner ſa doctrine ſans crime, quand on a le bonheur de la connoître. Malheur au Savant orgueilleux qui veut ſe tirer de la multitude ! La ſingularité eſt criminelle, & la vérité doit être commune : il faut vivre avec peu de perſonnes, mais croire avec le plus grand nombre, ſans craindre le reproche de puſillanimité. Où Dieu parle, tout raiſonnement eſt ſuperflu.

II.

L'Apôtre Saint Paul diſoit à ſon diſciple : O (e) Timothée ! gardez le dépôt qui vous a été

(e) *O Timothee, depoſitum cuſtodi, devitans profanas vocum novitates & oppoſitiones falſi nominis ſcientiæ, quam quidam promittentes, circa fidem exciderunt.* Timoth. cap. VI. v. 20.

confié, fuyant les profanes nouveautés de paroles, & tout ce qu'oppoſe une doctrine qui porte fauſſement le nom de ſcience, dont quelques-uns faiſant profeſſion, ſe ſont égarés de la Foi ». Permettez-moi de vous adreſſer les mêmes paroles. Mais demanderez-vous quel eſt ce précieux dépôt ? Je vous répondrai avec un Ancien (*f*), « que c'eſt la doctrine qui vous a été confiée, & non pas celle que vous auriez

(f) *Quid eſt depoſitum ? Id eſt, quod tibi creditum eſt, non quod à te inventum ; quod accepiſti, non quod excogitaſti ; rem non ingenii, ſed doctrinæ ; non uſurpationis privatæ, ſed publicæ traditionis ; rem ad te perductam, non à te prolatam ; in quâ non auctor debes eſſe, ſed cuſtos ; non inſtitutor, ſed ſectator ; non ducens, ſed ſequens... quod tibi creditum, hoc penès te maneat, hoc à te tradatur. Aurum accepiſti, aurum redde.* Vincentius Lirin. commonit. cap. XVIII.

inventée ; que vous avez reçue & non pas celle que vous auriez imaginée ; qui ne procede pas de votre eſprit, mais de l'inſtruction que l'on vous a donnée ; qui n'eſt point une opinion particuliere, mais une tradition publique ; c'eſt une choſe qui eſt venue juſqu'à vous, & qui n'eſt point venue de vous ; dont vous êtes la dépoſitaire & non pas l'auteur, le diſciple & non pas le maître ; dans laquelle enfin vous devez ſuivre, & non pas être ſuivie ». En un mot, c'eſt un tout, un enſemble, un nombre fini de vérités que l'Egliſe Catholique a reçues de Jeſus-Chriſt, & qu'elle enſeigne par la bouche de ſes Paſteurs : y ajouter ou en retrancher un *iota*, c'eſt un crime égal.

III.

Vous ne pouvez mieux concevoir l'excellence de ce dépôt, qu'en jetant les yeux ſur ſon Au-

teur : car c'eſt Dieu lui-même qui l'a confié à ſon Egliſe pour vous le confier à vous-même.« (*g*) Dieu, dit l'Apôtre, écrivant aux Hébreux, a parlé autrefois à nos peres en diverſes occaſions & en diverſes manieres par les Prophetes, & enfin il nous a parlé en ces derniers temps par ſon Fils ». Il a ſcellé ſa parole du ſceau de ſa Divinité, par les miracles qu'il a opérés pour autoriſer ceux qu'il avoit chargés de la faire connoître. Ce dépôt eſt donc la parole de Dieu conſervée dans les Livres canoniques de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, & dans la tradition univerſelle. L'Egliſe ne connoît point d'autres révélations qui puiſſent être l'objet commun

(g) *Multifariam multiſque modis olim Deus loquens patribus in Prophetis : noviſſimè diebus iſtis locutus eſt nobis in Filio.* Hebr. cap. I. v. 1.

de la foi de ſes enfants : attachez-vous donc inviolablement à cette divine parole ; & afin de ne point prendre le change dans une matiere ſi intéreſſante, en prenant la parole de l'homme pour celle de Dieu, ne perdez jamais de vue l'enſeignement public du corps des Paſteurs ; vous ne vous égarerez jamais.

I V.

Marchez avec ſimplicité dans la voie de la Foi. « La maxime (*h*) qui dit qu'il faut diſputer avant de croire eſt ridicule. Pluſieurs voies, dit Saint Auguſtin, conduiſent à la connoiſſance de la vérité (*i*) : la

(h) *Ridicula penitùs aſſertio ante de fide quemquam diſputare, quàm credere.* S. Hyeron. Dialogo contra Luciferianos.

(i) *Ad capeſcendam & obtinendam veritatem, multæ viæ, prima humilitas, ſecunda humilitas, tertia humilitas.* S. Aug. Epiſt. LVI.

premiere eſt l'humilité, la ſeconde eſt l'humilité, la troiſieme eſt l'humilité. Je ſuis devenu fidele (*l*) en croyant ce que je ne comprends pas, & je ne deviens ſavant qu'en apprenant que j'ignore ce que je ne ſais pas ». Ainſi parloit un Pere Supérieur à tous les Philoſophes du ſiecle, par la ſublimité de ſon génie. Il n'appartient qu'à l'humilité de nous conduire à la Foi. L'orgueil n'eſt capable que de nous conduire à l'impiété & à l'héréſie. C'eſt lui qui a produit les anciens impies, comme les modernes ; c'eſt lui qui a ſuſcité contre l'Egliſe les Arius, les Neſtorius, les Eutychès, comme les Luther & les Calvin.

V

Que l'incompréhenſibilité de

(k) *Fidelis factus ſum, credo quod neſcio ; & propterea ſcio, quia me ſcio neſcire quod neſcio.* S. Aug. ſerm. I. de Trin.

nos Myſteres ne vous offenſe jamais. C'eſt Dieu même qui les propoſe à votre Foi. N'eſt-ce donc pas aſſez pour vous faire de la ſoumiſſion un devoir? Peut-on puiſer l'erreur à l'école de la vérité? « La fidélité de Dieu (*m*), dit Locke, Ecrivain reſpecté par les eſprits-forts du ſiecle, eſt une démonſtration à tout ce qu'il révele, & le manquement d'une autre démonſtration ne rend pas douteuſe une propoſition démontrée ».

V I.

C'eſt un grand pas fait vers l'erreur que de vouloir comprendre ce que l'on doit ſeulement croire. « Apprenez, diſoit S. Auguſtin à Vincent Victor (*n*), à ignorer, ſi

(m) Locke, dans ſa troiſieme Replique à Stillenfleet.

(n) *Ut ſcias diſce neſcire.* S. Auguſtinus, lib. IV. de animâ ab ejus origine. cap. XXIV.

vous voulez ſavoir ». En effet, plus on fait d'effort pour comprendre ce qui eſt incompréhenſible, plus on ſe précipite. Où l'on croyoit trouver la lumiere, on ne rencontre que des ténebres, on ſubſtitue l'erreur à la place de la vérité, on abandonne la parole de Dieu pour ſuivre celle de l'homme : parlons ſans énigme ; on renonce au dogme révélé, pour s'attacher à ſes propres opinions. Ne dites donc point : je ne ſaurois comprendre comment trois Perſonnes ne ſont qu'un ſeul & même Dieu ; l'obſcurité de ce myſtere m'épouvante. Que de choſes n'admettez-vous pas ſans les comprendre ? Vous ne pouvez vous refuſer à votre exiſtence, cependant vous comprenez-vous ? Concevez-vous ce corps organiſé, compoſé de parties ſi admirablement liées ; cette ame qui penſe en vous, qui juge, qui raiſonne, le nœud qui unit deux ſubſtances ſi oppo-

ſées ? Vous ne me répondez point. Convenez, Madame, que l'incompréhenſibilité d'un dogme n'eſt pas une raiſon pour en douter, quand d'ailleurs il eſt enſeigné par la révélation, comme nos Myſteres.

VII.

« Eſt-il permis, dit S. Auguſtin (o), de nier ce qui eſt clair, parce que nous ne pouvons comprendre ce qui eſt obſcur ? Quoi ! dirons-nous qu'une choſe que nous ſavons être, n'eſt pas, parce que nous ne pouvons pas trouver la raiſon pourquoi elle eſt » ? Non, ſans doute, quand ſon exiſtence

(o) *Numquid enim ideo negandum eſt quod apertum eſt, quia comprehendi non poteſt quod occultum eſt ? Numquid, inquam, propterea dicturi ſumus quod ita eſſe perſpicimus non ita eſſe, quoniam cur ita ſit non poſſumus invenire.* S. Aug. lib. II. de dono Perſev. cap. XIV.

nous eſt prouvée par des raiſons auxquelles nous ne pouvons nous refuſer, ſans ceſſer d'être raiſonnables. Laiſſez donc ces examens téméraires de nos Myſteres, on ne demande pas de vous que vous les compreniez, mais que vous les croyez ſur la parole d'un Dieu, qui étant la vérité même, ne peut vous tromper. Suivez le conſeil d'un Auteur ſacré qui dit : (p) « Ne recherchez point ce qui eſt au-deſſus de vous, & ne tâchez point de pénétrer ce qui paſſe vos forces ; mais penſez toujours à ce que Dieu vous a commandé ».

VIII.

Enfin ſouvenez-vous toujours ;

(p) *Altiora te ne quæſieris, & fortiora te ne ſcrutatus fueris : ſed quæ præcepit tibi Deus, illa cogita ſemper.* Eccleſiaſtici, cap. III. v. 22.

& n'oubliez jamais que la Foi eſt immuable (*q*) ; qu'elle n'eſt point ſujette au changement, comme les opinions humaines ; qu'elle eſt une ; on peut la développer, l'expliquer, en tirer, par le raiſonnement, les vérités qu'elle renferme ; mais on ne ſauroit l'augmenter ni la diminuer ; enfin n'oubliez jamais qu'elle eſt néceſſaire au ſalut, parce que ſans elle, il eſt impoſſible de plaire à Dieu (*r*) : ſoyez donc attentive à éloigner de vous tout ce qui pourroit l'altérer ; croyez, mais croyez fermement tout ce que Dieu a révélé à ſon Egliſe. Ne quittez point ſon unité, parce que « quiconque, dit S. Auguſtin (*ſ*), ſe ſépare de

(q) *Regula fidei una omninò eſt ; ſola immobilis & irreformabilis.* Tertull. de virginibus velandis.

(r) *Sine fide impoſſibile eſt placere Deo.* Hebr. cap. XI.

(ſ) *Quiſquis ergo ab hac Catholicâ Ec-*

l'Egliſe Catholique, quelque louables que ſoient ſes mœurs, en punition de ce ſeul crime, n'aura point la vie, mais la colere de Dieu demeurera ſur lui ».

---

eleſiâ fuerit ſeparatus, quantumlibet laudabiliter ſe vivere exiſtimet, hoc ſolo ſcelere quòd à Chriſti unitate diſjunctus eſt, non habebit vitam, ſed ira Dei manet ſuper eum. S. Aug. Epiſt. CXLI. aliàs 152, ad Donatiſtas, tom. II. col. 458. n. 5.

CHAPITRE IV.

Dans les diſputes qui s'élevent ſur la Foi, attachez-vous toujours à la plus grande autorité viſible.

I.

DIEU permet qu'il s'éleve de temps en temps des nuages dans l'Egliſe, qui y répandent des obſcurités : mais, toujours fidele à ſa promeſſe, il ne ceſſe d'entretenir au milieu même de ces ténebres, un flambeau lumineux qui empêche de s'égarer tous ceux qui veulent ouvrir les yeux à ſa lumiere. Ce flambeau eſt l'autorité viſible de l'Egliſe Catholique (*a*) : elle

(a) *Eccleſiæ nolle primas dare, vel ſummæ profectò impietatis eſt, vel præcipitis arrogantiæ.* S. Aug. lib. de utilitate credendi. cap. XVII.

ſeule ſuffit pour finir toutes les diſputes, étant la colonne de la vérité. « Ne vouloir pas lui obéir, c'eſt montrer une grande impiété, ou une extrême arrogance ». Il n'eſt pas honteux de céder à une autorité contre laquelle on ne peut ſe révolter ſans crime. Tous lui doivent être ſoumis, le Savant comme l'ignorant, le Maître comme le diſciple, le Paſteur comme la brebis : quand l'Egliſe a parlé, toute conteſtation eſt finie.

II.

On ne ſauroit refuſer à l'Egliſe le droit de prononcer ſur les diſputes qui s'élevent dans ſon ſein : elle en jouit par une poſſeſſion de plus de dix-ſept cents ans ; elle l'a exercé depuis les Apôtres conſtamment. Si ce droit eſt un abus, c'eſt aux Apôtres & à Jeſus-Chriſt même qu'il faut s'en prendre, puiſque c'eſt lui qui l'a éta-

bli, en diſant à ſes Apôtres : *Allez, enſeignez les Nations ;* & ailleurs, *qui vous écoute, m'écoute ; qui vous mépriſe, me mépriſe.* Mais qui oſeroit, dans le ſein du Chriſtianiſme, refuſer au Sauveur la puiſſance d'établir dans ſon Egliſe un Tribunal toujours ſubſiſtant, pour terminer ſans appel toutes les diſputes qui peuvent s'élever dans ſon ſein ? Demeurez donc toujours attachée à cette autorité, au milieu de la tempête.

III.

N'écoutez point ceux qui traitent l'autorité de l'Egliſe de tyrannie, & prétendent que l'Ecriture-Sainte doit ſeule finir toutes les controverſes. C'eſt la folle prétention de nos freres errants, dont la raiſon même fait ſentir l'abſurdité. Une Loi qu'on peut tourner en différents ſens, n'eſt pas un moyen propre à terminer les con-

eurent-ils beſoin que Jeſus-Chriſt leur expliquât les Ecritures ? Pourquoi l'Eunuque de la Reine d'Ethiopie, interrogé par ſaint Philippe, s'il entendoit la Prophétie d'Iſaïe (*c*), qu'il liſoit, répondit-il: « comment puis-je l'entendre ſi perſonne ne me l'explique » ? Pourquoi les Apôtres (*d*) ne comprenoient-ils pas beaucoup de choſes que leur diſoit le Sauveur ? Pourquoi les Hérétiques, auſſi diviſés entr'eux de ſentiments, qu'ils le ſont de l'Egliſe Catholique, prétendent-ils tous appuyer leurs erreurs ſur les Ecritures ? Pourquoi enfin remarque-t-on parmi les ſectaires des derniers temps pluſieurs interprétations différentes de ces paroles de Jeſus-Chriſt, *ceci eſt mon Corps ?* Que peuvent répon-

(c) Act. VIII. v. 31.

(d) Matth. 13. v. 36. cap. 16. v. 11. Luc. XVIII. v. 34.

dre nos freres errants à tous ces exemples ? Concluons donc qu'ils ſe trompent, ou qu'ils cherchent à tromper, lorſqu'ils ſoutiennent que l'Ecriture eſt aſſez claire par elle-même, pour ne pas avoir beſoin d'une autorité qui l'explique.

VI.

Il n'eſt pas moins abſurde de ſoutenir que l'eſprit particulier ſuffit pour guider les Fideles dans les diſputes de la Religion : car ils entendent par cet eſprit particulier, ou la raiſon qui dirige l'homme dans ſes jugements, ou l'Eſprit-Saint qui révele à chacun le vrai ſens des Ecritures, & ce qui eſt de foi : or, cet eſprit particulier, de quelque maniere qu'on l'entende, ne peut être un moyen ſûr pour découvrir le vrai dans les conteſtations dogmatiques. La regle de notre foi doit être une, ſimple, conſtante, com-

mune, uniforme ; ce qui ne convient ni à la raiſon, ni à l'inſpiration particuliere. Car, 1°. la raiſon eſt dans tous les hommes, & cependant tous ne penſent pas de la même maniere ; la raiſon, non par elle-même, mais par l'infirmité de l'homme, eſt une bizarre qui détruit d'un côté ce qu'elle édifie de l'autre. 2°. L'inſpiration particuliere ne porte avec elle aucune marque ſenſible de ſa préſence : chacun peut ſe l'attribuer ſans qu'un autre ait droit de la lui conteſter. Les Luthériens, les Calviniſtes, les Sociniens, quoiqu'oppoſés dans la doctrine, peuvent également ſe glorifier de l'avoir. S'il n'eſt point ainſi d'autres Juges que la raiſon ou l'inſpiration, les diſputes ſeront éternelles : il faut donc en revenir toujours à une autorité viſible.

VII.

Mais, me demanderez-vous peut-

être, quelles ſont donc dans l'Egliſe les perſonnes dépoſitaires de cette autorité? Ce n'eſt pas le peuple fidele, qui choiſiroit de ſon corps un certain nombre de membres pour l'exercer en ſon nom. Douze Apôtres, dans le berceau même de la Religion Chrétienne, furent établis par notre divin Légiſlateur, les dépoſitaires de ſon autorité: il leur dit avant de monter au Ciel: *Allez, enſeignez les Nations; je ſuis avec vous tous les jours juſqu'à la conſommation des ſiecles.* Les Apôtres ſont morts après s'être donnés des ſucceſſeurs par l'ordination des Evêques: c'eſt donc dans le Corps de ces premiers Paſteurs, dont le Pontife Romain eſt le chef, comme S. Pierre l'étoit du College Apoſtolique, qu'il faut chercher cette autorité.

VIII.

Tel eſt, Madame, le flambeau,

à la lumiere duquel vous devez toujours marcher au milieu des nuages que l'eſprit de nouveauté fait lever pour obſcurcir la foi : toutes les héréſies, qui ont affligé l'Egliſe depuis ſa naiſſance, ne viennent que du mépris de cette autorité. Quel a été en effet, pour nous rapprocher de nos jours, le principe fondamental que nos freres errants ont ſuivi dans les commencements de leur prétendue réforme ? C'étoit de ne ſoumettre leurs lumieres à aucune autorité viſible, de jeter hors du ſanctuaire toute autre balance que celle de l'Ecriture-Sainte, & d'attribuer à chaque particulier le droit de l'expliquer ſuivant ſes idées, ſans aucune ſubordination à l'enſeignement public des Paſteurs. Une regle de foi ſi mal conçue a produit l'effet qu'on devoit en attendre, je veux dire, la confuſion & la diviſion parmi les novateurs. Les chefs du parti ne tarderent pas à s'en ap-

percevoir. C'eſt pourquoi, après avoir renoncé avec tant d'éclat à la voie d'autorité, ils ſe crurent obligés, par un contraſte frappant, d'y revenir pour ſe conſerver : heureux s'ils étoient revenus à l'autorité de l'Egliſe Catholique ſeule légitime ! Mais non : ils ſubſtituerent à la réalité un fantôme d'autorité, ſe l'attribuant à eux-mêmes, ſans avoir reçu aucune miſſion.

IX.

Demeurez donc encore une fois inviolablement attachée au Corps des premiers Paſteurs, ſuivez ſes enſeignements ſans diſputer, & ſans crainte de vous tromper : parce que Jeſus-Chriſt lui a promis, dans la perſonne des Apôtres, de ne l'abandonner jamais dans ſes jugements dogmatiques : *Je ſuis avec vous*, lui dit-il, *tous les jours, juſqu'à la conſommation du monde.* Si quelqu'un diſtingué

par ſa dignité, ſa ſcience, la régularité extérieure de ſes mœurs vient vous annoncer une autre Doctrine, quand même il feroit des prodiges, dites-lui anathême, & rappellez-vous ce que dit autrefois Moïſe aux Hébreux, en pareil cas (*e*). « S'il s'éleve, leur diſoit-il, au milieu de vous un Prophete, ou quelqu'un qui diſe qu'il a eu une viſion en ſonge, & qu'il prédiſe quelque choſe d'extraordinaire & de prodigieux; & que ce qu'il avoit prédit ſoit arrivé, & qu'il vous diſe en même temps : allons, ſuivons les Dieux étrangers qui vous ſont inconnus, vous n'écouterez point les paroles de ce Prophete ».

(e) *Si ſurrexerit in medio tuî Propheta, aut qui ſomnium vidiſſe ſe dicat, & prædixerit ſignum atque portentum, & evenerit quod locutus eſt, & dixerit tibi : eamus & ſequamur Deos alienos quos ignoras, & ſerviamus eis : non audies verba Prophetæ illius aut ſomniatoris.* Deuteron. cap. XIII. v. 1, 2 & 3.

X.

Ce n'eſt point par la qualité, l'eſprit & le mérite apparent des perſonnes, qu'il faut juger de la doctrine. « Il n'eſt point, diſoit un Ancien (*f*), de grand eſprit qui n'ait quelque doſe de folie », l'un d'une maniere, l'autre d'une autre. L'autorité viſible de l'Egliſe eſt ſeule la pierre de touche dans ce diſcernement, parce qu'elle eſt la colonne de la vérité, dont on ne peut ſe détacher ſans s'égarer. Ne luttons donc jamais contre cette autorité. Si un profane a pu dire avec l'applaudiſſement de ſes Lecteurs, que *perſonne n'eut honte d'être vaincu par les Romains, après que Carthage*

(*f*) *Nullum magnum ingenium ſine mixturâ dementiæ.* Senec. de tranquillitate animi.

Poſt Carthaginem victi neminem puduit. Florus, lib. II. cap. VII.

eut subi leur joug ; pourroit-on rougir de céder à une autorité qui a triomphé de la puissance des Empereurs, de l'éloquence des Orateurs, de la subtilité des Sophistes, & des artifices des hérétiques ?

CHAPITRE V.

Ne cherchez point à être plus ſavante que la modeſtie de votre ſexe ne le permet.

I.

N'ALLEZ pas imiter ces femmes aux manieres pédanteſques, qui, mettant à l'écart l'humilité de leur ſexe, oſent pénétrer dans le ſanctuaire de la Théologie, qui leur eſt interdit, & s'ériger en Docteur contre la défenſe de l'Apôtre, qui dit (*a*) : « que les femmes ſe tiennent dans le ſilence, & dans une entiere ſoumiſſion, lorſqu'on les inſtruit : car je ne permets point

(a) *Mulier in ſilentio diſcat cum omni ſubjectione. Docere autem mulieri non permitto, neque dominari in virum, ſed eſſe in ſilentio.* 1. Timoth. cap. II. v. 11. & 12.

aux femmes d'enseigner, ni de prendre autorité sur leur mari ; mais je leur ordonne de demeurer dans le silence ». Souvenez-vous d'ailleurs d'un ancien proverbe qui dit, qu'*il ne faut pas être curieux dans la République d'autrui*. Laissez donc aux Théologiens les dissertations théologiques, qui vous feroient sortir de votre état. Ce n'est pas la science qui nous sauve, mais une foi humble & soumise. « *Votre foi* (*b*), dit Jesus-Christ, *vous a sauvé* ; votre foi, ajoute Tertullien, & non pas l'exercice dans les Ecritures ».

II.

Considérez & méditez le portrait qu'un Auteur sacré fait de la femme forte. « Qui trouvera, dit-il (*c*),

(b) *Fides tua te salvum fecit, non exercitatio scripturarum.* Matth. cap. IX. v. 22. Tertull. de præscript. cap. XIV.

(c) *Mulierem fortem quis inveniet ? Pro-*

une femme forte ? « Elle eſt plus précieuſe que ce qu'on apporte des extrêmités du monde : elle a cherché la laine & le lin, & elle a travaillé avec des mains ſages & ingénieuſes ; elle ſe leve lorſqu'il eſt encore nuit : elle a partagé le butin à ſes domeſtiques, & la nourriture à ſes ſervantes ; elle

---

eul & de ultimis finibus pretium ejus..... Quæſivit lanam & linum, & operata eſt conſilio manuum ſuarum... Et de nocte ſurrexit, deditque prædam domeſticis ſuis, & cibaria ancillis ſuis. Conſideravit agrum & emit eum : de fructu manuum ſuarum plantavit vineam. Accinxit fortitudine lumbos ſuos, & roboravit brachium ſuum... Manum ſuam miſit ad fortia, & digiti ejus apprehenderunt fuſum. Manum ſuam aperuit inopi, & palmas ſuas extendit ad pauperem. Non timebit domui ſuæ à frigoribus nivis : omnes enim domeſtici ejus veſtiti ſunt duplicibus. Stragulatam veſtem fecit ſibi. Byſſus & purpura indumentum ejus... Sindonem fecit & vendidit, & cingulum tradidit Chananæo.... Conſideravit ſemitas domûs ſuæ, & panem otioſa non comedit. Prov. cap. XXXI. v. 10, 13, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 24 & 27.

a conſidéré un champ & l'a acheté ; elle a planté une vigne du fruit de ſes mains ; elle a ceint ſes reins de force, & elle a affermi ſon bras ; elle a porté ſa main à des choſes fortes, & ſes doigts ont pris le fuſeau. Elle a ouvert ſa main à l'indigent, elle a étendu ſes bras vers le pauvre ; elle ne craindra point pour ſa maiſon le froid ni la neige, parce que tous ſes domeſtiques ont un double vêtement ; elle s'eſt fait des meubles de tapiſſerie, elle ſe vêtit de lin & de pourpre : elle a fait un linceul & l'a vendu ; & elle a donné une ceinture au Chananéen : elle a conſidéré les ſentiers de ſa maiſon, & elle n'a pas mangé ſon pain dans l'oiſiveté ». Telles ſont les couleurs ſous leſquelles l'Ecriture nous préſente la femme forte : ennemie de la molleſſe, elle ſe leve du matin ; elle eſt laborieuſe dans ſon ménage, vigilante ſur ſes domeſtiques, attentive à leur fournir leurs beſoins ;

économe dans l'adminiſtration de ſes biens, les augmentant même par des moyens permis, arrangée dans ſa maiſon, aumônière envers les pauvres. La Littérature n'entre point dans ce portrait : une femme forte & ſavante a été inconnue au plus ſage de tous les hommes. Faites donc attention à votre état, & ne cherchez point à en ſortir.

III.

Une femme humble, ſoumiſe & laborieuſe mérite nos reſpects ; mais on mépriſe avec raiſon ces prétendues ſavantes, qui décident avec tant de témérité, où les Paul & les Auguſtin ont tremblé. Quel ſpectacle de voir une femme changer ſon aiguille, ſa quenouille ou ſon fuſeau, avec une Somme de Saint Thomas, ou un volume de S. Auguſtin, & de l'entendre au milieu d'un cercle d'illuminés, dogmatiſer ſur les queſtions les plus

profondes de la Théologie ! les ſots en ſont ſaiſis d'admiration, mais les ſages s'en divertiſſent ; rien en effet n'eſt plus ridicule. Dans l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, chaque membre a ſes fonctions : les mains ne doivent pas exercer celles de l'œil. Eloignez donc de votre perſonne ce pédantiſme, & n'oubliez jamais que vous êtes née, non pour enſeigner, mais pour écouter en ſilence la voix de vos Paſteurs. *Demandez-leur* (d) *quels ſont les anciens ſentiers pour connoître la bonne voie, & marchez-y.*

IV.

Ne dites point, il eſt bon de s'inſtruire & de s'éclaircir : on en devient plus ferme dans la foi :

(d) *State ſuper vias, & videte & interrogate de ſemitis antiquis, quæ ſit via bona, & ambulate in eâ.* Jerem. cap. VI. v. 16.

car c'eſt ainſi que la curioſité cherche à excuſer ſa témérité ſous le ſpécieux prétexte d'apprendre ſa Religion.

Nous convenons que les Fideles doivent être inſtruits, qu'il y a même certaines vérités capitales qu'ils ne peuvent ignorer ſans crime. Loin de nous le reproche que faiſoit Jeſus-Chriſt aux Docteurs de la Loi Moſaïque. « Malheur à vous, Docteurs de la loi (*e*), leur diſoit-il, qui vous êtes ſaiſis de la clef de la ſcience, & qui, n'y étant point entrés vous-mêmes, l'avez encore fermée à ceux qui vouloient entrer » ! Non, notre deſſein n'eſt pas d'ôter au peuple fidele la connoiſſance de nos Myſteres & de nos dogmes. « La Religion Chrétienne (*f*), bien

(e) *Væ vobis legis peritis, quia tuliſtis clavem ſcientiæ, ipſi non introiſtis, & eos qui introibant prohibuiſtis!* Luc. cap. II. v. 52.

(f) *Nihil veritas erubeſcit, niſi ſolum-*

différente des fauſſes Religions ; qui ne ſe conſervent qu'à la faveur des ténebres de l'ignorance ; ne craint rien tant que d'être cachée. Tous ceux qui l'ont haïe par défaut de connoiſſance (*g*), ont ceſſé de la haïr, auſſi-tôt qu'ils ont commencé à la connoître, & ſont devenus Chrétiens ». On ne peut effectivement la connoître ſans l'aimer, parce qu'elle porte avec elle des caracteres de vérité, auxquels ſont obligées de céder toutes les perſonnes qui la conſiderent ſans préjugés.

V.

Mais faites attention que trop étudier la Religion, ne la pas étu-

---

modò abſcondi. Tertull. adverſus Valent. n. 3.

(g) *Omnes qui retrò oderunt, quia ignorabant, ſimul deſinunt ignorare, ceſſant & odiſſe. Ex his fiunt Chriſtiani.* Tertull. Apolog. adverſus gentes.

dier aſſez, ſont deux extrêmités également dangereuſes. Souvent en voulant trop approfondir ſa Doctrine, on ſe perd dans l'abyme de ſes myſteres ; & on s'éloigne d'autant plus de leur intelligence, que l'on croit avoir fait plus de progrès pour les comprendre. D'un autre côté, l'indifférence pour la connoître nous empêche d'en ſentir l'excellence, & de nous y attacher avec le zele qui convient ; parce que notre amour pour les choſes ne ſe forme & n'augmente en nous qu'en proportion de la connoiſſance de la bonté de l'objet. Il y a donc un milieu à garder dans l'étude de la Religion. Or, ce milieu, pour le commun des Fideles, conſiſte dans les inſtructions publiques que l'Egliſe leur donne par ſes Miniſtres : les Catéchiſmes des Dioceſes, & les livres de piété.

V I.

De plus amples éclairciſſements ne ſont néceſſaires qu'à ceux qui ſont chargés , par leur état , de l'inſtruction publique ; mais non pas aux ſimples Fideles , qui ont l'avantage de trouver dans le Corps des Paſteurs une regle vivante & infaillible de vérité. La condition de nos freres errants n'eſt pas ſi avantageuſe ; rejetant toute autorité viſible , ils n'ont d'autre voie, pour parvenir à la connoiſſance de la vérité , que celle de la diſcuſſion ou de l'examen. Or, cette voie demande de grandes connoiſſances que le commun des Fideles n'a pas , & exige une étude très-pénible dont il n'eſt pas capable : elle expoſe d'ailleurs à de grandes perplexités ceux qui ont le plus de ſuffiſance , pour peu qu'ils conſiderent l'importance de la matiere , les ſuites funeſtes de

l'erreur, & la foibleſſe de l'homme. Ce mot d'un Ancien eſt connu (*h*) : *Je ſuis homme ; je ne me crois pas exempt des fragilités de l'humanité.* Nos demi freres reſſemblent à ces gens dont parle S. Paul (*i*), qui étudient toujours, & qui ne parviennent point à la connoiſſance de la vérité : l'autorité viſible de l'Egliſe eſt la ſeule voie qui y conduiſe, ſans égarer jamais perſonne.

VII.

On pourroit encore ajouter que ces recherches qu'on conſidere comme ſi utiles, deviennent ſouvent funeſtes aux perſonnes de votre ſexe. Elles veulent ſavoir le

(h) *Homo ſum, nihil humani à me alienum puto.* Terent.

(i) *Semper diſcentes & nunquam ad ſcientiam veritatis pervenientes.* 2. Timoth. cap. III. v. 7.

pour & le contre ; mais leur eſprit communément trop dominé par l'imagination, n'eſt pas aſſez libre ni aſſez fort pour diſtinguer le ſophiſme du raiſonnement, l'opinion de l'Ecole d'avec le dogme, le faux du vrai : trop foibles pour ſuivre le fil d'un principe dans toutes ſes conſéquences, le brillant les touche plus que le ſolide. Le défaut d'ailleurs de certaines connoiſſances, qui ne font point partie de leur éducation, eſt ſouvent cauſe qu'elles ne ſaiſiſſent les queſtions que d'une maniere fort imparfaite ; ce qui les précipite quelquefois dans des travers dont on a beaucoup de peine à les faire revenir, étant pour la plupart fort attachées au parti qu'elles ont une fois embraſſé, ou Catholiques zélées, ou Hérétiques paſſionnées. Or, tout écart eſt dangereux en matiere de Religion. Il eſt donc plus ſage pour votre ſexe d'abandonner aux Théologiens l'examen des dogmes, &

de ſe borner à l'enſeignement de ſes Paſteurs, ſans vouloir porter la faulx dans la moiſſon d'autrui. *Une ignorance ſoumiſe* (l) *à la foi vaut mieux qu'une ſcience téméraire.*

VIII.

Enfin, ayez toujours préſentes à votre eſprit ces belles paroles de S. Auguſtin à ſon peuple (*m*) : « quand, lui diſoit-il, vous nous voyez diſputer pour vous, priez pour le ſuccès de nos conférences, aidez-nous par vos jeûnes & vos aumônes : donnez des aîles à vos

(l) *Melior eſt fidelis ignorantia quàm temeraria ſcientia.* S. Aug. ſerm. 20 de verbis Apoſtoli.

(m) *Nos diſputamus pro vobis : vos orate pro nobis orationes etiam veſtras, jejuniis & eleemoſynis adjuvate. Addite pennas illis quibus volant ad Deum. Sic agentes negotium, fortaſſe utiliores nobis eritis, quàm nos vobis.* S. Aug. ſerm. 358 de concordiâ. Edit. Bened.

prieres, afin qu'elles montent juſqu'aux Cieux : vous ferez par ce moyen plus que nous ne pouvons faire. Vous agirez plus utilement par vos prieres, que nous par nos diſcours & nos conférences (*n*) ». Telle eſt, ſelon ce ſaint Docteur que l'Egliſe vénere comme une de ſes plus grandes lumieres, pour les ſimples Fideles, la vraie maniere de ſe conduire : quand il s'éleve quelque tempête contre la foi, ne vous en écartez jamais.

(*n*) S. Aug. Serm. 357 de laudibus pacis.

CHAPITRE

CHAPITRE VI.

Uſez de diſcernement dans le choix de vos amis ; conſidérez les mœurs & les ſentiments des perſonnes avant de vous y attacher.

I.

RIEN n'eſt plus vrai que cette parole qui a paſſé en proverbe : *Dites-moi qui vous fréquentez, & je vous dirai qui vous êtes.* Nous prenons, ſans nous en appercevoir, les mœurs & la maniere de penſer de ceux avec leſquels nous vivons habituellement. Or, il eſt bon que vous obſerviez que le libertinage de l'eſprit, qu'on appelle *liberté de penſer*, & qu'on voudroit faire paſſer pour une prérogative inſéparable d'un être penſant, fait un ravage affreux dans

la Religion dominante du Royaume. La licence enfante de jour en jour de nouveaux monſtres. L'ordre eſt renverſé, la Théologie eſt ſoumiſe à la Philoſophie, la parole de Dieu à celle de l'homme, la maîtreſſe à la ſervante. Une raiſon téméraire prétend aſſujettir la Religion à ſon orgueilleux compas. Les libertins ſe multiplient, les novateurs fermentent toujours, les Fideles ſont ébranlés. Le dirai-je avec un Poëte moderne ?

Tout étoit adoré dans le ſiecle Païen,
Par un excès contraire, on n'adore plus rien.
Racine, Relig. Chant VI.

II.

Le Chriſtianiſme, cette Religion ſi ſainte, ſi reſpectable, ſi aimable, eſt devenue un opprobre dans un certain monde. On rougit de paroître Chrétien. « *Caïus Sejus* (a),

(a) *Bonus vir Caïus Sejus, tantùm quòd*

diſoit un Païen, dans Tertullien, eſt un honnête homme ; c'eſt dommage qu'il ſoit Chrétien. Un autre ; je ſuis ſurpris que *Lucius*, cet homme ſage, ſe ſoit converti tout d'un coup au Chriſtianiſme ». Ce langage, diſons-le à notre confuſion, n'eſt pas rare de nos jours. Les Païens qui parloient ainſi, ont diſparu : mais les impies, qui ſe trouvent répandus par-tout, parlent comme eux. Oui, nous voyons encore de nos jours ſe vérifier cet ancien Oracle du Prophete : « j'ai nourri des enfants (*b*), dit le Seigneur, je les ai élevés, & ils m'ont mépriſé. Le bœuf con-

---

Chriſtianus. Item alius ; ego miror Lucium, ſapientem virum, repentè factum Chriſtianum. Tertull. Apologet.

(b) *Filios enutrivi, & exaltavi : ipſi autem ſpreverunt me. Bos cognovit poſſeſſorem ſuum, & aſinus præſepe Domini ſui : Iſraël autem me non cognovit, & populus meus non intellexit.* Iſaïæ. cap. I. v. 2 & 3.

noît celui à qui il eſt, & l'âne l'étable de ſon maître ; mais Iſraël ne m'a point connu, & mon peuple a été ſans entendement ».

III.

Ne penſez pas que je me laiſſe emporter par les impreſſions d'une imagination trop échauffée : vous en conviendrez vous-même d'après l'expoſé que je ne tarderai pas à vous faire des différentes manieres dont on attaque notre ſainte Religion dans un certain monde. Mais en attendant, concluez avec moi, qu'il eſt de la prudence chrétienne, aujourd'hui plus que jamais, de ne pas ſe lier indifféremment avec toute ſorte de perſonnes. Uſez donc de diſcèrnement dans le choix de vos amis ; formez votre ſociété de ceux qui font profeſſion de la foi catholique, dans leurs actions comme dans leurs paroles, & qui ne rougiſſent point de l'Evangile.

Vous les connoîtrez à ces trois caracteres.

I V.

Le premier eſt un grand reſpect pour le Corps des premiers Paſteurs, & en particulier pour le Saint Siege, qui eſt le centre de l'unité eccléſiaſtique. C'eſt des Evêques dans la perſonne des Apôtres, que le Sauveur a dit : *qui vous écoute, m'écoute ; & qui vous mépriſe, me mépriſe.* C'eſt à eux qu'il a confié le gouvernement de ſon Egliſe : c'eſt avec eux qu'il a promis de demeurer tous les jours juſqu'à la conſommation des ſiecles : c'eſt enfin à leur autorité que tout doit être ſoumis dans le ſpirituel, depuis le trône des Rois juſqu'à la chaumiere du berger. Nous en trouvons la preuve dans la conduite que tint S. Ambroiſe à l'égard de l'Empereur Valentinien, qui avoit voulu préſider comme Juge à une conférence théologique entre ce ſaint Evêque, &

Auxence, Evêque Arien. Saint Ambroiſe, qui connoiſſoit trop l'étendue du pouvoir de ſon Souverain, pour en ignorer les juſtes bornes, lui dit, avec une fermeté reſpectueuſe : « (c) Quand avez-vous entendu dire, très-clément Empereur, que des Laïques jugeaſſent un Evêque en matiere de foi ? Si l'Evêque doit recevoir du Laïque l'inſtruction, que le Laïque diſpute donc, & que l'Evêque écoute en ſilence les leçons du Laïque ».

V.

Le ſecond caractere eſt la noble ſimplicité avec laquelle vous les verrez

(c) *Quando audiſti, clementiſſime Imperator, in cauſâ fidei Laïcos de Epiſcopo judicaſſe ?.... Si docendus eſt Epiſcopus à Laïco, quid ſequatur ; Laïcus ergo diſputet, & Epiſcopus audiat, Epiſcopus diſcat à Laïco.* S. Ambr. lib. V. Epiſt. XXXII. ad Valentinianum Imper.

marcher dans les ſentiers de la Religion, en ſuivre les exercices, en profeſſer les dogmes, ſans dépendre du reſpect humain. Le vrai Catholique ſimple comme la colombe, ne marche point par deux voies, ne tergiverſe jamais dans ſes ſentiments ; il confeſſe ouvertement dans l'occaſion ce qu'il croit ; docile comme la brebis, il écoute la voix de ſes Paſteurs avec attention, & la ſuit avec ſoumiſſion, perſuadé qu'ils ſont les guides auxquels Dieu a confié le ſoin & la conduite de ſon ame ; il n'examine point après eux : ſa curioſité ſe borne à rechercher & à connoître leur enſeignement : en vain on lui reproche l'aveuglement de ſa ſoumiſſion ; il ſait qu'il obéit à une autorité infaillible : c'en eſt aſſez pour le convaincre que ſon obéiſſance eſt un devoir.

V I.

Le troiſieme caractere eſt une cer-

taine vénération pour les perſonnes conſacrées à Dieu & pour toutes les pratiques de l'Egliſe. Quand on aime véritablement la Religion, on honore tout ce qui lui appartient. Si le Miniſtre s'écarte de ſon devoir ; le Laïque religieux, inſtruit que dans tous les états le mauvais grain ſe trouve mêlé avec le bon, diſtingue le défaut de l'humanité d'avec la profeſſion, condamne le vice, & honore le caractere. S'il eſt mauvais, dit-il, ce n'eſt pas parce qu'il eſt Prêtre, mais parce qu'il eſt homme (*d*). Il fait d'ailleurs (*e*) qu'il ne faut

(d) *Tribum levi noli numerare, neque pones ſummam eorum cum Filiis Iſraël : ſed conſtitue eos ſuper Tabernaculum teſtimonii & cuncta vaſa ejus, & quidquid ad cæremonias pertinet.* Numer. cap. I. v. 45 & 50.

(e) *Nolite tangere Chriſtos meos : & in Prophetis meis nolite malignari.* Pſ. 104. v. 15.

Adverſùm Presbyterum accuſationem

pas recevoir facilement les accuſations formées contre les Prêtres du Seigneur. Egalement, ſi certaines pratiques tournent en abus par l'ignorance ou la mauvaiſe diſpoſition de quelques particuliers, il blâme ce qui s'y gliſſe de mauvais, & continue de rendre aux pieux uſages le reſpect qui leur eſt dû, dans le principe, qu'on ne doit pas juger des choſes par leurs accidents. De quoi n'abuſe-t'on pas?

VII.

Tels ſont, Madame, les caracteres qui doivent vous déterminer dans le choix de vos amis. Or, je ne ſaurois vous diſſimuler que vous ne les remarquerez pas en beaucoup de gens. Les uns, enfants révoltés contre l'Egliſe, leur mere, ne cherchent qu'à corrompre la

citò ne receperis. S. Hyeron. Epiſt. ad Ruſticum Monachum de vivendi formâ.

foi de ceux qui les admettent dans leur familiarité, & leur inſpirer de l'éloignement pour les déciſions de l'Egliſe : ils n'épargnent rien pour parvenir à leur but. Les autres, ennemis déclarés de la Religion Chrétienne, ne s'étudient qu'à donner un ridicule à toutes les pratiques de la Religion, comme à ceux qui s'y conforment le plus exactement : ils n'épargnent pas ſes Miniſtres. Ce ſont, ſi on veut les en croire, des impoſteurs, qui trompent les peuples par de ſuperſtitieuſes prédications.

VIII.

Les Moines ſur-tout, cette noble portion de l'Egliſe, peuvent s'appliquer aujourd'hui ce que ſaint Paul diſoit autrefois au nom des premiers Chrétiens (*f*) «. *Nous*

(*f*) *Blaſphemamur & obſecramus : tanquam purgamenta hujus mundi facti ſu-*

ſommes regardés, diſoit-il, *comme les balayures, & comme l'ordure de ce monde*». Combien de déclamations indécentes, que de traits inſultants, que de ſaillies déplacées contr'eux, dans les cercles & dans les ouvrages du temps! On a voulu les rendre ridicules & mépriſables aux yeux des peuples, & on y a réuſſi en partie. Tel, qui, dans le rang de Citoyen, ſeroit aimé & reſpecté pour ſa probité & la pureté de ſes mœurs, eſt regardé, ſous l'habit Religieux, comme le dernier des hommes. *C'eſt un Moine*: tout eſt dit quand on a prononcé ce mot. Il eſt coupable, parce qu'il *eſt Moine*. Son nom fait ſon crime: ainſi (*g*); « on haît en des hommes

mus, omnium peripſema uſque adhuc. 1. Cor. cap. IV. v. 13.

(g) *Oditur itaque in hominibus innocuis etiam nomen innocuum.* Tertull. Agologet.

Si nominis odium eſt, quis nominum reatus? Tertull. ibidem.

innocents un nom innocent ». Car, demande Tertullien aux Païens, qui avoient la même horreur pour le nom *Chrétien*: « Si c'eſt le nom qui vous eſt odieux, quel eſt le crime des noms » ? Je crois entrevoir les motifs ſecrets de tous ces emportements. Pluſieurs Corps Religieux poſſedent de grands biens : premier crime aux yeux de la cupidité. L'impiété a le chagrin de trouver dans pluſieurs de ces Corps des ennemis redoutables, que leurs ſophiſmes ne peuvent embarraſſer, que leurs intrigues ne ſauroient corrompre, & que leurs violences ne peuvent abattre, ſecond crime au tribunal des Philoſophes modernes. Ces Corps ſont attachés d'une maniere intime au S. Siege, de qui ils tirent leur exiſtence religieuſe, comme ils reçoivent du Prince l'exiſtence civile : c'eſt le crime des crimes. En effet le mépris du Monachiſme paroît augmenter dans la même proportion

que la nouveauté & l'impiété. Il y a, dit-on, de mauvais Moines : qui en doute ? il y avoit dans le College Apoſtolique un très-méchant Apôtre ; point d'Etats ſans mauvais ſujets. Il y a dans la robe de mauvais Magiſtrats ; dans le Militaire de mauvais Commandants, dans le Commerce de mauvais Négociants. L'ivraie eſt mêlée par-tout avec le bon grain : accuſons l'humanité, mais honorons toujours les profeſſions. Les Moines relâchés ne ſont pas mauvais parce qu'ils ſont Moines, mais parce qu'ils ſont hommes. *Vitia erunt donec homines.* Tacit.

CHAPITRE VII.

Des Hérétiques en général.

I.

APRE'S vous avoir fait ſentir la néceſſité d'uſer de diſcernement dans le choix de vos amis, il me paroît naturel de vous faire connoître les différentes eſpeces de perſonnes dont le commerce pourroit altérer votre Religion. Le péril connu eſt plus facile à éviter. Vous trouverez donc premiérement dans le monde des gens qu'un attachement opiniâtre à des erreurs condamnées, ſépare du ſein de l'Egliſe leur mere. La religieuſe attention du Prince qui nous gouverne, à faire fleurir la Religion Catholique dans ſes Etats, n'a pu empêcher ces ſectaires, de

ſe répandre ſourdement, & de ſe multiplier même en quelques endroits ; ce qui expoſe beaucoup le peuple fidele, qui ne joint pas toujours à la ſimplicité de la colombe, la prudence du ſerpent.

I I.

Nous appellons ces enfants révoltés, des hérétiques. Ils ſe diviſent en différentes ſectes, qui empruntent leur dénomination particuliere de l'héréſiarque, dont ils ſuivent les égarements. C'eſt ainſi que les diſciples de *Luther* ſont appellés *Luthériens*, & les ſectateurs de *Calvin*, *Calviniſtes*. Attachés à la parole de l'homme, il étoit naturel qu'ils en tiraſſent leur nom. Les Catholiques au contraire, qui ne ſuivent que la parole de Dieu, n'ont point de dénomination particuliere. « *Chrétien eſt mon*

nom (a), diſoit un Ancien, *& Catholique, mon ſurnom* ».

III.

L'Egliſe a eu dans tous les ſiecles de ces enfants dénaturés, qui ont levé l'étendart de la révolte contre elle. Les *Marcion*, les *Sabellius*, les *Arius*, les *Pélage*, les *Neſtorius*, les *Eutichès*... & dans les temps poſtérieurs les *Wiclef*, les *Jean-Hus*, les *Luther*, les *Calvin*, ne prouvent que trop cette affligeante vérité. Tous ces hérétiques ont élevé Autel contre Autel, Chaire contre Chaire, tous ont attaqué la Doctrine de l'Egliſe, mais en différentes manieres; tous ont eu des ſectateurs. L'Apôtre, par un eſprit prophétique, avoit annoncé

(a) *Chriſtianus mihi nomen eſt, Catholicus cognomen.* Pacianus, Epiſt. I. ad Sympron.

ces impoſteurs. « Il faut (*b*), dit-il, qu'il y ait des héréſies, afin qu'on découvre par-là ceux d'entre vous qui ont une vertu éprouvée ».

I V.

Vous obſerverez que le propre des hérétiques eſt de n'avoir point de ſtabilité dans la doctrine (*c*), &

(b) *Oportet & hæreſes eſſe, ut & qui probati ſunt, manifeſti fiant in vobis.* 1. Cor. cap. II. v. 19.

(c) *Mentior, ſi non etiam à regulis ſuis variant inter ſe (hæretici), dum unuſquiſque proinde ſuo arbitrio modulatur quæ accepit, quemadmodùm de ſuo arbitrio ea compoſuit ille qui tradidit..... denique penitùs inſpectæ hæreſes omnes in multis cum auctoribus ſuis diſſentientes deprehenduntur.* Tertull. lib. de præſcript. n. 43. Edit Rigaltii.

Habent verò hæretici hoc proprium, quod in eo gradu, in quo de Eccleſiâ exeunt, diu ſtare non poſſunt, atque à ſemetipſis plerumque longiùs, confuſionis ſuæ altercatione, dividuntur. S. Greg. Mag. lib. III. moral. cap. XIX.

de ſe partager à la ſuite des diſputes en différentes ſectes. On ſait ce qu'ils penſent aujourd'hui, mais on ne peut prévoir ce qu'ils penſeront demain. Tout le monde ſait que les diſciples de *Luther* & de *Calvin* ont fait pluſieurs changements dans la doctrine de leur maître. Ces variations ne doivent ſurprendre perſonne. Quand on a abandonné une fois le flambeau de l'autorité, il n'y a plus de barriere capable de fixer la légéreté de l'eſprit : on devient comme un roſeau qui tourne à tous vents. On enfante des ſyſtêmes, on les change, on bâtit, on détruit, on avance, on recule. Si l'on veut être conſéquent, en partant d'un faux principe, que d'erreurs n'eſt-on pas obligé d'adopter ? On ſe précipite d'abyme en abyme ; & après avoir bien ſubtiliſé ſur la Religion, on vient au point de n'en avoir aucune. C'eſt ainſi qu'un voyageur qui a le malheur de

donner dans une fauſſe route, s'il la continue, ne fait que s'égarer de plus en plus. Cette inconſtance des hérétiques a été remarquée par pluſieurs Peres.

V.

« S. *Jude*, après S. *Pierre* (*d*), nous repréſente les hérétiques comme des nuées ſans eau (*e*) que le vent emporte çà & là ; comme des arbres qui ne fleuriſſent qu'en automne, ſans porter aucun fruit ; comme des vagues furieuſes de la mer, d'où ſortent, ſemblables à

(d) *Hi ſunt fontes ſine aquâ, & nebulæ turbinibus exagitatæ, quibus caligo tenebrarum reſervatur.* 2. Petri. cap. II. v. 17.

(e) *Hi ſunt... nubes ſine aquâ, quæ à ventis circumferuntur, arbores autumnales infructuoſæ, bis mortuæ, eradicatæ, fluctus feri maris deſpumantes ſuas confuſiones, ſidera errantia, quibus procella tenebrarum ſervata eſt in æternum.* Judæ. v. 12 & 13.

aux Donatiſtes, dans la célebre queſtion de la rébaptiſation. « O admirable changement ! s'écrie-t-il (*g*), les Auteurs de la même opinion ſont déclarés Catholiques, & leurs ſectateurs hérétiques ; les maîtres ſont abſous, & les diſciples condamnés ; ceux qui ont compoſé les livres, ſont jugés dignes du Ciel, & ceux qui en défendent la doctrine, deſtinés aux ſupplices de l'enfer ». Pourquoi, demanderez-vous, un ſort ſi différent entre des perſonnes qui erroient également ? La queſtion ſe réſoud par les différentes diſpoſitions de leur cœur. S. Cyprien & S. Firmilien ſoutenoient de bonne foi, & ſans

(g) *O rerum mira converſio! Auctores ejuſdem opinionis Catholici, conſectatores vero hæretici judicantur. Abſolvuntur Magiſtri, condemnantur diſcipuli. Conſcriptores librorum, filii regni erunt ; adſertores verò gehenna ſuſcipiet.* Vincentius Lerin. in commonit.

aucun entêtement que le Baptême conféré par les hérétiques, ſous l'invocation des trois Perſonnes de la Sainte Trinité étoit invalide & devoit être réitéré; & ils le ſoutenoient avant que cette erreur fût condamnée publiquement par l'Egliſe, diſpoſés d'ailleurs à l'abandonner auſſi-tôt que l'Egliſe l'auroit proſcrite : les Donatiſtes au contraire la défendirent depuis avec opiniâtreté, contre la définition publique de l'Egliſe, & joignirent ainſi à l'erreur le crime d'héréſie, qui leur attira des anathêmes; l'entêtement conſomma en eux ce que l'erreur avoit commencé. Car l'héréſie, comme nous l'avons obſervé, n'eſt pas une ſimple erreur contre la foi, mais une erreur ſoutenue avec opiniâtreté contre l'enſeignement public de l'Egliſe; de maniere que, pour être un hérétique, proprement dit, il faut joindre l'entêtement à l'erreur.

VIII.

Mais pourquoi Dieu, pourroit-on demander, qui aime les hommes, qui veut les ſauver tous, ſouffre-t-il les héréſies, qui en font tant périr ?

Orgueilleuſe queſtion ! Qui ſommes-nous pour vouloir entrer dans les conſeils du Seigneur ? Ses voies ſont-elles les nôtres ? Ne murmurons point contre ſa Providence. Si d'un côté il ſouffre de faux Apôtres s'ériger en Docteurs de la vérité, il nous fournit de l'autre, dans l'autorité toujours viſible de l'Egliſe, un moyen ſûr de nous garantir de la ſéduction. Perſonne n'eſt trompé que celui qui ferme les yeux à ce lumineux flambeau qui brille pour tous.

Pourquoi, encore une fois ? « C'eſt, répond l'Apôtre, aux Fideles de Corynthe, afin qu'on découvre par-là ceux d'entre vous qui

qui ont une vertu éprouvée ». La tentation fait connoître les vrais Chrétiens, qui, dans la ſécurité, ſe trouvent confondus avec les mauvais. C'eſt ainſi que dans la paix tout homme eſt ſoldat; mais dans la guerre, le maſque tombe aux lâches, & le ſoldat s'evanouit, *cadit perſona, manet res.*

IX.

Pourquoi ? C'eſt, répondent les Peres, pour donner à la vérité un nouvel éclat, en obligeant les Docteurs Catholiques à développer le dépôt de la foi, & à produire en ſa faveur tous les motifs de crédibilité, que l'Ecriture & la Tradition peuvent fournir aux Théologiens qui les conſultent. Le Myſtere de la Sainte Trinité, comme le remarque S. Auguſtin (*h*), n'a jamais été expoſé avec

(h) *Numquid enim perfectè de Trinitate*

plus de clarté que depuis les blaſphêmes de l'impie *Arius* : jamais on n'a parlé avec plus de préciſion & de netteté de celui de l'Incarnation, qu'après les écarts de *Neſtorius* & *d'Eutiches* : jamais les matieres de la Grace n'ont été mieux expliquées que depuis les égarements de l'ingrat *Pélage*. *Béranger*, *Wiclef*, *Luther*, *Calvin* ont également donné occaſion aux Théologiens Catholiques de traiter les Sacrements avec plus de méthode. Les héréſies ſervent ainſi, contre l'intention de leurs Auteurs, à faire briller la vérité d'un nouvel éclat : arrêtons donc nos murmures, & adorons la ſageſſe de Dieu, qui ſe jouant de la malice des mortels, tire le bien du mal, l'ordre du déſordre même, & la lumiere des ténebres.

---

tractatum eſt, antequàm oblatrarent Ariani?... S. Aug. enarrat in Pſalmum 54. Edit. Bened.

X.

L'Egliſe Catholique, par un arrangement admirable de la Providence, tire avantage de tous ſes ennemis. « Elle ſe ſert, dit Saint Auguſtin (*i*), des Païens comme de la matiere de ſes conquêtes ; des hérétiques comme de la pierre de touche de ſa Doctrine ; des ſchiſmatiques, comme de la preuve

(i) *Omnibus errantibus utitur ad provectus ſuos & ad eorum correctionem, cùm evigilare voluerint. Utitur enim gentibus ad materiam operationis ſuæ, hæreticis ad probationem doctrinæ ſuæ, ſchiſmaticis ad documentum ſtabilitatis ſuæ, Judæis ad comparationem pulchritudinis ſuæ. Alios ergo invitat, alios excludit, alios relinquit, alios antecedit : omnibus tamen gratiæ Dei participandæ dat poteſtatem, ſive illi formandi ſint adhuc, ſive reformandi, ſive recolligendi, ſive admittendi.* S. Aug. lib. de verâ Relig. cap. 6. col. 751. tom. 1. Edit. Bened.

la plus ſenſible de ſon inébranlable fermeté ; & des Juifs, comme d'un luſtre, qui releve merveilleuſement l'éclat de ſa beauté. Elle tend les bras aux Païens pour étendre de plus en plus le royaume de Jeſus-Chriſt ; elle chaſſe les hérétiques pour maintenir la pureté de ſa Doctrine ; elle laiſſe aller les ſchiſmatiques, pour marquer qu'elle ne reconnoît pour ſes enfants que ceux qui demeurent attachés à ſon unité ; elle fait briller aux yeux des Juifs, pour les confondre, ſes avantages ſi lumineux qui la relevent ſi fort au-deſſus de la Synagogue, & que l'oppoſition de ce peuple endurci ne fait que rendre plus éclatants : mais en même temps elle leur tient à tous la porte de la Grace & du ſalut ouverte ; toujours prête à former les Païens, en leur communiquant la foi ; à réformer les hérétiques en les faiſant revenir à la ſaine doctrine ; à remettre les ſchiſmatiques

dans ſon ſein, lorſqu'ils ſont dans la diſpoſition d'y rentrer ; & à recevoir les Juifs, auſſi-tôt que leur aveuglement ſe diſſipe » : tendre mere, elle dit à tous, oubliez ceux que vous avez quittés, & ſoyez des nôtres.

XI.

Enfin que le progrès des nouvelles héréſies dans pluſieurs Etats voiſins de la France, ne devienne point pour votre foi une occaſion de ſcandale. Le relâchement de la Doctrine que les chefs des nouvelles ſectes ont prêché, en eſt l'unique cauſe : nous croyons facilement ce qui peut flatter nos paſſions. « Ces maximes, dit Eraſme (*l*), ſont douces & flatteuſes ».

(l) *Blanda dictu ſunt iſta : nullus obligatur ad confitendum Sacerdoti ; Pontificum præſcriptiones de jejuniis ac delectu ciborum rejiciendæ ſunt. Non eſt cur quiſquam*

 Placide à Scholaſtique, Perſonne n'eſt obligé de confeſſer ſes péchés au Prêtre, d'obſerver les Ordonnances du Pontife ſur le jeûne & l'abſtinence, de ſe mortifier le corps par des œuvres ſatisfactoires. Le Chriſt a ſatisfait pour nous abondamment : il n'importe point au ſalut que nos œuvres ſoient bonnes ou mauvaiſes : croyez ſeulement qu'il eſt mort pour vous racheter, & vous

---

ſeſe maceret operibus ſatisfactoriis ; Chriſtus dependit abundè pro nobis. Nec ad ſalutem refert, bona an mala ſint opera noſtra ; tantummodò illum crede pro te redimendo mortuum, & ſalvus eris, qualiacumque fuerint opera noſtra. In Euchariſtiâ non eſt niſi panis aut vinum. Pontificum & Epiſcoporum ſanctiones non obligant quemquam. Vota ut ſuſcipienda non ſunt, ita reſcindenda ſunt quæ ſuſceperis. Jus contrahendi matrimonii nullius autoritate poteſt cuiquam interdici. Hæc, aliaque ſimilia primâ ſpecie blandiuntur auribus : ſed etiam atque etiam videndum eſt ne poculum melle prælitum, habeat aconitum diſſimulatum. Eraſm. Ep. ad fratres inferioris Germaniæ. Edit. Pariſ. 1545 apud Simonem Colinæum.

ſerez ſauvé, quelque ſoient vos œuvres. Il n'y a que du pain & du vin dans l'Euchariſtie. Les ſanctions des Pontifes & des Evêques n'obligent perſonne. Il n'eſt point permis de prononcer des vœux, on doit révoquer ceux qu'on a faits. Aucune autorité ne peut interdire à perſonne le mariage. « Ces leçons, ajoute Eraſme, flattent d'abord, mais il faut prendre garde que le breuvage adouci par le miel, ne contienne un poiſon ». Il ne faut donc pas être ſurpris du progrès de l'héréſie dans les derniers ſiecles. Une doctrine ſi favorable aux paſſions ne pouvoit manquer de faire beaucoup de proſélytes. Je vous ai cité le témoignage d'Eraſme, parce qu'il paſſoit avec raiſon pour le plus beau génie de ſon ſiecle, également eſtimé des Catholiques & des Proteſtants.

CHAPITRE VIII.

Deux eſpeces d'Héréſies, Tolérants & Intolérants.

I.

ON peut diſtribuer les hérétiques en deux claſſes. La premiere eſt des Intolérants, l'autre des Tolérants. Nous appellons hérétiques intolérants, ces novateurs qui prétendent poſſéder ſeuls la vérité, & condamnent tous ceux qui ne veulent pas s'aſſujettir à leur maniere de penſer. On peut avec juſtice les taxer d'inconſéquence dans leur maniere de procéder. Quiconque renonce aux enſeignements de l'Egliſe, pour ſe former à ſon gré un ſyſtême de Religion, ne doit pas trouver mauvais que les autres uſent de la même liberté,

le particulier n'a point droit de dominer ſur la foi du particulier. L'autorité viſible de l'Egliſe une fois rejetée, ou, ce qui revient au même, la raiſon établie comme regle ſuprême de la foi, la liberté de penſer doit être admiſe pour tous.

Lorſque je vois des hérétiques s'élever contre leurs égaux, je me rappelle auſſi-tôt ce mot d'un ancien ſatyrique (*a*) : « qui pourroit, dit-il, ſe contenir en voyant un voleur déplaire à *Verrès* ; un homicide à *Milon*, un inceſtueux à *Clodius*, un *Céthégus* à *Catilina* » ? En effet il eſt du dernier ridicule de condamner dans les autres une licence dont on uſe ſoi-même. C'eſt d'après ce principe, que *Tertullien* conclud que les diſciples de *Va-*

(a) *Quis cœlum terris non miſceat & mare cœlo ?*
Si fur diſpliceat Verri, homicida Miloni ?
Clodius accuſet mœchos, Catilina Cethegum ? Juvenal, Sat. II. v. 16.

lentin & de *Marcion*, pouvoient également que leurs maîtres (*b*), innover dans la foi ſelon leurs caprices, ce qui eſt permis aux maîtres ne pouvant être interdit aux diſciples. On doit donc conſidérer ces hérétiques comme des gens inconſéquents. Voyez M. Papin, dans ſon Traité contre le Tolérantiſme en matiere de Religion.

II.

Il faut raiſonner différemment ſur les Catholiques : s'ils ne tolerent aucune ſecte oppoſée à leur ſociété, on ne ſauroit les accuſer d'inconſéquence dans leur marche. Ils déclarent ouvertement à qui veut l'entendre, qu'ils ne ſont point les Auteurs de leur Doctrine, mais

(b) *Idem licuit Valentinianis quod Valentino ; idem Marcioniſtis, quod Marcioni, de arbitrio ſuo fidem innovare.* Tertull. lib. de præſcript. n. 42.

qu'ils l'ont reçue de Jeſus-Chriſt, par le canal des Apôtres & de leurs ſucceſſeurs, qu'ils reconnoiſſent pour les légitimes interpretes de cette ſcience divine, auquels tous les Fideles ſont obligés d'obéir, & de ſoumettre leur maniere de penſer dans les diſputes qui s'élevent ſur la foi. C'eſt pourquoi s'ils ne veulent pas accorder aux novateurs la liberté de régler leur croyance, ſuivant leurs idées, c'eſt qu'ils ne la prennent pas pour eux-mêmes. Ils ont reçu la foi comme un dépôt ſacré, ils veulent que leurs freres la conſervent de même.

III.

Nous entendons par hérétiques tolérants ces novateurs commodes, qui, perſuadés qu'ils ne peuvent refuſer à leurs égaux une liberté qu'ils s'arrogent eux-mêmes, ſouffrent volontiers que les autres penſent différemment ; ils recon-

noissent un Dieu & un Jesus-Christ ; mais ils croient qu'on peut se sauver dans toutes les sectes chrétiennes, pourvu qu'elles conviennent dans certains articles qu'ils nomment fondamentaux. Il y a long-temps que les Théologiens Catholiques les prient de vouloir bien déterminer ces fameux articles qui doivent faire le point de réunion des différentes sociétés chrétiennes, mais inutilement. Quoi qu'il en soit, il faut leur rendre cette justice, qu'ils sont plus conséquents que les autres ; ils ne le sont cependant pas encore assez, car s'ils vouloient pousser le principe de la tolérance jusqu'où il peut aller, ils devroient conclure qu'on peut se sauver dans toutes les Religions, & même jusques dans l'Athéisme, si on pouvoit être Athée de bonne foi ; mais bornons-nous à les considérer dans leur propre sentiment.

I V.

L'hérétique tolérant fait beaucoup paroître d'amour pour la paix. Sa deviſe eſt *liberté de conſcience*; pourvu, dit-il, qu'on s'accorde dans le principal, il eſt juſte de laiſſer la liberté ſur le reſte : pourquoi s'attaquer les uns les autres ſur des bagatelles ? penſez ce que vous voudrez, mais ne troublez point l'harmonie ; je ne demande pas que vous embraſſiez mon ſentiment, pourquoi voulez-vous que je ſuive le vôtre ? *La paix, la paix*; imitateur de ces faux Prophetes qui panſoient les plaies du peuple, en diſant, *la paix, la paix* (c), *lorſqu'il n'y avoit point de paix,* il cherche ainſi à jeter ceux qui l'écoute dans une dangereuſe indifférence.

(c) *Et curabant contritionem filiæ populi mei cum ignominiâ dicentes, pax, pax, & non eſt pax.* Jerem. cap. VI. v. 14.

croyez avec la même fermeté que cette foi eſt tellement une, qu'on ne ſauroit l'augmenter ni la diminuer ſans la détruire. « Ecoutez (g) l'Edit de votre Roi : celui, dit-il, qui n'eſt point avec moi, eſt contre moi ; & celui qui n'amaſſe point avec moi, diſſipe ». Le Seigneur n'eſt point un Dieu de diſſention, mais le Dieu de l'unité & de la paix. Au reſte quand nous nous élevons contre la tolérance, nous ne prétendons pas que l'intolérance de l'Egliſe Catholique ſoit ſanguinaire. Tendre mere, elle ne fait violence à perſonne, *Eccleſia neſcit ſanguinem.* Elle tend les bras à tous les ſectaires, & les invite à rentrer dans ſon ſein, & les reçoit avec bonté lorſqu'ils veulent y rentrer. En un

(g) *Audi Edictum Regis tui :* (Matth. cap. XII. v. 30.) *qui non eſt mecum, contra me eſt ; & qui mecum non colligit, ſpargit,* S. Hyeron. Epiſt. ad Heliodorum, de laude vitæ ſolitariæ.

mot, ſon intolérance ne conſiſte qu'à penſer que perſonne ne peut être ſauvé, s'il ne profeſſe les dogmes qu'elle enſeigne, & à gémir ſur le ſort de ceux qui ſoutiennent avec opiniâtreté les erreurs qu'elle a proſcrites.

V.

La Théologie des hérétiques tolérants n'eſt, à proprement parler, qu'une Philoſophie où chacun abonde dans ſon ſens. Jeſus-Chriſt n'eſt, à leur égard, que ce que Platon étoit aux Platoniciens, & Ariſtote aux Péripatéticiens. Parfaits imitateurs des diſciples de ces anciens Philoſophes qui interprétoient les ouvrages de leurs Maîtres ſuivant leurs idées, ils expliquent l'Evangile à leur fantaiſie. Luther l'entend d'une maniere, & Calvin d'une autre. Le Ciel, diſent les tolérants, n'a chargé perſonne de l'expliquer aux autres: ce droit eſt commun à tous; eſ-

froyable principe qui autoriſe les plus grands excès : mais n'en ſoyez pas ſurpriſe, un abyme conduit dans un autre, une erreur n'eſt jamais ſeule, elle précipite néceſſairement en d'autres un eſprit conſéquent.

VII.

C'eſt du ſein de la tolérance qu'eſt née cette héréſie qu'on appelle *Piétiſme*, & qui réduit les points fondamentaux de la Religion à la ſeule morale. Tout l'eſprit du Chriſtianiſme, diſent ſes partiſans, ſe réduit à cinq principaux chefs ; 1°. qu'il n'y a qu'un Dieu ; 2°. qu'il eſt le ſeul objet de l'adoration ſouveraine ; 3°. que la meilleure maniere de l'adorer eſt la pratique des bonnes œuvres ; 4°. que chacun doit faire pénitence de ſes péchés ; 5°. que nous ſerons punis ou récompenſés après cette vie : voilà, ajoutent-ils,

l'abrégé de la Religion Chrétienne qui ſe réduit toute à la piété, la charité & la ſainteté. Remarquez que la ſcience du vrai n'eſt ici comptée pour rien : on fait conſiſter tout le Chriſtianiſme dans la pratique du bien, comme ſi les vertus chrétiennes pouvoient être ſéparées des dogmes, qui ſont les principes & les fondements des regles des mœurs. Adorables Myſteres, Trinité, Incarnation, Rédemption, qui avez été annoncés aux Nations, au milieu des miracles les plus éclatants, qui avez été conſacrés par le ſang des Martyrs & les auſtérités de tant de fameux Pénitents, qui avez été enfin défendus par les plumes les plus ſavantes de l'antiquité, vous n'êtes donc que des inutilités. Que l'homme vous reconnoiſſe, ou vous rejette, qu'importe : s'il vit bien, il ſera ſauvé. Ma main tremble, lorſque j'écris de pareilles impiétés : tel eſt cependant l'affreux précipice

que les tolérants creuſent ſous les pieds de ceux qui les reçoivent dans leur familiarité; ils inſpirent d'abord dumépris pour l'autorité de l'Egliſe; ce lumineux flambeau éteint, naît la tolérance, qui détruit le Chriſtianiſme, en repréſentant toutes les ſectes comme permiſes.

VIII.

La tolérance doit donc être conſidérée comme la plus dangereuſe de toutes les erreurs, parce qu'elle les favoriſe toutes, vrai monſtre en matiere de doctrine, compoſé de mille contradictions; c'eſt un artifice inventé par les Docteurs Proteſtants, pour tâcher d'éluder l'argument victorieux que les Controverſiſtes catholiques tiroient des diviſions qui régnoient parmi eux, & pour calmer les juſtes inquiétudes de leurs proſélytes, qui ne pouvoient qu'être ſcandaliſés en voyant leurs chefs diviſés les uns

l'avec les autres ; mais le remede nettoit le comble à leurs égarements. Il auroit été plus naturel de conclure de toutes ces divisions, la néceſſité d'une autorité viſible pour fixer l'unité de la Doctrine, & on l'auroit conclue ſans peine, ſi la haine dont on étoit animé contre l'Egliſe Romaine, n'eût formé un nuage épais qui empêchoit de voir une vérité ſi frappante.

IX.

Ce ſyſtême de tolérance entre dans ces vaſtes provinces, où des peuples, ſéduits par des impoſteurs, vivent dans les ombres de la mort. Luthériens, Calviniſtes, Zuingliens, Anabaptiſtes, & pluſieurs autres diviſés entr'eux par l'héréſie, ſe réuniſſent contre l'Egliſe Catholique, enfans malheureux de parens criminels qui avoient armé leur ſein pour former des ſanglantes diſcordes ; la haine contre l'Egli

maine eſt le ſeul point où toutes les ſectes errantes viennent ſe réunir. Pour le reſte, malgré la tolérance, ce n'eſt que diviſions, & diviſions ſans remedes, puiſqu'elles rejettent toutes l'autorité viſible de l'Égliſe, ſeule capable de les rappeller à cette véritable unité que Jeſus-Chriſt a établie entre ſes membres : craignons que ce malheureux ſyſtême de la tolérance ne prenne racine parmi nous ; ce poiſon, ſous le ſpécieux & ſéduiſant nom d'*eſprit pacifique, ne laiſſe pas de ſe répandre.* On traite de fanatiques, dans un certain monde, tous ceux qui ont aſſez de courage pour s'élever contre : je dis *aſſez de courage*, car une malheureuſe timidité empêche aujourd'hui pluſieurs Catholiques de dire ouvertement leur ſentiment ſur cet article. On retient la vérité captive. Je crains fort que ces timides Chrétiens n'aient un jour lieu de s'en repentir, & de dire avec un Prophete :

ılheur à moi, parce que j'ai gardé ſilence ! væ mihi, quia tacui ! Au ſte n'oubliez jamais que l'into- rance catholique eſt une intolé- nce de doctrine, non de perſonnes.

CHAPITRE IX.

Des artifices des Hérétiques.

I.

L'HÉRÉTIQUE ſe préſente d'abord avec tous les dehors inſidieux du ſerpent pour ſéduire : venez, dit-il aux Fideles, je vous inſtruirai ; ſi vous avez beſoin, je vous ſoulagerai ; ſi vous êtes nus, je vous vêtirai, je fournirai à toutes vos néceſſités. Son extérieur eſt compoſé, ſon geſte eſt modeſte, les paroles ſortent de ſa bouche avec beaucoup de douceur ; on ne ſauroit mieux le comparer à cet égard, qu'à la proſtituée que le Sage nous peint ainſi (*a*) : « ſes levres ſont

(a) *Favus diſtillans labia meretricis, & nitidius oleo guttur ejus : noviſſima autem*

comme

comme le rayon, d'où coule le miel, & ſon goſier eſt plus doux que l'huile; mais la fin en eſt amere comme l'abſynthe, & perçante comme une épée à deux tranchants; ſes pieds deſcendent dans la mort; ſes pas s'enfoncent juſqu'aux enfers, ils ne vont point par les ſentiers de la vie, ſes démarches ſont vagabondes & impénétrables». Mais l'hérétique eſt-il parvenu à ſe former un troupeau? ce n'eſt plus alors cet homme modeſte, doucereux & aimable; il leve la tête & regne en lion. Voyez les dernieres héréſies dans leur berceau; rien de plus modéré que leurs chefs, à peine oſent-ils ſe faire connoître;

---

illius amara quaſi abſynthium, & acuta quaſi gladius biceps. Pedes ejus deſcendunt in mortem, & ad inferos greſſus illius penetrant. Per ſemitam vitæ non ambulant. Vagi ſunt greſſus ejus & inveſtigabiles. Prov. cap. V. v. 3, 4, 5 & 6. Vide S. Greg. Magn. lib. V. moral. cap. XII.

conſidérez-les dans leurs progrès, les chefs ne ſont plus des hommes tranquilles, amis de la paix, mais des ſéditieux qui font couler en France, en Allemagne & dans les Pays-Bas des rivieres de ſang. Vaſtes pays, qui avez été le théatre de ces ſanglantes tragédies, vous vous en ſouvenez encore.

II.

Grand Réformateur, il gémira beaucoup ſur les abus de l'Egliſe Romaine, ſur le faſte des Cardinaux, le luxe des Evêques, le relâchement des Prêtres & des Religieux; il témoignera ſouhaiter une réformation dans le chef & dans les membres; mais ne prenez point le change; le but de toutes ces indécentes déclamations n'eſt que de détruire en vous le reſpect & la vénération que vous devez avoir pour les Miniſtres de l'Egliſe, & particuliérement les premiers Paſ-

teurs, & vous porter au mépris de l'autorité de l'Egliſe, dont les Evêques ſont les dépoſitaires : c'eſt par cet artifice que les premiers Prédicateurs des nouvelles héréſies ſont parvenus à ſéduire des provinces entieres. Le peuple, comme vous ſavez, ſe laiſſe facilement entraîner ſans réflexion à tous les objets qu'on lui met ſous les yeux. Il ne fait pas attention à la ſage maxime de Saint Auguſtin, qui dit *qu'on ne peut & qu'on ne doit pas admettre l'accuſation d'un hérétique contre un Prêtre Catholique* (*b*), parce qu'elle eſt toujours ſuſpecte.

III.

Hypocrite dangereux, il affectera un grand dehors de piété &

(b) *Hæreticorum accuſationes contra Catholicum Presbyterum admittere nec poſſumus nec debemus.* S. Aug. Epiſt. CCLI, ad Pancarium, tom. II, col. 880. Edit. Bened.

de Religion, afin d'en impoſer plus facilement aux ſimples, qui, par défaut d'expérience & de connoiſſance, concluent trop facilement de la régularité des mœurs, la vérité de la doctrine, quoique l'une puiſſe être ſans l'autre : voyez le portrait que fait S. Bernard des Manichéens de ſon temps. « Leurs mœurs, dit-il (*c*), ſont irréprochables, ils n'oppriment perſonne, ils ne font tort à perſonne, leurs

(c) *Jam quod ad vitam moreſque ſpectat, neminem ſupergreditur, neminem concutit, neminem circumvenit. Pallent inſuper ora jejuniis, panem non comedit otioſus, operatur manibus unde vitam ſuſtentat.* S. Bern. ſerm. 65 in cantica.

Fuit ſemper hoc proprium hæreticis, ſimulatâ religionis ſpecie ſimplicibus imponere : Maximinus Arianus penè ſanctiùs ac religioſiùs loquitur quàm Auguſtinus Manichæi non ſolùm dictis, ſed prodigioſâ vitæ ſeveritate pietatem ſimulabant. Eraſmus, Epiſt. ad fratres inferioris Germaniæ. Edit. Pariſ. apud Simonem Colinæum, 1545.

viſages ſont mortifiés & abattus par le jeûne; ils ne mangent point leur pain comme des pareſſeux, & ils travaillent pour gagner leur vie». Peut-on voir des perſonnes d'un extérieur plus impoſant? cependant arrachez le maſque à ces impoſteurs, vous découvrirez, ſous la peau de brebis, des loups cachés, des enfants dénaturés, qui déchirent cruellement le ſein de leur mere; de faux & dangereux Docteurs qui n'affectent les dehors de la piété que pour répandre leurs erreurs avec plus de ſuccès: ce piege eſt d'autant plus dangereux pour les ſimples Fideles, que le plus grand nombre ſe laiſſe prendre aiſément par les apparences.

IV.

Appréciateur injuſte du mérite; l'eſprit de parti lui dictera le blâme & les éloges, «il louera beaucoup les complices de ſa révolte:

militer (*d*) ſous les drapeaux de l'héréſie, & être un grand homme, c'eſt la même choſe aux yeux des Sectaires : nulle part les progrès ne ſont ſi rapides & ſi faciles que dans les camps des hérétiques, comme l'obſerve un Pere». Théophile Catholique menoit une vie obſcure, ſans eſprit, ſans ſcience, ſans talents ; il étoit de ces gens dont on ne parle point, il a quitté le ſein de l'Egliſe pour paſſer dans le parti des Sectaires. Quelle métamorphoſe! Théophile eſt devenu auſſi-tôt un homme diſtingué par ſes lumieres, ſon eſprit, ſes vertus & ſes talents. Il eſt mort depuis, & l'Apologiſte de la ſecte en a fait l'éloge funebre le plus pompeux. Oui, quiconque eſt.... eſt tout, ingénieux ſans eſprit, ſage ſans ſa-

(d) *Nuſquam faciliùs proficitur quàm in caſtris rebellium, ubi ipſum eſſe illic, promereri eſt.* Tertullianus, de præſcript. Edit. Rigaltii, pag. 247.

geſſe, ſavant ſans ſcience, & honnête homme quelquefois ſans probité.

V.

Hommes artificieux, ils affectent au-dehors un grand zele contre les héréſies différentes de la leur, pour ſe concilier l'eſtime & la vénération des Fideles, & par ce moyen leur inſinuer plus facilement le poiſon de leurs erreurs : nous en avons un exemple dans Neſtorius, Patriarche de Conſtantinople ; cet héréſiarque, qui oſoit ôter à la ſainte Vierge le glorieux titre de Mere de Dieu, & diviſer Jeſus-Chriſt en deux perſonnes, parle ainſi à l'Empereur, ſelon que le rapporte l'Hiſtorien Socrate (*c*). « Purgez la terre, Seigneur, lui diſoit-il, des hérétiques qui la

(c) Socrate, livre VII de ſon Hiſtoire, chapitre XXIX.

troublent, & je vous aſſure de la poſſeſſion du Ciel : aidez-moi à exterminer les hérétiques, & je vous aiderai à vaincre les Perſes ». Ce fourbe ne diſoit pas au Prince qu'il étoit lui-même un hérétique. Cet artifice eſt bien ſéduiſant pour les peuples, ſur-tout quand il eſt employé par un Evêque, & un Evêque d'un grand Siege, comme le remarque Vincent de Lerins, à l'occaſion de ce même héréſiarque. « (*f*) Peut-on, dit-il, s'imaginer un homme capable d'égarement, qui

(f) *Nam quis eum facilè errare arbitraretur, quem tanto Imperii judicio electum, tanto Sacerdotum ſtudio proſecutum videret, qui.... quotidie palam divina tractabat eloquia, & noxios quoſque Judæorum & Gentilium confutabat errores ? Quo tandem iſte modo non cuivis fidem faceret ſe recta docere, recta prædicare, recta ſentire, qui, ut uni hæreſi ſuæ aditum pateſaceret, cunctarum hæreſium blaſphemias inſectabatur.* Vincentius Lerin. in commonit. cap. IX

a été choiſi de tout l'Empire pour redreſſer ceux qui s'égarent? Qui eſt-ce qui n'attendroit pas une doctrine ſaine, des inſtructions ſalutaires & des ſentiments légitimes d'un homme qu'on voit toujours attaché à prêcher la parole de Dieu, & à détruire les erreurs des Juifs & des Idolâtres? Qui eſt-ce qui pourroit ne pas s'y tromper, ſi cet homme a l'adreſſe de décrier toutes les autres héréſies pour faire recevoir la ſienne plus aiſément »? Ne vous laiſſez donc pas prendre à ce piege : pour être véritablement Catholique, ce n'eſt pas aſſez de condamner avec l'Egliſe quelques héréſies, de les réfuter même par des écrits publics, il faut les condamner toutes, parce qu'il ſuffit d'en défendre une ſeule avec opiniâtreté, pour être un hérétique, proprement dit. *Qui peccat in uno, factus eſt omnium reus.*

VI.

Ennemi déclaré de l'autorité viſible de l'Egliſe, pour l'avilir à vos yeux, l'hérétique vous la repréſentera comme le tombeau de la raiſon, & un manteau ſous lequel l'ignorance & la ſtupidité cherchent à ſe cacher. Quoi qu'il en ſoit, le ſéducteur ne vous parlera que de ſcience. « Venez à nous, dira-t-il, nous vous inſtruirons ; n'écoutez point ceux qui vous diſent : obéiſſez à vos Paſteurs, ſuivez leurs enſeignements, croyez, vous examinerez après ; mais plutôt ceux qui vous invitent à examiner avant de croire ; ce n'eſt que par la voie de l'examen qu'on parvient à la connoiſſance de la vérité ». C'eſt par cet artifice qu'il cherche à faire ſecouer aux ſimples le joug de l'autorité proportionné à leur foibleſſe, pour leur en impoſer un qu'ils ne peuvent porter:

car où ſont les Fideles capables de cet examen ? ont-ils toutes les connoiſſances qu'il ſuppoſe néceſſairement ? Quand ils les auroient, ont-ils la plupart le temps pour le faire ? Un pareil examen n'eſt pas l'ouvrage d'un jour ni d'un mois...

VII.

Adroit ſéducteur, comme il connoît le reſpect que vous avez pour la parole de Dieu, il ſe ſervira de cette pieuſe diſpoſition de votre cœur pour vous tromper : il emploiera donc avec oſtentation, en faveur de ſes erreurs, des paſſages de l'Ecriture-Sainte qu'il détournera à des ſens étrangers ; c'eſt la coutume de tous les hérétiques. « Liſez, dit Vincent de Lerins (*g*),

(g) *Lege Pauli Samoſateni opuſcula, Priſcilliani, Eunomii, Joviniani, reliquarumque peſtium ; cernas... Propè nullam omitti paginam, quæ non novi au*

les ouvrages de Paul de Samoſate, ceux de Priſcillien, d'Eunome, de Jovinien, & des autres ennemis de l'Egliſe, vous n'y trouverez pas une page qui ne ſoit remplie de textes du Nouveau & de l'Ancien-Teſtament. Ils attachent, dit S. Ambroiſe (*h*), leur ſens particulier aux paroles de l'Ecriture, pour mieux inſpirer le poiſon de leurs erreurs à l'ombre des oracles ſacrés ». C'eſt ainſi que la parole de l'homme prend la place de celle de Dieu dans l'eſprit de ceux qui ne ſont point en garde contre les pieges de l'hérétique.

VIII.

Attaché par goût à la nouveauté,

Veteris Teſtamenti ſententiis fucata & colorata ſit. Vincent Litin. in commonit. cap. XXII.

(h) *Hæretici... proprium ſenſum verbis adſtruunt legis, ut pravitatem mentis ſuæ legis auctoritate commendent.* S. Ambr. comment. in Epiſt. Pauli ad Tit. cap. III.

il affectera cependant de louer beaucoup les anciens Peres, afin de mieux déprimer les Docteurs modernes, comme ſi l'Egliſe, qui ne parle que par ſes Docteurs, étoit abſolument tombée. *Je ſuis*, dira-t-il (*i*), *le fils des Sages, je ſuis l'enfant des Anciens.* Ce contraſte ne doit pas vous ſurprendre; une raiſon d'intérêt le fait parler ainſi: il récuſe des Juges qui le condamnent, pour appeller à des morts qui ne peuvent plus parler: leurs écrits, dit-on, parlent pour eux. Oui, ſans doute; mais on peut les détourner à des ſens étrangers, & ils ne vivent plus pour donner le démenti à leurs perfides Commentateurs. On pourroit d'ailleurs répondre aux Sectaires qui ne citent que les Anciens, ce que Tertullien diſoit aux Païens, qui vou-

(i) *Filius Sapientium ego, filius Regum antiquorum.* Iſaïæ, cap. XIX. v. 11.

loient s'autoriſer de l'antiquité : « (*l*) vous ne nous vantez que les Anciens ; mais tous vos jours ſont marqués par la nouveauté ».

IX.

Homme à deux langues, l'hérétique déclarera ouvertement & ſans détours ſes ſentiments devant les partiſans de ſon erreur : mais ſe trouve-t-il dans une compagnie de Catholiques, ſon langage n'eſt plus le même, il s'enveloppe dans les équivoques, s'il eſt obligé de parler de Religion. On en a vu même porter la perfidie juſqu'à aſſurer par ſerment le contraire de leurs ſentiments. Les Priſcillianiſtes, qui étoient une branche de Manichéens prenoient pour deviſe : (*m*) *Jurez, parjurez-vous ;*

(l) *Laudatio ſemper Antiquos ; ſed novè de die vivitis.* Tertull. Apologet.

(m) *Jura, perjura ; ſecretum prodere noli.* Dictum Priſcillianiſtarum.

mais ne découvrez point le ſecret du parti». Les diſciples de l'héréſiarque Baſilide tenoient également pour maxime : (*n*) *Connois les autres, mais que perſonne ne te connoiſſe.* « Ce n'eſt pas là le langage chrétien : on doit (*o*) confeſſer avec ſimplicité ce que l'on croit de même. Les voies tortueuſes ne conviennent qu'aux défenſeurs du menſonge, qui, ſemblables à ces faux amis dont parle Job, vont (*p*) par des ſentiers embarraſſés, & marchent dans le vuide ».

X.

Imitateur de ces anciens impies,

(n) M. Fleury, Hiſtoire Eccléſiaſtique, tome I, livre III.

(o) *Quod ſimpliciter creditur, ſimpliciter confitendum eſt.* S. Hyeron. Epiſt. ad Theophilum adverſus errores Joannis Jeroſolim.

(p) *Involutæ ſunt ſemitæ greſſuum eorum, ambulabunt in vacuum.* Job, cap. VI, v. 18.

dont parle le Prophete, (q) *qui marchent en tournant* autour des Justes pour les surprendre ; si l'hérétique est obligé de s'expliquer sur ses sentiments devant quelques Supérieurs ecclésiastiques, il ne fera que tourner autour de la vérité, ne donnera que des réponses vagues & générales, qui diroient beaucoup dans la bouche d'un Catholique, mais qui ne signifient rien dans la bouche du novateur ; il répondra, par exemple, qu'il est soumis à toutes les décisions de l'Eglise, qu'il croit toutes les vérités qu'elle croit ; qu'il condamne toutes les erreurs qu'elle condamne. Tout ce spécieux discours, si on les presse, finit par déclarer qu'on rejette telle définition, que l'Eglise universelle aura néanmoins autorisée de son suffrage.

(q) *In circuitu impii ambulant.* Psalme 11. versu 9.

En effet, voulez-vous le démaſquer? Demandez-lui s'il eſt ſoumis à tel décret qui condamne ſes erreurs: alors il vous répondra que la queſtion n'eſt pas ſuffiſamment éclaircie; qu'il ſeroit beſoin d'un Concile général: il déclinera ainſi un Tribunal ſubſiſtant qui l'incommode, pour appeller à un qui ne ſubſiſte pas, & dont il ſauroit dans l'occaſion éluder l'autorité, comme ont fait les Luthériens & les Calviniſtes à l'égard du Concile de Trente. S. Jérôme fait à-peu-près ce portrait des hérétiques de ſon temps. « (*r*) Si on veut, dit-il, les obliger de ſouſcrire à quelque

(q) *Ad ſubſcriptionem tergiverſantur, quæruntque ſuffugia. Alius, non poſſum, inquit, damnare quod nemo damnavit. Alius, nihil ſuper hoc à Patribus ſtatutum eſt: ut, dum totius orbis provocatur auctoritas, ſubſcribendi neceſſitas differatur.* S. Hyeron. Epiſt. ad Pammachium & Oceanum, de erroribus Origenis.

déciſion, ils tergiverſent & cherchent des faux-fuyants ; l'un dit, je ne puis condamner ce que perſonne n'a condamné ; l'autre, les Peres n'ont rien décidé ſur cette queſtion. On ſe ſouſtrait ainſi à l'obéiſſance que l'on doit à l'autorité, en appellant au jugement du monde entier ».

X I.

Diſcoureur inſidieux, le novateur mêlera, dans ſes converſations comme dans ſes écrits, parmi beaucoup de vérités, le poiſon de ſes erreurs (*ſ*), il les enveloppera même d'expreſſions catholiques en apparence, pour mieux

---

(ſ) *Habent hoc hæretici proprium, ut malis bona permiſceant, quatenùs facilè ſenſui audientis illudant. Si enim ſemper prava dicerent, citiùs in ſuâ pravitate cogniti, quod vellent minimè perſuaderent.* S. Greg. Magn. lib. IV. moral. cap. XI.

s'inſinuer dans l'eſprit de ceux qui l'entendent, & ne connoiſſent pas la fraude ; homme ingénieux dans l'art de tromper, il a recours à ces artifices, parce qu'il ſait que le menſonge, produit dans une trop grande nudité, ne pourroit qu'offenſer ; mais que, maſqué ſous les apparences de la vérité, il ſe gliſſe plus facilement dans les eſprits (*t*). On ne préſente pas le poiſon en nature, mais toujours ſous l'enveloppe de quelques liqueurs ou mets ſéduiſants.

XII.

Homme pêtri d'orgueil, l'hérétique ne regarde qu'avec mépris

(*t*) *Mendacium ſpecie placet alienâ, quia per ſe corruptum varieſcit ac defluit, niſi aliundè ornatu quæſito circumlitum fuerit ac politum.* Lactant. de falsâ ſapientiâ. cap. I.

tous ceux qui ne penſent pas comme lui. Les Evêques, dit-il, ſont de vils eſclaves vendus à la Cour de Rome ; ce ſont des chiens muets qui n'ont pas le courage d'aboyer pour Jeſus-Chriſt leur maître, qui ont abandonné lâchement *la vérité*. Ce mot eſt auſſi ſouvent dans la bouche des hérétiques (*u*), qu'il eſt éloigné de leur eſprit. Ils défendent ſeuls, à les entendre, *la vérité* ; ils combattent, ils ſouffrent pour *la vérité*. Si le Prince juge à propos de les mettre à l'écart, pour les empêcher de répandre la contagion, ils ſe nomment ſans façon *les Confeſſeurs de la vérité*, *les priſonniers de Jeſus-Chriſt*. Mais ils ne font point illuſion à ceux qui ſavent que la privation de la liberté ne fait pas

(u) *Et dicebant*, (*Manichæi*) ; *veritas*, *veritas* ; *& multum eam dicebant mihi*, *& nuſquàm erat in eis*. S. Aug. lib. III. Conf. cap. VI. n. 10 col. 91. tom. I. Edit. Bened.

plus le Confeſſeur, que la peine le Martyr (*x*). Ces glorieux titres ne ſont dus qu'à ceux qui ſouffrent pour la défenſe de la foi ou de la juſtice.

XIII.

Impoſteur ſans pudeur, l'hérétique ſuppoſera des révélations, des viſions, des miracles mêmes. Simon le Magicien (*y*) ſe diſoit *la vertu de Dieu.* Montan avoit l'orgueil de ſe dire le *Paraclet*, & attribuoit le don de Prophétie à certaines femmes qui lui étoient attachées. Manès, le pere des Ma-

(x) *Martyrem facit non pœna ſed cauſa.* S. Aug.

(y) *Vir autem quidam nomine Simon, qui antè fuerat in civitate magnus, ſeducens gentem Samariæ, dicens ſe eſſe aliquem magnum. Cui auſcultabant omnes à minimo uſque ad maximum, dicentes : Hic eſt virtus Dei, quæ vocatur magna.* Act. VIII. v. 9 & 10.

nichéens, s'annonçoit comme l'Apôtre de Jeſus-Chriſt ; Luther, dans les derniers temps, a prétendu être un Eccléſiaſte & un Evangéliſte établi par Jeſus-Chriſt. Tous ces titres faſtueux, uſurpés par le novateur, avec un certain air de confiance, en impoſent ſouvent aux Fideles, qui ne joignent pas toujours à la ſimplicité de la colombe la prudence du ſerpent : mais les perſonnes éclairées ne ſont point les dupes de ces impoſteurs. Je ne parle point des ſpectacles qu'on a vus de nos jours dans les greniers de Paris ; les farces qu'on y jouoit n'ont attiré au parti qui les protégeoit que du mépris de la part des honnêtes gens.

XIV.

Toujours attentif à conſidérer quelles ſont les perſonnes les plus faciles à ſéduire, l'hérétique s'attachera particuliérement à ſe con-

cilier l'eſtime des perſonnes de votre ſexe. Comme il ſait que la curioſité eſt un de ſes foibles, il les attaquera par-là, en les invitant à entrer dans le ſanctuaire de la Théologie, & à examiner par elles-mêmes les queſtions controverſées. C'eſt le reproche que faiſoit S. Jérôme à Pélage : « (z) vous êtes, lui diſoit-il, d'une ſi grande libéralité, que, pour avoir la faveur de vos Amazones, vous avez écrit dans un de vos ouvrages que les femmes devoient avoir la ſcience de la loi ». Nous remarquons le même artifice dans les ſectaires de nos jours : chez eux les femmes diſputent, dogmatiſent, décident ſur les queſtions les plus abſtraites de la Théologie.

(z) *Tu tantæ es liberalitatis, ut favorem tibi apud Amaſonas tuas concilies, ut in alio loco ſcripſeris, ſcientiam legis etiam feminas habere debere.* S. Hyeron. Dialogo contra Pelagium.

ſinage du ſerpent : il peut ſe faire qu'il ne morde pas ; mais auſſi le contraire peut arriver ». Enfin écoutez l'avis que S. Paul donne aux Romains, pour en faire la regle de votre conduite. « Je vous exhorte, mes freres, (c) leur écrivoit-il, de prendre garde à ceux qui cauſent parmi vous des diviſions & des ſcandales contre la doctrine que vous avez appriſe : évitez-les ſoigneuſement, parce que ces perſonnes ne ſervent point Jeſus-Chriſt Notre-Seigneur, mais leur ſenſualité, & ſéduiſent les

---

dormire. Poteſt fieri ut me non mordeat ; tamen poteſt fieri ut aliquando me mordeat. S. Hyeron. Epiſt. adverſus vigilantium.

(c) *Rogo autem vos, fratres, ut obſervetis eos, qui diſſentiones & offendicula, præter doctrinam quam vos didiciſtis, faciunt, & declinate ab illis. Hujuſcemodi enim Chriſto Domino noſtro non ſerviunt, ſed ſuo ventri : & per dulces ſermones & benedictiones ſeducunt corda innocentium.* Rom. cap. XVI. v. 17 & 18.

trine. Le ſectaire, dans le même eſprit, impute ſouvent aux Catholiques des opinions qu'ils n'ont point : ainſi les hérétiques des derniers temps ont accuſé l'Egliſe Romaine d'idolâtrie, à cauſe du culte qu'elle rend aux ſaintes Images ; quoique ce culte, dans ſa doctrine, ſoit relatif à l'objet qui eſt repréſenté. Le ſectaire ne l'ignore pas, mais il veut nuire.

XVI.

Eloignez donc de votre ſociété tous les hérétiques. « Celui, dit un Auteur ſacré (*a*), qui marche avec les Sages, deviendra ſage lui-même (s'il ne l'eſt déjà) ; mais l'ami des inſenſés leur reſſemblera. Il n'y a pas de ſûreté, diſoit S. Jérôme (*b*), à dormir dans le voi-

(a) *Qui cum ſapientibus graditur, ſapiens erit ; amicus ſtultorum ſimilis efficietur.* Prov. cap. XIII. v. 20.

(b) *Nullæ ſecuritas eſt, vicino ſerpente,*

des fantômes pour avoir le frivole honneur de les combattre, qui excitent des tempêtes pour profiter des naufrages, qui allument le flambeau de la guerre dans le ſein de la paix, qui crient aux armes pendant que l'ennemi eſt loin.

Ferte citi ferrum, date tela & ſcandite muros,
Hoſtis adeſt. . . . . Virg. IX. Æneid. v. 37.

Ayez du zele, il faut en avoir ; mais que la prudence le gouverne, & que la charité en éloigne l'amertume. Lorſqu'il eſt queſtion d'impoſer au prochain quelque note fâcheuſe, une ſage lenteur eſt toujours préférable à un zele précipité, quel qu'en ſoit le principe. La réputation d'autrui doit demeurer intégre à nos yeux, juſqu'à ce que des preuves ſans replique nous montrent qu'il eſt coupable. L'évidence du fait doit ſeule nous déterminer.

CHAPITRE X.

Des Déiſtes.

I.

LES hérétiques paroiſſent rendre hommage à la vérité de la Religion chrétienne en général ; quelques-uns même d'entr'eux ont écrit en ſa faveur, comme Abbadie ; s'ils l'attaquent, ce n'eſt que dans quelqu'une de ſes parties ; mais voici des ennemis plus audacieux, qui oſent tenter de la détruire abſolument : je parle des impies ſi multipliés aujourd'hui. On peut les diviſer en Déiſtes, Matérialiſtes, Athées & Pyrrhoniens. Les Déiſtes ne veulent point entendre parler de la révélation, la raiſon leur ſuffit.

Faut-il, dit le Déiſte, enchaîner ſa raiſon ?
N'eſt-elle pas du Ciel le plus précieux don ?

Et pouvons-nous penſer qu'en nous l'Etre ſuprême
Veuille étouffer un feu qu'il alluma lui-même ?
Racine, Poëme de la Religion, Chant. I.

Non ſans doute, mais il faut l'empêcher de s'égarer, & régler ſa marche dans la recherche de la vérité. La volonté de l'homme n'eſt pas enchaînée, quand des loix ſages s'oppoſent à ſes excès ; la raiſon également n'eſt pas eſclave, lorſque le flambeau de la révélation arrête ſes écarts, & dirige ſes opérations : ce qui la perfectionne ne peut la dégrader.

II.

Mais voyons où la raiſon va conduire nos Déiſtes, qui ne prétendent marcher qu'à ſa lumiere. D'abord ils font tous profeſſion de reconnoître la loi naturelle : mais leur réunion ſur ce point ne paſſe pas le nom ; ils ſe diviſent auſſi-tôt ſur ſon interprétation ; les moins

déraiſonnables croient un Dieu, une création, une providence, l'ame immortelle, des récompenſes & des peines après la mort : ils rejettent ſeulement nos Myſteres, cependant ne vous y trompez pas ; leur morale n'a rien d'auſtere, elle ſe réduit toute à la bienfaiſance; les vertus ſont purement civiles, comme les vices qui leur ſont oppoſés. Ne point faire tort à ſon prochain, ni dans ſon corps, ni dans ſes biens, ni dans ſon honneur, l'obliger dans l'occaſion, en un mot, être bon citoyen, c'eſt être vertueux ; le vicieux eſt celui qui trouble la ſociété. Il eſt permis d'ailleurs de contenter les appétits de la nature, pourvu que l'ordre politique n'en ſouffre pas. La ſimple fornication eſt un acte indifférent, ils n'en condamnent que l'excès ; quelques-uns d'entr'eux regardent le ſuicide comme permis dans les états de langueur dont on ne peut

ſortir par les remedes, & dans les grands chagrins, où il n'y a pas de conſolations à eſpérer. Caton, qui, après la bataille de Pharſale & la mort de Pompée, ſe poignarda, pour ne pas tomber dans les mains de Céſar, leur paroît un Héros. Ce n'eſt pas le ſentiment d'un ancien Poëte, qui regardoit le ſuicide comme une lâcheté & comme une foibleſſe. En effet, la force de l'homme conſiſte à ne pas ſe laiſſer abattre par les contre-temps de la vie, & à les ſupporter avec courage.

Rebus in anguſtis facile eſt contemnere vitam ; Fortiùs ille facit, qui miſer eſſe poteſt. Martial, lib. I. Epigr. LVII.

III.

Leur religion eſt fort commode. Reconnoiſſez un Dieu, diſent-ils, adorez-le, n'importe de quelle maniere, il n'en demande pas davan-

tage, notre cœur lui ſuffit; toutes les religions rendent leur hommage au Seigneur, chacune à ſa maniere, mais toujours ſuffiſante pour l'Etre ſuprême, qui n'entre point dans le détail minutieux des religions particulieres, laiſſant à chacun la liberté de régler ſon culte. Il y a, parmi les nations, différentes manieres de ſaluer le Souverain, il y en a pluſieurs également d'honorer Dieu, liberté dans le choix de religion. « Le Ciel, dit un de ces nouveaux Docteurs (*a*), eſt comme un palais qui a quatre portes, où l'on peut aborder des quatre côtés du monde; les Juifs y vont par le chemin de l'Orient, facile & uni; les Chrétiens par celui de l'Occident, raboteux & mauvais; les Turcs par celui du Septentrion, encore plus gâté; les religions des Indes & de l'Amé-

(*a*) L'Auteur des Lettres Juives, p. 64.

rique par celui du Midi, rempli de boue, & entouré de précipices; mais enfin on y arrive ». On pourroit demander à ces Meſſieurs : un Etre infiniment vrai peut-il donc avoir pour agréables des religions qui ſe détruiſent réciproquement? Mais c'eſt une queſtion dans laquelle ces nouveaux Philoſophes ne veulent point entrer : ils n'aiment point à s'arrêter dans leurs déciſions.

I V.

Cette monſtrueuſe doctrine n'eſt point nouvelle, ils n'en ſont que les faſtidieux échos : d'autres impies l'avoient produite avant eux; c'étoit le ſentiment d'un Politique Païen. « (a) Il eſt juſte, diſoit Sym-

(b) *Æquum eſt, quidquid omnes colunt, unum putari. Eadem ſpectamus aſtra, commune cœlum eſt, idem nos mundus involvit. Quid intereſt, quâ quiſque prudentiâ verum*

maque, Préfet de Rome, aux Empereurs Valentinien, Théodose & Arcade, en leur demandant le rétablissement de l'Autel de la victoire, il est juste de regarder toutes les religions comme n'en faisant qu'une : nous considérons les mêmes astres, le Ciel nous est commun, un seul monde nous renferme tous. Qu'importe de quelle maniere on cherche le vrai, plus d'un chemin peut nous conduire à ce grand mystere ». La politique humaine, qui ne pense qu'à concilier les différents partis, sans s'embarrasser de la nature des moyens, peut raisonner ainsi ; mais la vérité, qui est une, tient un autre langage à ceux qui veulent l'entendre dans le silence des passions. Regarder en effet toutes les

inquirat ? Uno itinere non potest pervenire ad tam grande secretum. Symmachus Præfectus Urbis, Epist. V. ad Imperatores Valentinianum, Theodosium & Arcadium, de restituendâ arâ victoriæ Senatui.

religions comme permiſes, c'eſt n'en avoir aucune, ou donner dans une groſſiere illuſion : l'Etre infiniment vrai ne peut agréer que le vrai culte, qui eſt néceſſairement un, parce que la vérité eſt eſſentiellement une.

V.

Des perſonnes préoccupées de ces étranges idées doivent conſidérer les différentes religions du monde, comme différentes coutumes auxquelles on doit ſe conformer ſelon les lieux. Un Déiſte conſéquent ſera donc Calviniſte à Geneve, Luthérien en Suede, Mahométan à Conſtantinople, Païen ailleurs : ce ſera le lieu qui réglera ſon culte ; il entrera dans nos Égliſes, aſſiſtera à nos Myſteres, les jours de Fêtes & de Dimanches, parce que c'eſt un uſage établi dans le Royaume. S'il demeuroit dans l'Empire des Turcs,

il fréquenteroit avec le même eſprit les Moſquées, aux jours commandés par l'Alcoran. Telle doit être la conduite d'un Déiſte qui veut ſuivre ſes faux principes : or c'eſt celle d'un homme qui ſe joue de toutes les religions.

VI.

Que le Déiſme eſt complaiſant pour ſes ſectateurs ! L'eſprit n'y eſt point borné dans ſes recherches, ni arrêté dans ſes déciſions. Sans aucun frein, il parle, diſpute, raiſonne, décide ſur tout ; il ne connoît rien de ſurnaturel, les miracles ne ſont à ſes yeux que des effets opérés par les loix de la nature, ou des impoſtures. Les Myſteres, ces vénérables vérités ſcellées par le ſang des Martyrs, conſacrées par les auſtérités de tant de pénitents, publiées au milieu des prodiges, défendues par les plus beaux génies de l'antiquité ; les Myſteres,

di-je, ſi on veut en croire ces impies, ne ſont que des fables inventées par des impoſteurs, & adoptées par des ſuperſtitieux.

VII.

La volonté n'y eſt pas auſſi gênée dans ſes inclinations, ni réprimée dans ſes excès. Il y eſt permis, comme nous l'avons déjà dit, de ſuivre le doux penchant de la nature, en ſatisfaiſant aux plaiſirs des ſens : la moindre contrainte paſſe pour tyrannie. On ſe moque en conſéquence des auſtérités des anciens Moines, de l'abſtinence & des jeûnes preſcrits aux Chrétiens par leur Religion, on en rit, on en badine, on traite d'imbécilles tous ceux qui les pratiquent. Tout eſt libre dans les mœurs, pourvu que les bienſéances du monde ſoient gardées, & que l'ordre de la ſociété n'en ſoit pas troublé. Le libertinage de l'eſprit, celui du

cœur, & toutes les paſſions de l'ame qui ne nuiſent point à l'ordre politique, ſont regardées comme choſes indifférentes. Cette morale ſans doute eſt bien commode pour des hommes qui ne veulent ni captiver leur eſprit, ni réformer leurs mœurs. On ne doit pas être ſurpris qu'une Religion qui procure tant d'aiſance à ſes partiſans ſoit aujourd'hui ſi répandue.

VIII.

Le Déiſme n'a point encore eu de Docteur plus fameux que Jean-Jacques Rouſſeau, Citoyen de Geneve. Quel homme cependant! qu'il eſt ſingulier & extraordinaire dans le monde littéraire! Voyez le portrait qu'en fait M. de Beaumont, Archevêque de Paris, dans ſon Mandement contre un Ouvrage de cet Auteur, intitulé *Emile*. « Du ſein de l'erreur, dit-il, il s'eſt élevé un homme plein du

langage de la Philoſophie, ſans être véritablement Philoſophe ; eſprit doué d'une multitude de connoiſſances qui ne l'ont pas éclairé, & qui ont répandu des ténebres dans les autres eſprits ; caractere livré aux paradoxes d'opinions & de conduite, alliant la ſimplicité des mœurs avec le faſte des penſées, le zele des maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautés, l'obſcurité de la retraite avec le deſir d'être connu de tout le monde. On l'a vu invectiver contre les ſciences qu'il cultivoit, préconiſer l'excellence de l'Evangile, dont il détruiſoit les dogmes, peindre la beauté des vertus, qu'il éteignoit dans l'ame de ſes Lecteurs : il s'eſt fait le précepteur du genre humain pour le tromper, le moniteur public pour égarer tout le monde, l'oracle du ſiecle pour achever de le perdre. Dans un Ouvrage ſur l'inégalité des conditions, il avoit

abaiſſé l'homme juſqu'au rang des bêtes ; dans une autre production plus récente, il avoit inſinué le poiſon de la volupté, en paroiſſant le proſcrire ; dans celui-ci, (l'Emile) il s'empare des premiers moments de l'homme, afin d'établir l'empire de l'irréligion ». Tel eſt l'Apôtre du Déiſme ſi célébré dans un certain monde. Il en impoſe aux ſimples & aux libertins, par la beauté de ſon ſtyle : mais les ſages, qui ſavent qu'on peut écrire dans le ſtyle le plus beau, le plus orné, les plus grandes abſurdités, ne donnent pas dans le piege. Ils le mépriſent & le déteſtent avec raiſon, comme une peſte publique, digne de l'animadverſion des loix.

CHAPITRE XI.

Des Matérialiſtes.

I.

Les Matérialiſtes ſont ainſi appellés, parce qu'ils prétendent que tout eſt matiere. Il n'y a, diſent-ils, dans le monde qu'une ſeule ſubſtance, qui eſt Dieu, & dont les êtres particuliers ne ſont que des modifications. Cette ſubſtance eſt la matiere : elle eſt donc éternelle, point de création : elle penſe, point de ſubſtance ſpirituelle, point d'eſprits. Une fatale néceſſité préſide à toutes ſes opérations, point de Providence. La liberté n'eſt qu'un préjugé, point de loix proprement dites, qui ne peuvent être impoſées qu'à des agents libres. La vertu n'eſt qu'un nom, point de récom-

penſes pour le bien, ni de peines pour le mal. Le bonheur de l'homme conſiſte dans des ſenſations agréables, occaſionnées par les objets extérieurs ; un autre bonheur eſt une chimere. La mort eſt pour lui la fin de toutes choſes, un repos, un ſommeil éternel, point d'autre vie. Voilà ce coloſſe élevé par l'impiété, mais dont les pieds ne ſont que d'argile ; car il n'eſt appuyé que ſur l'abſurde paradoxe que *la matiere eſt capable de penſer.* Qui ne s'écrieroit ici avec S. Jérôme : *O portentum ad ultimas terras deportandum !*

I I.

Dieu, dans cet affreux ſyſtême, eſt donc l'univers, la matiere univerſelle, un être qui agit ſans deſſein, ſans fin, ſans liberté : tout ce que nous voyons eſt une émanation néceſſaire de ſon être. Ces choſes ſont ce qu'elles ſont, par-

ce qu'elles n'ont pu être autrement.
« Sans mentir (*a*), dit un Savant & pieux Religieux, il faut avoir une étrange averſion de la Divinité, pour s'accommoder du Dieu de Spinoſa ; plaiſant Dieu, qui ne peut ni exaucer mes vœux, ni ſe laiſſer fléchir à mes prieres, ni me ſecourir dans mes beſoins, ni me rendre heureux, ni ajouter à mon être un ſeul degré de force, de puiſſance & de perfection !

» Plaiſant Dieu, à qui il ne manque rien pour être corporel, que d'avoir trop d'étendue !

» Extravagante Divinité que l'on peut diviſer en pieces, & dont chaque grain de ſable & chaque goutte d'eau de la mer a ſon morceau !

(a) Le Pere Lamy, Bénédictin, dans ſon livre intitulé, le Nouvel Athéiſme renverſé, *ou* Réfutation du Syſtême de Spinoſa. Traité I, n. 31, pag. 138. édit. de Paris, 1686.

» Chimérique intelligence, qui eſt partagée en autant de parties, qu'il y a d'hommes! que dis-je? qu'il y a de corps particuliers dans l'univers, puiſque chaque corps en a un fragment!

» Monſtrueuſe Divinité, à qui on tranche la tête dans un endroit, pendant qu'on la couronne dans l'autre; & cela non pas dans une nature empruntée, mais en ſa propre nature!

» Infame Divinité, qui par une de ſes parties, ſe plonge dans les plus baſſes ordures, pendant que par l'autre elle contemple les plus ſublimes vérités!

» Impertinent Dieu, que l'on tient d'une part enchaîné dans un ſombre cachot, pendant que de l'autre il vole ſur les aîles des vents!

» Fantaſtique Divinité, qui hurle en démoniaque dans la perſonne de ce ſcélérat que l'on roue, pendant qu'elle eſt tranſportée de plai-

ſir dans la perſonne de ce voluptueux !

» Encore une fois plaiſant Dieu, qui ſe cauſe tous les maux que ſouffrent les particuliers, qui ſe punit ſoi-même, qui ſe venge de ſoi-même : en un mot, un Dieu méconnu, blaſphêmé, mépriſé par la plus grande partie de ſoi-même ! Qu'un tel Dieu eſt bien digne de l'impie qui l'a fabriqué & qui lui a donné tous ces traits. Sûrement qui ne veut un Dieu que d'après ce modele, n'en veut point ; puiſque les Centaures & les hydres de la fable n'ont rien de ſi extravagant ». Ce tableau de la Divinité vous a ſans doute effrayé : tel eſt cependant le Dieu des Matérialiſtes, repréſenté d'après leurs extravagantes idées. Ils ne conviendront peut-être pas du portrait, il eſt cependant conſéquent, bizarre & abſurde principe de l'unité de ſubſtance qu'ils établiſſent ; car dans ce monſtrueux & extravagant ſyſ-

tême, Dieu n'eſt autre choſe que l'univers, & par une conſéquence naturelle, le ſujet de tous les crimes qui s'y commettent, de toutes les extravagances, & de toutes les foibleſſes humaines qu'on y remarque; puiſqu'il n'y a point, dans cette affreuſe Théologie, d'autre agent & d'autre patient que Dieu, tous les autres êtres n'étant que des modifications de ſa ſubſtance ».

III.

Les Matérialiſtes, s'ils étoient conſéquents, ne devroient avoir aucune morale, car on ne peut impoſer des devoirs qu'à des agents libres : or, dans leur abſurde ſyſtême, il n'y a point d'agents libres dans l'univers, une fatale néceſſité préſidant à tous les événements dans le moral comme dans le phyſique. Ils ont cependant une morale; mais qui ſe rapporte à leur impiété. Jéruſalem, ſourde aux aver-

tiſſements des Prophetes (*b*), diſoit d'un ton inſolent, par maniere de proverbes : *les maux qu'on nous prédit ſont différés pour long temps; les viſions des Prophetes s'en iront en fumée.* Nos impies, pleins du même eſprit, conſiderent les peines de l'autre vie, comme des fables & des chimeres propres à épouvanter des femmes ou des enfants; une ſage économie du vice leur tient lieu de toutes ces vertus. Ce nouveau phénomene eſt ſorti de la Philoſophie moderne : il falloit un ſiecle auſſi fécond en paradoxes que le nôtre, pour faire naître la vertu du ſein du vice même.

I V.

Ne parlez point aux Matérialiſtes de la loi naturelle gravée

(b) *In longum differentur dies, & peribit omnis viſio.* Ezechielis, cap. XII v. 22.

dans

dans notre ame par l'Auteur de la nature, ou de ces premieres regles des mœurs reſpectées par toutes les nations policées, & qui ont conduit les premiers Légiſlateurs dans l'établiſſement de leurs loix. L'égoïſme, ou, ce qui eſt la même choſe, l'intérêt particulier eſt pour eux la loi ſuprême & le germe de toutes les autres. Chacun dit :

C'eſt pour moi que je vis, je ne dois rien qu'à moi ;
La vertu n'eſt qu'un nom, mon plaiſir eſt ma loi. *Racine, Relig. Chant I.*

Toute autre peut être violée, lorſqu'elle ne s'accorde pas avec celle-là, pourvu cependant qu'on puiſſe le faire impunément ; car, admirez la prudence de leur morale, quand on ne peut les violer ſans s'expoſer à la punition, l'intérêt particulier oblige de ſe conformer aux loix publiques. Ces Meſſieurs ont toujours ſoin de mettre leur perſonne à couvert. Mais

que ſeroit-ce, s'ils pouvoient ſe promettre l'impunité? Heureuſement pour la ſociété leurs pernicieuſes maximes n'ont pu juſqu'à préſent pénétrer dans les Tribunaux, pour impoſer ſilence aux loix.

V.

Vous avez de la peine, dites-vous, à croire que des hommes aient pu donner en de pareils excès. Pour vous en convaincre, écoutez un de ces nouveaux Philoſophes. « Pour bien connoître les droits & les devoirs de l'homme, dit Hobbes, Auteur reſpecté par la ſecte des incrédules du ſiecle (*b*), il faut le placer dans ſon premier état de nature, où il n'y avoit encore aucune loi écrite ; les privileges dont il jouiſſoit alors, ſubſiſtent encore aujourd'hui foncié-

(b) On trouve toutes ces maximes abominables dans l'extrait qui a été fait de Hobbes, par M. Clarke, *Rel. nat. chap. IV.*

rement. Il eſt permis d'en jouir, *quand on le peut ſans danger :* ces privileges ſont que tous les hommes étant égaux par nature, & portés à deſirer les mêmes choſes, ils ont tous un même droit de ſe les approprier, ſi elles ſont à leurs bienſéances : qu'ils aſpirent tous à exercer un pouvoir abſolu ſur les autres hommes ; que ce deſir étant naturel, ils peuvent juſtement mettre en œuvre tous les moyens poſſibles pour parvenir au deſpotiſme, s'emparer du bien d'autrui par force, & ôter la vie ſans ſcrupule à quiconque s'y oppoſe, ou ſe trouve dans leur chemin, s'ils le prennent en haine ; qu'étant obligés à leur propre conſervation, ils peuvent prévenir ceux qu'ils ſoupçonnent d'être leurs ennemis ; qu'il eſt permis de les opprimer & de les détruire, ſoit par ſurpriſe, ſoit à force ouverte ; que dans la conſcience, il eſt licite à chacun de faire ce qu'il lui

plaît, parce que le bien & le mal ne ſont point fondés ſur la nature des choſes, mais uniquement ſur des loix poſitives, qui exiſtent dans un ſiecle, ou dans un Royaume, & non dans un autre, & que ces loix n'ont d'autres fondements que la volonté des hommes; que le commandement d'honorer ſon pere & ſa mere, la défenſe d'être homicide, voleur, adultere, n'obligent qu'en vertu de la loi du Prince, qui l'a ſtatué ainſi, & que par-tout où le Légiſlateur n'a rien prononcé expreſſément, il eſt permis de faire tout ce qu'on voudra». Ainſi, ſuivant cette monſtrueuſe morale, le vol, l'homicide, l'adultere, la révolte contre ſon Souverain, le mépris de ſon pere & de ſa mere... ſont des actes indifférents de leur nature, qui ne ſont ni bons ni mauvais. Tels ſont les excès dans leſquels précipitent les paſſions, quand elles ont une fois ſubjugué la raiſon.

V I.

Nous voyons les mêmes horreurs dans les écrits des prétendus eſprits forts de France. « La morale, dit la Métrie, dans le diſcours préliminaire de ſes Œuvres Philoſophiques, tire ſon origine de la politique, comme les loix & les bourreaux. Il s'enſuit qu'elle n'eſt point l'ouvrage de la nature, ni par conſéquent de la Philoſophie ou de la raiſon ». L'Auteur du Livre de l'Eſprit, page 161, enſeigne la même abſurdité. « La morale, dit-il, n'eſt qu'une ſcience frivole, ſi on ne la confond avec la politique & la légiſlation. La vertu, dit l'Auteur de la Fable des Abeilles, tome II, page 16, n'eſt que l'effet de la conduite habile des ruſés politiques. Plus nous examinerons de près la nature de l'homme, plus nous nous convaincrons que les vertus morales ſont des productions po-

litiques, que la flatterie engendra de l'orgueil ». C'eſt d'après ces extravagants paradoxes que l'Auteur du diſcours ſur la Vie heureuſe, page 33, établit « que la convention fait tout le mérite & le démérite de ce qu'on appelle vice & vertu », c'eſt-à-dire, en bon françois, que la diſtinction de la vertu d'avec le vice, n'eſt qu'une illuſion. La loi naturelle n'eſt ainſi aux yeux de la nouvelle philoſophie, qu'un vieux préjugé. *O putidi ovi putidum pullum !*

VII.

Cicéron, le ſeul homme, pour parler avec Séneque, que Rome eût d'égal à ſon Empire, quoique Païen, avoit des ſentiments bien oppoſés à ceux de ces impies : « la loi véritable, dit ce grand homme (*c*), eſt la droite raiſon,

(c) *Eſt quidem vera lex, recta ratio, naturæ congruens, diffuſa in omnes, conſ-*

qui convient à notre nature, qui eſt inſpirée à tous les hommes, dont on ne peut aſſigner le commencement, qui ne ſe dément jamais, qui nous appelle à nos devoirs en nous les commandant, & qui nous éloigne de la fraude & de l'injuſtice, par la défenſe intérieure qu'elle nous en fait. Rien n'eſt capable de l'affoiblir ou d'y déroger en tout ou en partie ; ni l'autorité de ceux qui gouvernent les Empires, ni les caprices du peuple ne peuvent nous en affranchir. Et quand, dit-il ailleurs (*d*), il

tans, ſempiterna, quæ vocet ad officium jubendo ; vetando à fraude deterreat.... huic legi nec abrogari fas eſt, neque derogari ex hâc aliquid licet, neque tota abrogari poteſt. Nec verò aut per Senatum, aut per populum ſolvi hâc lege poſſumus. Cic. de legibus, lib. I. fragm.

(d) *Nec ſi, regnante Tarquinio, nulla erat Romæ ſcripta lex de ſtupris, idcircò nec contra illam legem ſempiternam Sextus Tarquinius vim Lucretiæ attulit. Erat*

n'y auroit point eu de loi écrite à Rome pour défendre l'adultere, Tarquin n'auroit pas moins péché en tranſgreſſant la loi éternelle, lorſqu'il viola Lucrece. Il y avoit avant lui la raiſon ſouveraine émanée de la nature même, qui nous invite à faire le bien, & nous détourne du mal. Cette loi ne date pas du jour auquel elle fut écrite dans vos Tables. Son origine précede celle de l'Univers : elle eſt auſſi ancienne que la Divinité ». Telles ſont, Madame, les leçons que la raiſon donne à ceux qui la conſultent ſans préjugés. Il n'eſt pas ſurprenant que des gens qui ne prétendent être que matiere, ne les adoptent pas. Ces nobles &

---

enim ratio profecta à rerum naturâ, & ad rectè faciendum impellens, & à delicto avocans, quæ non tum denique incipit lex eſſe, cùm ſcripta eſt, ſed tum cùm orta eſt: orta autem ſimul eſt cum mente divinâ. Cic. ibid. lib. II.

grandes vérités ne peuvent être l'objet que de l'eſprit.

VIII.

Le Matérialiſte décidé me paroît un monſtre par les contrariétés qu'il réunit dans ſa perſonne. Il ſe place au-deſſus de tous les hommes, de la Divinité même, par ſon orgueil, & au-deſſous de tous par ſes rampantes idées. Il n'eſt que hauteur & baſſeſſe. Ce téméraire, pour qui tout eſt myſtere dans la nature, qui ne ſe comprend pas lui-même, oſe citer ſon Dieu au tribunal de ſa fiere raiſon, le dégrader de ſa ſpiritualité, pour l'enſevelir dans la matiere : tel eſt ſon orgueil ; un ver de terre qui juge l'Auteur de l'Univers. Ce même homme, qui le croiroit ? perce dans les nuits pour tâcher de démontrer, par la méthode des Géometres, qu'il eſt une bête ; qu'il ne differe des autres animaux

que par la configuration extérieure de ſes parties ; qu'il n'a point d'ame ſpirituelle, qu'il eſt comme un automate, ſans choix, ſans liberté, entraîné à tout ce qu'il fait par une fatale néceſſité ; qu'il n'eſt que matiere ; qu'il mourra & finira tout entier comme le porc, l'âne, le chien & le crapaud. Tel eſt le bas & rampant objet de ſes travaux littéraires. C'eſt une grande miſere, quand on vient à ſecouer le joug de la raiſon, pour ſe mettre ſous celui des paſſions ; il n'eſt point alors de folies, d'extravagances & d'abſurdités dans leſquelles on ne puiſſe donner : & ce qui me paroît plus ſurprenant, c'eſt que les plus grands eſprits ne ſont point à l'abri de ces excès, quand ils viennent à ſe livrer à l'envie ridicule de ſe diſtinguer par la ſingularité de leurs opinions. « Le peuple (*e*) eſt quelquefois

(e) *Vulgus interdum plus ſapit* (*quàm*

plus ſage que le Philoſophe, parce qu'il ſait ce qu'il lui importe de connoître, laiſſant au Philoſophe les ſpéculations curieuſes, mais inutiles & ſouvent dangereuſes.

IX.

Vous auriez peut-être de la peine à vous perſuader que je ne vous en impoſe pas dans l'expoſition que je viens de vous faire des délires des Matérialiſtes : écoutez donc un de ces Philoſophes, c'eſt l'Auteur de l'*Homme plante* : « l'homme, dit-il, page 24, eſt celui de tous les êtres qui a le plus d'ame, comme la plante eſt celui de tous, qui en a le moins, ſi ce n'eſt les minéraux ». Il dit encore, page 31 : « notre ame eſt bien certainement de la même

---

Philoſophus) : *quia tantùm, quantùm opus eſt, ſapit.* Lactant, lib. III, de falsâ ſapientiâ, cap. XV.

pâte & de la même fabrique que celle des animaux ». L'Auteur de l'origine de l'inégalité des hommes avance, page 31, les mêmes abſurdités. « L'homme, dit-il, ne differe de la bête que du plus au moins. Quelques Philoſophes même ont avancé qu'il y a plus de différence de tel homme à tel homme, que de tel homme à telle bête ». Voilà les fruits de la nouvelle Philoſophie tant vantée par une populace littéraire. L'homme s'étoit cru juſqu'à préſent au-deſſus de la bête par ſa nature ; illuſion, préjugé : ſon ame eſt de la même pâte, de la même fabrique que celle des bêtes. Quel délire !

X.

Il ſemble que le Prophete aît eu ces impies en vue, quand il a dit : « (*f*) l'homme, pendant qu'il

(f) *Et homo, cùm in honore eſſet, non*

étoit en honneur, ne l'a point compris, il a été comparé aux bêtes qui n'ont point de raiſon, & il leur eſt devenu ſemblable ». Mais finiſſons : c'eſt trop parler de gens, dont les extravagantes idées devroient être enſevelies dans un éternel oubli pour l'honneur de la Philoſophie : car ces Meſſieurs veulent paſſer pour Philoſophes. Ils le ſont en effet, mais dans le goût du ſiecle, qui n'entend plus par la Philoſophie, l'amour de la ſageſſe, comme nos Peres l'entendoient ; mais l'amour de la folie.

---

intellexit : comparatus eſt jumentis inſipientibus, & ſimilis factus eſt illis. Pſ. XLVIII. *v.* 13.

CHAPITRE XII.

Des Athées.

I.

JE ne veux pas vous arrêter long-temps ſur l'article de ces hommes audacieux, qui, plutôt par bravade que par conviction, oſent prononcer qu'il n'y a point de Dieu. Je ſuis perſuadé que la corruption de leur cœur a plus de part à ce blaſphême que leur eſprit. «Je voudrois, dit la Bruyere, dans ſes Caracteres, voir un homme ſobre, modeſte, chaſte, équitable, prononcer qu'il n'y a point de Dieu : il parleroit du moins ſans intérêt; mais cet homme ne ſe trouve point»; ou, s'il exiſte, c'eſt un prodige par ſa rareté, c'eſt pour parler avec un ancien Poëte,

Rara avis in terris, nigroque ſimillima cygno.

Les délires d'un homme qui prêche l'Athéiſme ſont les rêves d'un libertin qui forme des vœux pour ſa tranquillité au milieu de ſes excès, non les leçons d'un Maître, perſuadé de la vérité de ce qu'il veut enſeigner aux autres. *Somnia ſunt non docentis, ſed optantis.* Il ne cherche pas tant à inſtruire les autres qu'à ſe tromper ſoi-même : ceux qui connoiſſent les Athées, les regardent comme une ſecte de menteurs qui parlent d'une maniere & penſent d'une autre.

I I.

L'exiſtence de Dieu eſt du nombre de ces premieres vérités qu'on ne peut combattre ſérieuſement : il n'eſt pas beſoin de raiſonnement profond pour la connoître, il ſuffit d'ouvrir les yeux ſur le ſpectacle de la nature. Le

Ciel, la terre, la mer, toutes les créatures, l'Athée même, malgré lui, rendent témoignage à ſa puiſſance & annoncent ſa gloire, tous nous crient qu'il y a un Dieu, *totius mundi una vox, Deus eſt.* Ecoutons ſur cette matiere, non un Pere de l'Égliſe, mais le Patriarche des prétendus eſprits forts du ſiecle : c'eſt le fameux Voltaire, qui, parmi beaucoup de blaſphêmes, lâche quelquefois des vérités. « Je ne ſais, dit-il, s'il y a une preuve métaphyſique plus frappante & qui parle plus fortement à l'homme que cet ordre admirable qui regne dans le monde; & ſi jamais il y a eu un plus bel argument que ce verſet, *Cœli enarrant gloriam Dei.* Auſſi Newton n'en apporte point d'autre à la fin de ſon Optique & de ſes Principes ; il ne trouvoit point de raiſonnement plus convaincant ni plus beau en faveur de la Divinité, que celui de Platon, qui fait

dire à un de ſes interlocuteurs : *vous jugez que j'ai une ame intelligente, parce que vous appercevez de l'ordre dans mes paroles & dans mes actions ; jugez donc, en voyant l'ordre de ce monde, qu'il y a une ame ſouverainement intelligente*».

III.

En vain, pour combattre cette vérité, on ſuppoſe avec Epicure, le monde formé dans le temps par la rencontre fortuite des atômes éternels : c'eſt une abſurdité dont la ſeule expoſition eſt une réfutation complette ; admettre un mouvement ſans un premier moteur, un arrangement ſans ordonnateur, des loix ſans légiſlateur, faire ſortir l'ordre du ſein du déſordre, c'eſt un délire. Un ſyſtême où tout eſt effet, & rien n'eſt cauſe, ne ſauroit avoir pour partiſans que des débauchés ou des cervelles dérangées. Expliquez-moi,

poiſon dans l'abſurdité qui l'accompagne, je doute même qu'ils ſoient perſuadés de ce qu'ils diſent avec tant de confiance ; il y a long-temps qu'on les traite de menteurs, & je penſe que ce n'eſt pas ſans raiſon. *L'impie*, dit le Prophete, *a dit dans ſon cœur qu'il n'y a point de Dieu.* Il l'a dit dans la corruption de ſon cœur, comme un homme qui ſouhaiteroit qu'il n'y en eût pas, pour être plus tranquille dans ſon libertinage ; mais il ne l'a pas dit dans l'attention & la conviction de ſon eſprit.

CHAPITRE XIII.

Des Pyrrhoniens.

I.

ENFIN, vous trouverez dans le commerce du monde, des gens qui ſont Pyrrhoniens, ou affectent de le paroître, car dans la ſociété, il y a plus de maſques que de viſages. Ils font profeſſion de douter de tout, ſi ce n'eſt de leur propre mérite. Le Pyrrhoniſme eſt un monſtre dans la Littérature, également oppoſé à la vérité & à l'erreur, ennemi de toutes les ſciences qui ne peuvent exiſter qu'en ſuppoſant des principes de certitude. Les Pyrrhoniens ſemblables aux oiſeaux nocturnes, n'aiment pas la lumiere, ou ne la peuvent ſupporter; ils font une

claſſe particuliere, ils ne ſont ni Hérétiques, ni Déiſtes, ni Matérialiſtes, ni Athées, ni Catholiques; ils ne ſavent peut-être pas eux-mêmes ce qu'ils ſont, on pourroit les appeller une ſecte d'indifférents ou de nihiliſtes, parce qu'ils ne ſont rien en effet, doutantou paroiſſant douter de tout: beaucoup de perſonnes ont de la peine à croire que leur procédé ſoit ſincere, & les conſiderent, ainſi que les Athées, comme une ſecte de menteurs. On s'imagine être eſprit fort, en prononçant ſur l'incertitude de toutes les opinions des hommes, & on montre au contraire par cet écart, la foibleſſe de ſon eſprit, parce que perſonne n'eſt ſage ſeul.

II.

Les Pyrrhoniens, ou ceux qui affectent de le paroître, ne connoiſſent point de vérités abſolues,

e veux dire, antérieures à notre naniere de penſer & indépen-lantes d'elles; ils n'en admettent ue de putatives, ou relatives à a façon de conſidérer les objets; e qui eſt erreur pour l'un, peut tre vérité pour l'autre, *id cuique erum, quod ſibi videtur.* Dans cet bſurde ſyſtême, un Socinien qui egarde Jeſus-Chriſt comme une réature, le Catholique qui l'adore omme le Fils de Dieu conſubſ-antiel à ſon Pere; le Calviniſte, qui ne reconnoît dans l'Euchariſtie que la figure du Corps de Jeſus-Chriſt; le Catholique qui y admet la réalité; le Païen qui adore pluſieurs Dieux; le Chrétien qui n'en admet qu'un ſeul; tous ſuivent la vérité: parce que tous croient la ſuivre. Mais, direz-vous, il y a donc des vérités contradictoires? ſans doute, s'il en faut croire ces nouveaux Docteurs. Tel eſt le nouvel Evangile dumon de pyrrhonien. Il ne manque à ſes Prédicateurs,

pour l'autoriſer, que de pro
leur miſſion : le Public attend
preuve depuis long-temps, c
prétend n'être pas obligé de
croire ſur leur parole ; quan
rejette la révélation, & qu'o
taque la certitude de tous les
cipes, il faut avoir pour ſoi
motifs bien victorieux & bie
ciſifs, ou ſe réſoudre à paſſer
des extravagants.

III.

Admettre le Pyrrhoniſme da
phyſique ſyſtématique, rien de
modeſte, de plus ſage & de
raiſonnable ; il n'y a que le C
teur du monde qui en conn
les reſſorts : mais vouloir l'in
duire juſques dans les matiere
Religion ſur leſquelles il faut
ſolument être décidé, c'eſt la
grande de toutes les impruden
c'eſt un crime. Un Dieu dema
un culte, & tout culte ne lui

vient pas. Cependant cette monſtrueuſe maniere de penſer eſt beaucoup répandue parmi les Littérateurs du temps : le plaiſir de ces nouveaux Philoſophes n'eſt pas de s'appeſantir ſur les queſtions, de les approfondir, de ſe décider enſuite ; mais de voltiger ſur ces matieres dans les converſations & dans leurs brochures, d'attaquer tantôt un ſentiment, tantôt un autre. Plein des difficultés que Bayle, le Docteur de cette ſecte a ramaſſées dans ſon informe Recueil, ils lancent leurs traits indifféremment contre tous ; c'eſt le bel air : comment paroître aujourd'hui dans ces compagnies, qu'on appelle *le beau monde*, ſans un certain air de libertinage ? peut-on paſſer pour bel-eſprit ſans incrédulité ? un Pyrrhoniſme réel ou affecté forme donc le caractere de ces hommes vains.

IV.

Le monde eſt rempli de ces Savants par extraits. Un Dictionnaire ſcientifique, comme celui de Bayle, qui préſente la ſcience par lambeaux au Lecteur indolent, diſpenſe d'une étude ſérieuſe, & donne ce ton déciſif, qui caractériſe les prétendus eſprits forts de nos jours. On raiſonne ſur tout, on décide, on eſt bel-eſprit, ou on croit l'être, & à peu de frais. Une heure donnée par jour à la lecture d'un livre ſi précieux met un homme en état de parler de bien des choſes, pour peu qu'on ait le langage à la main. Que les temps, Madame, ſont changés! dans le dernier ſiecle, le ſolide paroiſſoit le goût dominant, on le découvre dans tous les ouvrages de cet âge, chaque ſcience y a produit ſes grands hommes: l'Hiſtoire a eu les Fleury, les Til-

lemont ; la Théologie, les Boſſuet, les Péteau ; la Chaire, les Bourdaloue, les Maſſillon, les Fléchier ; la Philoſophie, les Deſcartes, les Paſchal.... Nous avons voulu ſubtiliſer, & le ſolide de nos peres entre nos mains ſe diſſipe en fumée. Le bon peut devenir meilleur, & le meilleur excellent ; mais il eſt à craindre, quand on eſt parvenu à ce dernier point, qu'on ne retombe plus bas en voulant monter plus haut, & c'eſt ce qui eſt arrivé de nos jours ; nous avions de beaux modeles à imiter, nous avons voulu les ſurpaſſer, & notre témérité nous a mis au-deſſous.

V.

Mais, me demanderez-vous peut-être, quel eſt donc ce Bayle dont vous m'avez parlé, & que l'on conſidere dans la ſecte philoſophique, preſque comme une Divi-

nité? Je ne déſapprouve pas votre curioſité, il eſt bon de connoître les hommes fameux. Un Auteur proteſtant, célebre par ſon érudition, qui a vêcu long-temps avec lui, & qu'on ne peut ſoupçonner de fanatiſme dans le ſens des Philoſophes du ſiecle, va vous en crayonner le portrait : c'eſt Monſieur (Jean) Le Clerc, habile Profeſſeur de Belles-Lettres, d'Hébreu & de Philoſophie à Amſterdam, & l'un des plus ſavants & laborieux Critiques de ſon ſiecle, né à Geneve le 29 Mars 1657 : voici donc comme s'explique cet Auteur dans ſa Bibliotheque ancienne & moderne, tome 8, ſur Bayle. « Monſieur Bayle, dit-il, ne ſavoit qu'un peu de carthéſianiſme, & point du tout de géométrie, puiſqu'il avouoit n'avoir jamais pu comprendre la démonſtration du premier problême d'Euclide, & qu'il a même voulu ergoter ſur ſes vieux jours contre

l'évidence des démonſtrations mathématiques. En fait de raiſonnement, il ne ſuivoit que la probabilité, & raiſonnoit à tous moments *ad hominem*, ſans aucun autre principe, & ſans d'autre deſſein que d'embarraſſer les Lecteurs peu éclairés. Il y a infiniment plus de verbiage dans ſon fait, que de raiſonnement ſolide ; il n'avoit lu aucun livre de Philoſophie expérimentale des Anglois, dont pluſieurs avoient paru long-temps avant ſa mort, ni aucun des livres de raiſonnement de la même nation, excepté quelques-uns de ceux qui avoient été traduits ; il ne ſavoit pas plus de Théologie que ce qu'il pouvoit en avoir appris dans ſon Catéchiſme & dans les Prédications, ou dans quelques livres des François ; il n'avoit jamais étudié l'Antiquité eccléſiaſtique, & très-médiocrement la grecque & la romaine ; le Droit & la Médecine étoient des lettres cloſes pour

lui ; il avoit quelque connoiſſance de l'Hiſtoire des derniers ſiecles, ſur-tout par rapport à la France & à la vie de quelques gens de Lettres, ſouvent aſſez obſcurs ; il avoit pris beaucoup de peine à rechercher mille vétilles littéraires & mille circonſtances de néant : il faut avouer qu'il écrivoit avec beaucoup d'agrément, mais c'étoit ſeulement quand il n'étoit pas en colere ». Tel eſt ce fameux Bayle, le Chef des Pyrrhoniens modernes, que Voltaire appelle *l'éternel honneur de la raiſon humaine.*

Monſieur Racine (le jeune) dans une de ſes notes ſur ſa lettre, écrite en réponſe au Poëte Rouſſeau, ne porte pas un jugement plus favorable de Bayle. « Bayle, dit-il, qui de Proteſtant ſe fit Catholique, & retourna enſuite à la religion proteſtante, non ſeulement a ſu, par ſa maniere de raiſonner, éblouir les eſprits ſuperficiels ; mais il a ſu paroître rem-

pli d'une vaſte érudition à ceux qui n'approfondiſſent point. Lorſque ſon Dictionnaire parut, Monſieur l'Abbé Renaudot, chargéd'en faire ſon rapport à M. le Chancelier, en donna ſon jugement par écrit, dans lequel il avança ſans crainte, que Bayle n'avoit lu les Anciens que dans les citations des Modernes ; & que dans les articles d'érudition un peu recherchée, il faiſoit plus de fautes que le Moréri, qu'il critiquoit. Quoiqu'un pareil reproche dût piquer un homme qui ſe donnoit pour ſavant Critique, Bayle, dans une réponſe à ce jugement, s'efforce de ſe juſtifier ſur les impiétés & les obſcénités ; mais à l'article de la ſcience, il paroît baiſſer pavillon devant M. l'Abbé Renaudot : il avoue qu'il ne fournit aux vrais Savants que *des compilations indigeſtes & aſſez crues* : ce ſont ſes termes. Ce Dictionnaire, où l'on trouve tant d'articles inutiles, & où l'on ne

trouve pas tant d'articles importants, peut bien être appellé *un Recueil informe*. C'eſt cependant dans cet Ouvrage ſi vanté par la ſecte philoſophique, que le peuple incrédule va puiſer ſes impiétés & ſes blaſphêmes : j'ai cru devoir vous faire connoître cet Ecrivain, pour vous prévenir contre les éloges inſidieux que vous en entendrez faire dans un certain monde.

VI.

Voilà, Madame, les délires de notre ſiecle. Votre douleur, ſans doute à la vue de cet effrayant tableau, eſt, comme celle de Jérémie, au-deſſus de toute douleur; votre cœur eſt tout languiſſant au-dedans de vous-même (a). Quoi !

(a) *Dolor meus ſuper dolorem, in me cor meum mœrens.* Jeremiæ, cap. VIII. v. 18.

dites-vous, un Dieu bienfaiſant, un Dieu pere, un Dieu créateur, un Dieu conſervateur, méconnu, inſulté dans ſes attributs & dans ſa propre ſubſtance, par des hommes qu'il a créés, qu'il conſerve, qu'il ne ceſſe de combler de ſes faveurs; l'argille révoltée contre le Potier, l'homme contre ſon Dieu, le vermiſſeau contre l'Auteur de l'Univers! O prodige d'ingratitude! n'eſt-ce donc pas là un nouvel accompliſſement de cet ancien Oracle: « Mon bien-aimé (*b*) s'eſt révolté contre moi, après avoir été comblé de mes bienfaits »? Eſt-ce donc là, fiere raiſon, le terme où tu conduis tes adorateurs? Malheur à celui, qui, dans les matieres de Religion, te prend ſeule pour

(b) *Incraſſatus eſt dilectus & recalcitravit: incraſſatus, impinguatus, dilatatus dereliquit Deum factorem ſuum, & receſſit à Deo ſalutari ſuo.* Deuteronomii, cap. XXXII, v. 15.

guide, puiſque tu n'es capable que de l'égarer !

VII.

Ce ſont là, je penſe, vos affligeantes réflexions, en conſidérant les égarements des impies ſi répandus aujourd'hui. Je ne me ſuis point arrêté à combattre tous ces ſyſtêmes libertins ; leur ſimple expoſition (c) m'a paru ſuffire pour en montrer l'abſurdité & en inſpirer l'horreur qu'ils méritent. Le procès d'ailleurs entre les eſprits-forts du ſiecle & les Chrétiens, eſt inſtruit depuis long-temps. Toutes leurs chicanes ont paru dans les diſcours & les écrits des anciens ennemis du Chriſtianiſme ; les Phi-

(c) *Sententias veſtras prodidiſſe, ſupèrfluum eſt. Patet primâ fronte blaſphemia.* S. Hyeron. Epiſt. ad Steſiphontem adverſus Pelag.

loſophes du temps n'en ſont que les faſtidieux échos : les Chrétiens ont répondu & ont produit leurs preuves ; elles ont été admiſes, l'Univers entier a décidé en faveur du Chriſtianiſme : l'affaire eſt donc finie, de nouvelles diſcuſſions ſont inutiles. Il ne faut plus, pour leur répondre, que des ſifflets & des arguments de théatre.

VIII.

Ne cherchons point ailleurs l'origine de tous ces égarements que dans le libertinage du cœur, qui conduit naturellement à celui de l'eſprit, par les nuages dont il le couvre, & dans l'inſuffiſance de la raiſon, pour nous faire connoître ces premiers devoirs qui regardent l'Etre ſuprême. « Il n'appartient qu'à Dieu de nous inſtruire ſur ſa nature (*d*), & de nous apprendre

(d) *A Deo diſcendum eſt quid de Deo*

CHAPITRE XIV.

Des ſuites funeſtes de l'Impiété, par rapport à la vie préſente.

I.

JE me bornerai ici à mettre ſous vos yeux les ſuites effrayantes qu'entraînent après eux les ſyſtêmes impies de nos Philoſophes modernes, relativement à la vie préſente, ſi malheureuſement on les adoptoit dans la pratique. Peu de perſonnes penſent à l'éternité, beaucoup s'occupent du préſent, & ne deſirent rien tant que de couler des jours heureux & tranquilles : or, rien n'eſt plus oppoſé à cette tranquillité que l'impiété une fois répandue, & priſe pour regle des mœurs ; ſes ſuites ſont auſſi funeſtes pour le temps que

pour l'éternité. Si elle ne laiſſe à l'impie d'autres eſpérances après la mort que l'enfer ou le néant, elle n'eſt pas moins un obſtacle au bonheur dont on peut jouir ſur la terre; ſes principes, développés par des hommes conſéquents & ſuivis dans la pratique, ne tendent à rien moins qu'à bouleverſer les États & à troubler la tranquillité des Peuples. J'explique ma penſée par deux ſuppoſitions.

II.

Suppoſons un Monarque puiſſant, élevé dans ces affreux préjugés : il ſera ou le tyran de ſon peuple, ou le fléau de ſes voiſins, & peut-être l'un & l'autre tout à la fois ; ſa paſſion dominante ſera ſa loi ; le droit ſanguinaire de l'utile dirigera toutes ſes démarches, ſes différents caprices caractériſeront ſes excès. Si l'ambition le dévore, perſuadé que les crimes heureux

ſont les héros, il partira de ſon pays, comme la foudre, pour envahir l'État d'un Prince voiſin, occupé au milieu des douceurs de la paix à procurer le bonheur de ſon peuple; foulant aux pieds le droit des nations, il forcera de marcher ſous ſes étendards le ſujet contre ſon Roi; il exigera du reſte de la multitude déſolée des contributions exorbitantes, qui, en épuiſant le pays, mettront le Commerçant dans l'impuiſſance de continuer ſon commerce, l'Artiſan d'exercer les Arts utiles à la ſociété, & le Laboureur de cultiver les terres; il changera ainſi de riches & fertiles provinces en d'affreuſes ſolitudes. Si on crie au tyran, à l'uſurpateur, les raiſons ne lui manqueront pas plus qu'au loup de la fable, vis-à-vis de l'agneau: il ſuppoſera des traités faits contre lui, entre ſon voiſin & d'autres Puiſſances. Le faux & le vrai ſont égaux aux yeux du Monarque impie.

III.

Suppoſons, d'un autre côté, l'impiété répandue dans la multitude, le Souverain ne portera ſon ſceptre qu'en tremblant, expoſé aux caprices du peuple dont la Religion ne fixera point l'inconſtance. En effet le Prince reçoit ſon autorité ou de Dieu, ou du Peuple, ou de lui-même. Il ne la reçoit pas de Dieu, dit l'impie : *le droit d'inégalité n'eſt appellé le plus juſte que parce qu'il eſt le plus fort.* Il faut donc qu'il la reçoive de lui-même, par la voie des armes ou de la multitude. Si le peuple s'imagine donner l'autorité à ſon Roi, il ſe croira, par une conſéquence naturelle, en droit de la lui ôter, quand il croira le trouver réfractaire aux conditions du contrat : le pouvoir du Souverain ſera donc auſſi ſujet au changement que le caprice de la multitude. Si le Prince

ne tient ſon autorité que de lui-même, le droit du plus fort décidera pour lors des Empires, le trône ſera expoſé aux inſultes & aux invaſions des Puiſſants ambitieux ; la nation, préoccupée de ces idées, quittera ſans ſcrupule ſon Souverain légitime, pour paſſer ſous le joug de l'étranger : malheur donc au Prince qui gouverne un Peuple impie ! malheur au Peuple dont le Roi eſt un impie !

I V.

Parlons ouvertement : la nouvelle Philoſophie eſt ennemie de toute Puiſſance, & n'en porte le joug que malgré elle ; elle ne voit dans les Princes que des tyrans, dans les Pontifes de la Religion que des impoſteurs : en effet nulle autorité légitime, ſi elle n'eſt fondée ſur la vérité & la juſtice ; or, dans la doctrine des impies, il n'eſt point d'autorité ſur la terre

qui ait de pareils fondements. L'Eccléſiaſtique, dira l'impie, eſt appuyé ſur l'impoſture du Prêtre & la crédulité ſuperſtitieuſe du peuple; celle du Prince n'a d'autre ſource que la tyrannie. Tous les hommes ſont égaux, c'eſt le grand principe d'où ils partent, quand ils veulent parler de politique: la force ſeule a établi la ſubordination ſur les débris de l'égalité; de téméraires Littérateurs répandent par-tout cette ſéditieuſe doctrine. Il ne ſeroit pas ſurprenant que ces ſemences de révolte ne germaſſent enfin dans l'eſprit des Peuples, & ne produiſiſſent dans leur temps des révolutions dans les États: on n'entend parler dans le monde philoſophique que du contrat ſocial, qu'on repréſente comme l'origine de la véritable puiſſance; contrat qui n'a jamais exiſté que dans le cerveau échauffé des nouveaux Philoſophes, & qui ſera toujours jugé impoſſible

par quiconque connoît les hommes. Les Souverains ſeroient bien à plaindre, ſi leur ſort demeuroit entre les mains du Peuple, qui eſt un tout agité de mille intérêts, de mille paſſions oppoſées, & qui n'eſt ſtable que dans ſa mobilité, *ſolâ mobilitate viget.* Il eſt donc de l'intérêt des Princes, comme des Peuples, que la Religion ſoit conſervée & protégée contre les attaques de ſes ennemis; les Sujets ont tout à craindre d'un Maître qui ne reconnoît point au-deſſus de lui de Légiſlateur ; & un Souverain ne peut compter ſur la fidélité d'un Peuple, qui ne connoît en lui d'autre autorité que celle qu'il lui a confiée, & qu'il ſe croit toujours le Maître de retirer quand il le juge à propos.

V.

La Religion a ſeule le glorieux avantage d'attacher les Rois aux

Peuples, en leur enſeignant qu'ils ne ſont établis que pour en être les peres, & non les tyrans; & de ſoumettre les peuples aux Rois, en apprenant aux Citoyens que la puiſſance de leur Prince vient du Dieu qu'ils adorent; & enfin d'aſſurer le ſceptre aux Souverains, & la tranquillité aux ſujets. Le Chrétien peut dire à l'impie aujourd'hui, ce qu'il diſoit aux Païens, du temps de Tertullien: « c'eſt à nous que Céſar appartient, parce que c'eſt notre Dieu qui l'a établi (*a*) ». Comme il l'aſſure lui-même: « c'eſt par moi (*b*), dit-il, que les Rois regnent ». Tels ſont les ſentiments dans leſquels la Religion veut que ſes enfants ſoient élevés; ce qui a fait dire des Chrétiens à un Poëte moderne:

(a) *Noſter eſt magis Cæſar à noſtro Deo conſtitutus.* Tertull. in Apologet.

(b) *Per me Reges regnant.* Proverb. cap. VIII. v. 15.

C'eſt par eux qu'on apprend à reſpecter les Rois,
Et que même aux Nérons on doit l'obéiſſance ;
De Dieu, nous diſent-ils, deſcend toute puiſ-
ſance,
Le Prince, ſon image & maître des humains,
Tient du Maître des Cieux le glaive dans ſes
mains.
Sujets, obéiſſez : le murmure eſt un crime.
Racine, Relig. Chant IV.

Ce ne ſont pas là les leçons que donne la Philoſophie moderne à ſes diſciples.

V I.

J'entends l'impie repliquer : les premiers Chrétiens, dit-il, ne paroiſſoient ſi ſoumis, que parce que leur petit nombre les empêchoit de ſecouer le joug ; mais un ancien Apologiſte de la Religion Chrétienne va leur fermer la bouche. « Nous (c) ne ſommes, dit-il,

(c) *Heſterni ſumus & veſtra omnia implevimus, urbes, inſulas, caſtella, mu-*

que d'hier, & nous ſommes répandus par-tout; nous rempliſſons vos villes, vos iſles, vos châteaux, vos aſſemblées, vos camps, les Tribus, les Décuries, le Palais, le Sénat, le Marché; il n'y a que les Temples que nous vous abandonnons ». C'eſt ainſi que parloit Tertullien, dans une Apologie publique pour la Religion Chrétienne. On auroit pu lui donner le démenti, s'il avoit voulu en impoſer. La ſoumiſſion de ces Chrétiens n'étoit donc pas l'effet de la crainte cauſée par leur petit nombre, qui les mettoit hors d'état d'oppoſer la force à la force, mais une ſuite & une conſéquence de leur Religion qui leur impoſoit pour devoir d'obéir aux Puiſſances quelles qu'elles fuſſent.

---

nicipia, Conciliabula, Caſtra ipſa, Tribus, Decurias, Palatium, Senatum, Forum, ſola vobis relinquimus Templa. Tertull. Apolog. n. 37.

VII.

Si l'impiété attaque les ſociétés générales, en ébranlant les fondements des Empires, elle n'eſt pas moins deſtructive des ſociétés particulieres, qui ne peuvent ſe ſoutenir que par l'établiſſement des devoirs réciproques entre les membres qui les compoſent : les paradoxes de l'incrédulité une fois établis en principes parmi les hommes, il n'y a plus de juſtice à attendre dans les Tribunaux ; plus de fidélité à eſpérer dans les mariages ; plus de bonne foi dans le commerce ; plus de ſubordination dans les inférieurs, ni de modération dans les ſupérieurs ; plus d'union dans les familles ; plus de patience dans les pauvres, ni de charité dans les riches ; plus de ſûreté dans le monde ; enfin on verra régner une Anarchie complette, un déſordre univerſel, parce

parce que l'ordre ne peut être ſans devoirs, & il n'y a point de devoirs ſans loix, ni de loix ſans autorité : or, l'impiété n'en connoît aucune. Il n'appartient qu'à la Religion de mettre l'ordre par-tout où elle eſt priſe pour guide. C'eſt elle qui forme les Magiſtrats integres, les époux fideles, les bons peres, les enfants ſoumis, les véritables amis, les commerçants ſûrs, les pauvres patients dans leur miſere, les riches charitables dans leur abondance, les ſujets attachés, les bons Rois : un bon arbre ne produit que de bon fruit. Cependant, direz-vous, tous les Chrétiens ne ſont pas réglés dans leur conduite & dans leurs mœurs : combien ſont corrompus ! Je l'avoue y a parmi eux bien des libertins. Mais faites-y bien attention, ils ſont libertins parce qu'ils ſont hommes, non parce qu'ils ſont Chrétiens, puiſque cette Religion condamne tous ces excès. Accuſons

donc l'humanité, qui porte avec elle un mauvais penchant, un poids malheureux qui l'incline ſans ceſſe vers le défendu. « Il y aura toujours des méchants (*d*), dit un Ancien, pendant qu'il y aura des hommes ».

VIII.

L'impie, malgré lui, eſt obligé de convenir des avantages que la ſociété retire de la Religion, & rend hommage à cette vérité, ſi ce n'eſt pas par ſes paroles, c'eſt au moins par ſes actions. Suppoſons qu'il ait beſoin d'un domeſtique : deux ſe préſentent ; il demande à l'un : « de quelle Religion êtes-vous, mon ami ? moi, Monſieur, je ne ſuis d'aucune ; j'ai été pendant quelque temps le Portier de M. de V., il nous catéchiſoit tous les jours ; il nous

(c) *Vitia erunt, donec homines.* Tacit.

prouvoit qu'il n'y avoit aucune Religion véritable, que la doctrine qu'on enſeignoit aux peuples ſous le nom de morale, pouvoit en impoſer aux ſots, mais que les gens d'eſprit n'en étoient point dupes; & qu'il n'y avoit de coquins que dans le Chriſtianiſme. Je l'ai cru, & Dieu merci, je ne tiens à rien, je ne ſuis ni Chrétien, ni Juif, ni Mahométan; je me joue de toutes les Religions ». Quel parti, croyez-vous, que prendra notre eſprit-fort? Il ſembleroit que la conformité de ſentiments devroit fixer ſon choix en faveur de ce premier domeſtique : il n'en eſt rien. Notre Philoſophe fait une grimace, & interroge l'autre : il remarque par toutes ſes réponſes, que c'eſt un bon Chrétien, craignant Dieu, fréquentant les Sacrements; il ſe décide pour lui : une telle préférence n'eſt-elle pas un hommage rendu à la Religion Chrétienne,

qu'on ne ceſſe d'ailleurs d'attaquer? Mais que doit-on penſer de Docteurs qui ſeroient fâchés de voir leurs maximes ſuivies dans la pratique par ceux qui les ſervent? C'eſt un crime de n'avoir point de Religion, & une grande folie de s'en vanter: on perd par cette indiſcrétion l'eſtime & la confiance des honnêtes gens. Quel fonds faire ſur un homme qui ne connoît aucun devoir, qui n'a d'autre mobile dans ſa conduite que l'égoïſme? La probité de l'homme irréligieux a beſoin d'être bien connue pour être crue. Voltaire a dit des Princes, *qu'ils ont un cœur à prouver :* on peut le dire avec plus de fondement des incrédules. On pourroit mettre en problême s'ils ſont capables d'aimer? Eh! que de fortes raiſons établiroient la négative! Si donc on eſt aſſez corrompu pour dépoſer le joug de toute Religion, on devroit au moins, pour ſon propre intérêt, être aſſez pru-

dent pour ne le pas faire paroître.

IX.

Je ne trouve point de moyen plus propre à montrer le danger de tous ces ſyſtêmes libertins, que l'expoſition des affreuſes conſéquences qu'ils traînent après eux. Nous avons tout lieu d'eſpérer qu'elles ouvriront enfin les yeux des perſonnes ſéduites, & rendront tous ces ſyſtêmes l'objet de l'horreur publique. Quand l'impiété aura gagné le peuple, on en verra le danger. S'il n'y a rien à craindre après la mort, dira le miſérable ; volons, pillons, pour nous mettre à notre aiſe. Si nous pouvons éviter le ſupplice, rien ne doit nous inquiéter, nous n'avons point d'enfer à craindre, la mort eſt pour l'homme la fin de toutes choſes, un ſommeil éternel. Quelques maîtres volés & aſſaſſinés d'après ces affreux principes, feront ſortir le

monde de ſon aſſoupiſſement ; chacun craindra pour ſoi-même ; & l'intérêt particulier fera ouvrir les yeux à la vérité. Dieu ſe ſert de tout pour la faire triompher.

CHAPITRE XV.

Les égarements de l'Impie ne doivent point troubler la paix du Juſte.

I.

LE Seigneur a dit (a) : « *Malheur au monde à cauſe des ſcandales ! car il eſt néceſſaire qu'il en arrive.* Vous voyez par vous-même la vérité de cet oracle dans les criminels écarts de l'eſprit humain. Ce triſte ſpectacle vous fait trembler & alarme votre foi ; mais calmez vos frayeurs & raſſurez-vous : ces ſcandales ne nuiſent qu'à ceux qui les donnent, ou qui

(a) *Væ mundo à ſcandalis ! neceſſe eſt enim ut veniant ſcandala : verùmtamen væ homini illi per quem ſcandalum venit* ! Matth. cap. XVIII. v. 7.

y ſuccombent. L'impiété, ſous un Dieu juſte, qui ne punit que des coupables, ne peut nuire qu'à l'impie. L'homme qui adore ſon Dieu, qui reſpecte ſon culte, qui honore ſes Miniſtres, & obſerve ſes commandements, quoiqu'au milieu de Babylone n'a rien à craindre de la part de l'Etre ſuprême, qui eſt la juſtice même.

II.

Ne dites point, s'il y a un Dieu & une Religion, pourquoi l'impie reſpire-t-il, pourquoi nage-t-il dans l'abondance ? La tempête épargne ſes vaiſſeaux, la grêle ſemble reſpecter ſes campagnes ; ſes greniers ſont remplis de grains, ſes vaſtes celliers ſuffiſent à peine à ramaſſer ſes vendanges, ſes amples magaſins regorgent de marchandiſes ramaſſées des quatre parties du monde, l'argent tombe dans ſes coffres de toutes parts ; rien ne

contredit ſes deſirs : pendant que le Juſte, le ſerviteur du Dieu vivant languit dans la miſere & dans les peines, oublié des hommes ; « c'eſt donc inutilement (*b*) qu'il a travaillé à purifier ſon cœur, & qu'il a lavé ſes mains dans la compagnie des innocents ». Pourquoi ? Ecartez ces queſtions téméraires, & penſez que tout ce que fait le Seigneur, eſt toujours bien fait, parce que la ſageſſe ne peut rien faire qui ne ſoit à propos.

III.

« La colere de Dieu eſt grande, dit un Pere, lorſqu'il ne la fait pas éclater contre le pécheur : car le Seigneur corrige ceux qu'il aime. Le Médecin déſeſpere de ſon malade, quand il ceſſe les remedes (*c*) ».

(b) *Ergo ſine causâ juſtificavi cor meum, & lavi inter innocentes manus meas.* Pſ. LXXII. v. 13.

(c) *Magna ira eſt, quando peccantibus*

Dieu ſouffre les impies aujourd'hui, mais il ſe vengera lui-même de ces téméraires mortels, quand le temps de ſes miſéricordes ſera paſſé : ſa juſtice ne peut laiſſer le crime impuni. « Il ſe moquera (*d*) des moqueurs, pour me ſervir de l'expreſſion du Sage. Malheur, dit-il (*e*), par un de ſes Prophetes, à la nation péchereſſe, au peuple chargé d'iniquités, à la race corrompue, aux enfants méchants & ſcélérats ! ils ont abandonné le Seigneur, ils ont blaſphêmé le Saint d'Iſraël, ils ſont retournés en ar-

---

non iraſcitur Deus.... Quem enim diligit Dominus corripit.... Medicus ſi ceſſaverit curare deſperat. S. Hyeron. Epiſt. ad Caſtrutium.

(d) *Ipſe* (*Deus*) *deludet illuſores.* Proverb. cap. III. v. 34.

(e) *Væ genti peccatrici, populo gravi iniquitate, ſemini nequam, filiis ſceleratis! dereliquerunt Dominum, blaſphemaverunt Sanctum Iſraël, abalienati ſunt retrorſùm.* Iſaïæ, cap. I. v. 4.

riere ». Le bonheur des impies, ſi cependant on peut le regarder comme tel, n'aura ainſi qu'un temps.

IV.

Dieu ſouffre les impies pendant un temps, non par foibleſſe, lui qui tient entre ſes mains les foudres & les tonnerres, mais en Dieu, qui ſait tourner tout à ſa gloire & à l'avantage de ſes ſerviteurs ; il les ſouffre,

1°. Pour nous faire connoître le danger d'une curioſité qui ne ſait pas ſe borner dans ſes recherches, en nous faiſant remarquer, par les excès ſcandaleux dans leſquels la curioſité précipite les Philoſophes du ſiecle, que le téméraire qui oſe conſidérer ſon Dieu de trop près (*f*), eſt accablé du poids de ſa gloire, comme l'im-

(f) *Qui ſcrutator eſt majeſtatis, opprimetur à gloriâ.* Proverb. 25, 27.

prudent qui fixe ſes yeux ſur le ſoleil en ſon midi, eſt aveuglé par l'éclat de ſes rayons;

2°. Pour nous convaincre de la néceſſité d'une révélation qui éclaire notre eſprit, regle notre culte, & fixe les regles des mœurs, en nous faiſant obſerver dans les égarements de la raiſon laiſſée à elle-même, ſon inſuffiſance à cet égard. En effet les égarements de certains incrédules, dont on ne ceſſe de vanter le génie, n'alarment point ma foi, mais me montrent les bornes de l'eſprit humain, les foibleſſes dont il eſt ſuſceptible, & me confirment dans la néceſſité de chercher un autre flambeau pour diriger l'hommage que je dois à mon Dieu. C'eſt à cette lumiere que nos ſimples Fideles découvrent ces grandes vérités, que les Philoſophes ont ignorées;

3°. Pour nous apprendre, par la chûte de nos égaux, de quelle

importance il eſt de purifier nos cœurs pour entrer dans le ſanctuaire de la vérité, en nous faiſant remarquer que le libertinage de l'eſprit vient le plus communément de celui du cœur qui corrompt notre maniere de penſer, après s'être livré lui-même à la corruption en pliant ſous le joug des paſſions. Le déréglement des mœurs eſt un grand pas vers l'incrédulité. Le libertin n'aime point les vérités qui condamnent ſes excès, & eſt toujours diſpoſé, par la dépravation de ſon cœur, à regarder comme démonſtrations les ſophiſmes les plus groſſiers qu'on emploie pour les combattre;

4°. Pour donner un nouveau jour à la majeſté & à la ſolidité de la Religion, en obligeant les ſavants d'en détailler les preuves avec plus de clarté, & de montrer à la confuſion de l'impie, le frivole & le ridicule de toutes ſes ſubtilités. Car ſi le vice, expoſé

avec ſa laideur, releve l'éclat & la beauté de la vertu; l'erreur, également montrée dans toute ſa foibleſſe, fait ſentir plus vivement la force de la vérité. Rien ne fait mieux connoître le prix de la lumiere, que l'horreur des ténebres miſe en oppoſition.

5°. Dieu permet la pauvreté des Juſtes & l'abondance de l'impie, pour nous montrer le peu de cas que nous devons faire des biens de la terre par le partage qu'il en fait, lui qui pourroit dans un inſtant précipiter l'impie du plus haut degré d'opulence, dans la plus affreuſe pauvreté, comme il fait ſortir de la pouſſiere quand il le veut (*g*). Il ſouffre quelquefois que le Juſte ſoit dans les peines & perſécuté par les méchants, pour nous apprendre que notre véritable

(g) *Suſcitans à terrâ inopem & de ſtercore erigens pauperem.* Pſ. 112. v. 6.

bonheur n'aura lieu que dans le Ciel.

V.

Dieu tire ainſi, par ſa ſageſſe, ſa gloire & notre inſtruction de l'égarement de l'impie. Il aime l'ordre, le veut & l'opere par des moyens qui paroiſſent quelquefois oppoſés. Semblable à un Peintre qui met des ombres dans un tableau, pour en faire ſortir davantage les couleurs, il ſouffre dans le monde le libertinage de l'eſprit & du cœur pour faire éclater davantage la beauté de la vertu & de la vérité.

VI.

D'ailleurs ſi le juſte demeure dans l'obſcurité, ſi ſa pauvreté eſt grande, ce n'eſt pas une raiſon de conclure qu'il ſoit malheureux, quoiqu'il le paroiſſe. « *L'opinion d'autrui* (h) *ne*

(h) *Nemo aliorum ſenſu miſer eſt, ſed*

décide du bonheur de perſonne, nul n'eſt miſérable que celui qui croit l'être. Or, le Juſte dans l'état où nous le ſuppoſons, ne ſe croit pas malheureux, lui qui ne connoît d'autre malheur que celui d'offenſer ſon Dieu. S'il mene une vie obſcure, s'il eſt pauvre, il aime ſon obſcurité & ſa pauvreté ». Or, dit Salvien (*i*), il n'y a point de perſonne plus heureuſe que ceux qui ſont ce qu'ils deſirent être. « D'ailleurs il ſait qu'il eſt dans l'état où Dieu le veut : cela ſuffit pour lui faire trouver des roſes où les pécheurs ne rencontrent que des épines ; il eſt heureux dans le ſein de la miſere, parce qu'il a Dieu dans ſon cœur ; & l'impie eſt malheureux au milieu même de l'abondance, trouvant,

---

ſuo. Salvianus, lib. I. de gubernatione Dei. n. 2.

(i) *Nulli beatiores ſunt, quàm qui hoc ſunt, quod volunt,* Salvianus, ibid. infrà.

dans les remords de ſa conſcience juſtement alarmée un obſtacle perpétuel à ſon bonheur. Au reſte taiſons-nous, aveugles-que nous ſommes. Convient-il à des vermiſſeaux de juger l'Auteur de l'Univers ? Ce qui paroît à notre vue bornée un déſordre dans la partie, nous paroîtroit un ornement dans le tout, ſi nous l'avions plus étendue.

CHAPITRE XVI.

Des traits qui forment le caractere le plus commun des Impies.

I.

HOMMES remplis d'orgueil & de vanité, ils ſe conſiderent & ſe placent au-deſſus de tous les Savants : ſeuls dépoſitaires de la ſcience, ils ſe croient deſtinés, par la ſupériorité de leurs talents, à tirer le genre humain de l'ignorance dans laquelle il croupit depuis ſix mille ans. C'eſt ce qu'ils diſent au public dans leurs Ouvrages. C'eſt ainſi qu'Epicure, leur Docteur, ſe vantoit, en débitant ſes extravagances, de n'y avoir pas eu de maîtres (*a*) : Je le crois

(a) *Cùm quidem* (*Epicurus*) *gloriatur*,

bien, diſoit Cicéron, quand il ne me le diroit pas, comme je crois un homme qui a bâti un mauvais édifice, quand il me dit qu'il n'a conſulté aucun Architecte. On ne voit rien dans ſes productions qui ſe reſſente de l'Académie, du Lycée, ni même des premieres inſtructions que l'on donne aux enfants ». Lorſque j'entends ces fanfarons littéraires s'annoncer aux Citoyens avec tant de faſte, il me ſemble voir les montagnes de la fable enfanter avec beaucoup de bruit & ne produire qu'un rat ridicule, pendant qu'on attendoit quelque géant de tout ce tapage. *Parturient montes, naſceter ridiculus mus.*

---

ut videmus in ſcriptis, ſe magiſtrum habuiſſe nullum, quod & non prædicanti tam facilè quidem credam, ſicut mali ædificii domino glorianti, ſe Architectum non habuiſſe : nihil enim olet ex Academiâ, nihil ex Lycæo, nihil ne è puerilibus quidem diſciplinis. Cic. lib. I. de naturâ Deorum. n. 29.

Pour vous faire voir que je ne vous en impoſe pas ſur le compte de ces impies, voyez comment s'explique Monſieur Diderot, dans l'Encyclopédie, tome 5, page 648 : « Editeur, dit-il, de l'Encyclopédie, il conſidere le monde comme ſon école, & le genre humain comme ſon pupille ». Je ne penſe pas que les fous renfermés aux Petites-Maiſons parlent avec plus d'extravagance. N'eſt-ce pas en effet le comble de la vanité & de la folie, de s'afficher publiquement comme le Précepteur du genre humain ?

Des Savants avoient oſé avancer que le Dictionnaire Encyclopédique (*b*) ne viendroit jamais à ſa fin. Les vénérables Auteurs ont répondu avec beaucoup de modeſtie, tome

(b) Voyez Chaumeix, dans ſon livre intitulé, *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*, tome. I.

V, page 635 : « Quelques perſonnes accoutumées à juger de la poſſibilité d'une entrepriſe ſur le peu de reſſources qu'elles apperçoivent en elles-mêmes, ont prononcé que jamais nous n'acheverions la nôtre, elles n'entendront de nous pour toute réponſe que cet endroit du Chancelier Bacon, qui ſemble leur être particuliérement adreſſé. *De impoſſibilitate ita ſtatuo, ea omnia poſſibilia & præſtabilia eſſe cenſenda quæ ab aliquibus perfici poſſunt, licet à non quibuſvis, & quæ à multis conjunctim, licet non ab uno* ». Ce n'eſt pas là répondre : ces Savants alléguoient ſans doute des raiſons pour appuyer leur maniere de penſer ſur l'entrepriſe de l'Encyclopédie, il falloit les détruire ; & on ne détruit pas des raiſons par des mépris. Cette méthode cependant eſt fort ſuivie par nos Philoſophes modernes, quand on oſe attaquer leurs paradoxes. C'eſt dans cet eſprit d'orgueil,

qu'ils ajoutent, page 636, « q
n'ont été importunés que par
qui n'avoient pas le talent n
faire pour y contribuer ſeule
d'une ſeule page ». Cette ma
de répondre eſt bien comm
mais auſſi bien inſolente.

Continuons. Un Franci
avoit cru devoir s'élever contr
Ecrivains ſur ce qu'ils av
écrit de Scot & de l'Ordre e
de S. François. Que vont ré
dre ces grands hommes, ces
cepteurs du genre humain ? de
jures. Je les rapporte avec pe
« Ils ſe propoſent, diſent-ils,
V, page 643, d'arracher le ma
à de graves perſonnages, *qui C*
ſimulant & Bacchanalia vivunt
des hommes perdus de réputa
ſans connoiſſances, ſans mœ
& dont le nom eſt preſque de
un terme déshonnête : on s'ab
de les nommer par pudeur o
charité... » Et quelle charité ! I
on inſulter un Corps Relig

d'une maniere plus outrageante ; mais tirons le rideau ſur de pareils excès. Ceux qui connoiſſent la haine que ces hommes nouveaux ont pour la Religion & pour tous ceux qui lui ſont conſacrés d'une maniere particuliere, n'en ſeront point ſurpris.

I I.

Ennemis déclarés des Savants qui ne les ont pas précédés dans la carriere de l'impiété, ils décrient les hommes les plus célebres du ſiecle de Louis-le-Grand, & ne proſtituent leur encens qu'à des Auteurs obſcurs & juſtement mépriſés. « Le temps eſt arrivé, diſent-ils, avec ce ton orgueilleux qui en impoſe aux ignorants, où les Ouvrages qui jouiſſent encore de la plus haute réputation, en perdront une partie, ou même tomberont entiérement dans l'oubli. Tel eſt l'effet du progrès de la raiſon,

progrès qui renverſera tant de ſtatues, & qui en relevera quelques-unes qui ſont renverſées..... Pérault & quelques autres; ce Pérault, dont le Verſificateur Boileau n'étoit pas en état d'apprécier le mérite, Pérault, Terraſſon, Boindin, ſous leſquels la raiſon ou l'eſprit philoſophique ou de doute, a fait de ſi grands progrès. A l'exception donc de ces grands hommes, il n'y avoit peut-être pas un homme, qui eût écrit une page que l'on daignât lire aujourd'hui dans l'Encyclopédie ». Ainſi parlent les Auteurs encyclopédiques, tome V, page *636*: On ne ſait, à la lecture de pareilles extravagances, ſi on doit rire ou s'indigner. Quoi ! les ſtatues des Boſſuet, des Fénélon, des Petau, des Nicole, des Paſchal, des Renaudot, des Mabillon, des Bourdaloue, des Boileau vont crouler pour faire place à celles des Pérault, des Terraſſon, des Boindin?... Il

faut

faut bien compter ſur l'imbécillité de ſes Lecteurs, pour oſer avancer de pareilles ſottiſes. Cependant ils ont leur raiſon, qu'ils ne diſent pas, mais qu'on devine aiſément : ayant conçu le projet impie d'anéantir la Religion Chrétienne, ils ont penſé que leur marche devoit commencer par décrier tous les grands hommes qui l'ont reſpectée. Au reſte ils ne font qu'imiter les anciens Epicuriens, leurs bons amis ; car Cicéron leur reprochoit « (c) de ne lire que les Ouvrages de leur parti, de n'aimer que leurs productions, & de condamner les autres Ecrivains ſans connoiſſance de cauſe ».

III.

Etranges Ecrivains ! Beaucoup

(c) *Veſtra ſolùm legitis, veſtra amatis: cæteros, causâ incognitâ, condemnatis.* Cic. lib. II. de naturâ Deorum, n. 29.

de perſonnes ſont ſurpriſes des contradictions multipliées qui ſe rencontrent dans leurs Ouvrages. Comment, dit-on, des gens d'eſprit ont-ils pu dans le même livre, le même chapitre, quelquefois dans la même page, tomber en des contradictions, dont un Auteur médiocre auroit ſu ſe garantir ? Comment Jean-Jacques Rouſſeau, ce génie ſi célebre dans un certain monde, a-t-il pu attaquer nos Myſteres, après avoir rendu à la Divinité de l'Evangile le témoignage le plus éclatant ? Cette queſtion eſt une énigme pour ceux qui ne connoiſſent pas les replis tortueux de ces Ecrivains ſéducteurs, non pour ceux qui connoiſſent leur marche inſidieuſe. La voici, Madame : leur deſſein n'eſt pas d'établir des principes, mais de les renverſer tous, & d'introduire, s'il étoit poſſible, parmi les hommes un pyrrhoniſme univerſel. Dans ce plan auſſi dangereux pour

la ſociété, qu'il eſt extravagant, plus un Ouvrage renferme de contradictions, plus il leur paroît aller droit au but. Monſtrueux Docteurs! Bien-loin de s'occuper à étendre les Sciences en développant les principes, ils ne cherchent qu'à brouiller les idées de leurs Lecteurs, & à répandre des ténebres ſur les connoiſſances les plus intéreſſantes. Je ſuis ſurpris qu'on n'ouvre pas les yeux ſur les pieges que ces impoſteurs ne ceſſent de tendre à la ſimplicité des peuples.

IV.

Compoſiteurs de livres dans un nouveau goût, ce n'eſt point la vérité qui gouverne leur plume, mais leurs différents intérêts. On a mis la Littérature en commerce, comme le café & le ſucre qui nous viennent des colonies : il faut qu'un livre produiſe une ſomme à ſon Auteur ; il faut en conſéquence

qu'il ſoit d'un grand débit ; & il ne peut l'être s'il n'eſt écrit dans le goût du ſiecle. Voici un trait qui va le faire ſentir. « La Beaumelle, quoiqu'ennemi déclaré de Voltaire, diſoit un jour (*d*) : perſonne n'écrit mieux que Monſieur de Voltaire. D'où vient donc, lui dit quelqu'un, que vous le déchirez ? C'eſt, répondit-il, que mes ouvrages *s'en vendent mieux, & qu'il ne m'épargne dans aucun des ſiens* ». On voit par-là que l'orgueil, la vanité & l'intérêt ſont les grands mobiles qui animent ces hommes, qui font l'objet de l'admiration d'un ſtupide vulgaire.

V.

Superſtitieux adorateurs de la nature, de peur d'être obligés d'en reconnoître & honorer l'Auteur,

(d) Dictionnaire Antiphiloſophique, article *Beaumelle.*

ils rejettent tout ce que nous appellons ſurnaturel : les miracles, qui ont converti le monde entier, ne ſont à leurs yeux que des impoſtures fabriquées par des fourbes, ou des effets purement naturels. Le témoignage des Hiſtoriens n'eſt compté pour rien. Ce ſont des hommes, diſent-ils, qui ont pu être trompés, ou qui peut-être ont voulu tromper : inſenſés qu'ils ſont, ils ne voient pas que ſi cette raiſon étoit concluante, il faudroit douter de tous les faits, & brûler toutes les Hiſtoires, parce que tous les Hiſtoriens ont été des hommes. Mais, ajoutent-ils, ſuppoſons les faits certains ; pour prononcer qu'ils ſont au-deſſus du cours ordinaire de la nature, nous devrions en connoître toutes les loix : or, nous ne les connoiſſons pas. Je l'avoue ; mais nous en connoiſſons aſſez pour conclure que la réſurrection d'un mort, la guériſon d'une maladie invétérée, dans un inſtant, & l'o-

béiſſance des éléments à la voix d'un homme, ne ſont pas des effets de la nature.

V I.

Idolâtres de la raiſon, ils l'établiſſent pour regle unique & ſuprême de toutes les vérités ſpéculatives que l'homme peut connoître. Delà ce mépris ſacrilege pour nos auguſtes Myſteres : ils ne ſauroient les comprendre, c'eſt aſſez à ces audacieux pour en inférer l'impoſſibilité. On pourroit leur demander s'ils comprennent leurs abſurdes ſyſtêmes : mais laiſſons ces inſenſés s'évanouir & ſe perdre dans leurs penſées ; ce ſont les plus inconſéquents de tous les hommes. L'incompréhenſibilité de nos dogmes, qui eſt un ſcandale pour les Philoſophes du temps, eſt pour nous une preuve de leur vérité. « Le Fils de Dieu eſt

mort (e), diſoit Tertullien : cela eſt croyable, parce que cela eſt ridicule (aux yeux du Philoſophe.) Il eſt reſſuſcité après avoir été mis dans le tombeau ; cela eſt certain, parce que cela eſt impoſſible, (au Tribunal des Sages du ſiecle ») . En effet, des événements auſſi extraordinaires ont eu beſoin de témoins irréprochables pour trouver croyance parmi les hommes.

VII.

Nouveaux Eroſtrates (f), ils

(e) *Mortuus eſt Dei Filius, credibile eſt, quia ineptum eſt ; & ſepultus reſurrexit, certum eſt, quia impoſſibile eſt.* Tertull. lib. de carne Chriſti. n. 5. Edit. Rigaltii, pag. 310.

(f) *Eroſtrate* étoit un ſcélérat qui mit le feu au fameux Temple de Diane d'Epheſe, qui avoit coûté beaucoup à faire. Cet incendiaire fut pris. Interrogé ſur le motif qui l'avoit porté à commettre cet attentat, il répondit, que, déſeſpérant de faire

n'ambitionnent rien tant que de faire parler d'eux dans le monde : delà cet amour ridicule pour la ſingularité des opinions. La multitude penſeroit comme moi ; je me pendrois ſi cela étoit, diſoit Cléandre, je hais le profane vulgaire, & je l'écarte loin de moi : *odi profanum vulgus, & arceo.* Je

---

paſſer ſon nom à la poſtérité par de belles actions, il avoit choiſi ce moyen pour s'immortaliſer. Les Juges, l'ayant entendu, défendirent, par un Edit publié, à tous les Ecrivains, qui rapporteroient cet événement, d'en nommer l'Auteur. Les eſprits-forts du temps copient ce malheureux au mieux, *non eſt ovum ovo ſimilius.* Comme lui, ils ne cherchent, par toutes leurs impiétés & leurs abſurdes paradoxes, qu'à tranſmettre leurs noms à la poſtérité : ils ne mettent pas, il eſt vrai, le feu à nos Temples, comme ce miſérable, mais ils attaquent la Religion même qui les a fait élever. On ſe ſouviendra d'eux, ſans doute, dans la poſtérité, mais comme on s'eſt ſouvenu de l'incendiaire d'Epheſe, pour les mépriſer & les déteſter.

ne veux pas me confondre avec le peuple. L'Univers, dit-on, reconnoît & adore un Dieu créateur; tout, ajoute-t-on, y annonce ſa gloire : pour moi, je n'en connois point d'autres que la matiere ; l'Univers rend hommage à la vertu : moi, je ne la conſidere que comme un préjugé d'éducation & un fantôme ſans réalité. Toutes les nations reconnoiſſent des loix, auxquelles elles ſe font un devoir d'obéir ; moi, je n'en connois qu'une qui eſt ma volonté.

Sic volo, ſic jubeo, ſit pro ratione voluntas.

Je ne vis que pour moi, je ne dois rien qu'à moi. Tout le monde enviſage la mort comme un paſſage à une autre vie ; moi, je penſe qu'elle eſt pour l'homme la fin de toutes choſes, & qu'il devient comme s'il n'avoit jamais été. Tout le monde croit remarquer un ordre admirable dans l'Univers, & en prendre occaſion d'admirer la ſageſſe de ſon Auteur ; moi, je me ris de

leur imbécillité, & je dis hardiment qu'il n'y a ni ordre, ni déſordre, & j'attribue tout au haſard. Tous dans la ſociété reſpectent le droit d'inégalité; moi, je prétends que tous les hommes ſont égaux, & que ce prétendu droit n'eſt le plus juſte que parce qu'il eſt le plus fort. Quatre Religions publiques partagent la terre, le Chriſtianiſme, le Judaïſme, le Mahométiſme, & l'Idolâtrie; moi, je ſoutiens contre tout le monde entier qu'il n'y en a aucune de véritable, & que les peuples à cet égard ſont dupes de la politique des Souverains. Quels hommes que ces Philoſophes qui s'efforcent, par leurs paradoxes, de bouleverſer la terre & les cieux! les Alexandres & les Céſars n'ont fait la guerre qu'aux hommes: nos héros modernes attaquent la Divinité même: mais quittons l'ironie, & parlons ſérieuſement: de tels hommes ſeroient-ils eſprits-forts? Non. Autrement ré-

formons nos idées, & diſons que la force de l'eſprit eſt identifiée avec la folie & l'extravagance. Que ſont dans la vérité ces nouveaux-venus, pour les mettre à leur juſte valeur, ſinon les plus audacieux & les plus inſenſés de tous les hommes, qui, par un orgueil ridicule, veulent paſſer pour Auteurs de vieilles ſottiſes éparſes dans les ouvrages des anciens impies ? On ne remarque dans leurs ouvrages contre la Religion ni ſolidité, ni bon-ſens, mais fureur, délire, impudence, noirceur & blaſphêmes. Tels ſont ces gens qui prétendent déſabuſer le genre humain.

VIII.

Dangereux ſophiſtes, ils poſent en principe les opinions les plus révoltantes, ſans ſe mettre en peine de les prouver ; d'où ils tirent des raiſonnements ſans fin, mais auſſi faciles à détruire que le fon-

dement ſur lequel ils ſont appuyés. Ce ſophiſme eſt appellé dans les écoles, *Pétition de principe.*

Donnons un exemple : *la matiere*, diſent-ils, *eſt capable de penſer.* Où eſt la preuve de cette propoſition ? Vous ne la trouverez nulle part ; c'eſt cependant de ce paradoxe comme d'un principe que partent tous leurs raiſonnements. Delà un Dieu matiere, delà une ame matérielle, delà une fatale néceſſité qui préſide à tous les événements, dans le moral comme dans le phyſique ; delà enfin toutes leurs abſurdités. Pour leur répondre, il ſuffit de nier la premiere propoſition, qui le mérite en effet comme l'abſurdité même.

Autre ſophiſme, prendre pour cauſe des choſes ce qui ne l'eſt pas, *non cauſa pro cauſâ* ; il eſt fort familier aux prétendus eſprits-forts. On les voit continuellement attribuer les vices & les excès des Chrétiens à leur Religion qui les

condamne, au lieu de recourir à la corruption du cœur de l'homme, qui en eſt l'unique cauſe. C'eſt ainſi encore qu'ils attribuent à la Profeſſion Religieuſe le relâchement des perſonnes qui ont embraſſé cet état, au lieu d'en accuſer la fragilité de la nature qui tend continuellement à ſecouer le joug de tout ce qui la gêne. Mais on veut décrier la Religion, avilir l'Ordre Monaſtique : pour parvenir à cette fin, on n'eſt pas ſcrupuleux ſur le choix des moyens : ils ſont bons pourvu qu'ils réuſſiſſent. Quand les raiſons manquent, on a recours aux ſophiſmes.

Autre ſophiſme, qui leur eſt commun, quoique groſſier : il conſiſte à conclure du particulier au général, c'eſt-à-dire à vouloir tirer d'une propoſition une autre qui n'y eſt pas renfermée. Il y a, diſent-ils, de mauvais Prêtres, donc le Clergé eſt corrompu. Il y a des Moines très-relâchés, donc

ils le ſont tous. Il n'y a perſonne qui ne ſente l'abſurdité de pareils raiſonnements. Voilà cependant comment raiſonnent communément nos prétendus Philoſophes, quand ils veulent décrier le Clergé ſéculier & régulier. C'eſt une grande miſere, lorſque l'eſprit vient à tomber ſous l'empire des paſſions, on ceſſe alors de raiſonner.

IX.

Controverſiſtes ſinguliers ! La raiſon dicte dans la diſpute de ne jamais quitter l'état de la queſtion pour paſſer à des perſonnalités, mais d'oppoſer raiſons à raiſons. Ce n'eſt pas la méthode que ſuivent nos Philoſophes. Nous citerons ici pour exemple le fameux Voltaire, qu'on peut conſidérer comme le Patriarche de la ſecte philoſophique.

M. l'Abbé Nonotte publia, en 1762, une excellente critique de

l'Hiſtoire générale de ce Philoſophe, intitulée, *les Erreurs de M. de Voltaire*, 2 vol. *in*-12. Il expoſe dans cet Ouvrage les erreurs répandues dans l'*Eſſai ſur l'Hiſtoire générale*, la mauvaiſe-foi qui s'y trouve & les impiétés qui y ſont éparſes : il met le tout dans un certain point d'évidence. Que répond le grand Voltaire ? Il prend le langage des halles (*g*). Il le traite d'*ignorant*, d'*oiſon*, de *téméraire*, d'*audacieux*, d'*inſolent*, d'*impudent*, de *libelliſte*, d'*énergumene*, de *fripon*, de *monſtre*, du *plus vile des hommes*, de *petit Monſieur*, de *petit Nonotte*... Toutes ces injures ne voltigent pas ſur le bec de *Vert-vert* endoctriné au bateau, mais ſous la plume du chef de nos Philoſophes.

(g) Voyez le Tableau philoſophique de M. de Voltaire, 1 vol. *in*-12, imprimé à Geneve, chez les Freres Cramer, l'an 1771.

M. Fréron, dans ſes Feuilles périodiques, a eu également le courage de relever les plagiats de Voltaire, ſes bévues dans la critique, ſes écarts ſur la Religion... Qu'a répondu ce Philoſophe ? des injures, qui révolteroient la vile populace, & beaucoup plus les gens ſenſés, qui ne ſe contentent pas de cette monnoie. Ils veulent qu'un Ecrivain, critiqué par un Journaliſte, montre par des raiſons ſolides l'injuſtice de la critique, ou qu'il demeure dans le ſilence ; mais ce n'eſt pas le goût de Voltaire. Nous ne rapporterons pas ſa réponſe : les obſcénités ne ſont faites ni pour des bouches ni pour des oreilles honnêtes ; de pareilles injures déshonorent un Ecrivain, & ne décident aucune queſtion. Il faut des raiſons.

Ce n'eſt pas la méthode qu'ont ſuivie les anciens Apologiſtes de la Religion Chrétienne dans leurs diſputes avec les Païens, & que

ſuivent les Apologiſtes modernes de la même Religion contre ſes ennemis. « Combien des nôtres (*h*), dit S. Jérôme, ont écrit contre les impies Celſe & Porphyre? Dans quelle apologie du Chriſtianiſme a-t-on quitté l'objet de la diſpute pour raconter les déréglements & les crimes de ſes ennemis? Les preuves de ces excès doivent ſe trouver, non en des ouvrages dogmatiques, mais dans les procédures des Juges ». Qu'on liſe également les ouvrages qui ont paru de nos jours en faveur de la Religion; on n'y trouvera point ces perſonnalités odieuſes, qui ne conviennent qu'aux défenſeurs de l'erreur, pour ſuppléer au défaut de raiſons.

X.

Décidés à employer les moyens

(h) *Adverſus impiiſſimos Celſum atque*

commoder avec le Gouve
C'étoit ce qu'objectoient le
du temps de S. Auguſtin
ſaint Docteur leur répond a

Porphyrium quanti ſcripſêre n
Quis omiſſâ cauſâ in ſuperfluâ
objectione verſatus eſt, quæ n
Eccleſiaſticæ, ſed libelli Judic
continere ? S. Hyeron. Apolo
fin. lib. III.

(i) *Proinde qui doctrinam Ch*
ſam dicunt eſſe Reipublicæ, d
tum talem quales doctrina Chri
lites juſſit, dent tales Provincia
maritos, tales conjuges, tales
tales filios, tales Dominos, ta
tales Reges, tales Judices, tal
debitorum ipſius fiſci redditore

« que ceux, dit-il, qui diſent que la doctrine de Jeſus-Chriſt eſt contraire au bien de la République, nous donnent des armées compoſées de ſoldats, tels que cette doctrine veut qu'on ſoit dans la profeſſion des armes, qu'ils faſſent que les peuples des Provinces, les maris & les femmes, les peres & les enfants, les Maîtres, les eſclaves, les Rois, les Juges, les Collecteurs & les contribuables, ſoient chacun dans leur état, tels que la doctrine de Jeſus-Chriſt le demande; & nous verrons s'ils oſeront dire encore après cela, que cette doctrine eſt contraire au bien de la République, & s'ils ne ſeront pas forcés au contraire d'avouer que rien ne lui ſauroit être plus ſalutaire, ſi on vouloit la pratiquer ». Telle fut la réponſe de ce grand homme aux ennemis de la

---

CXXXVIII, ad Marcellinum. n. 15. tom. II. colum. 416. Edit. Bened.

Religion Chrétienne. En effet, demandez à ce Commandant quels ſont les meilleurs ſoldats de ſa troupe? à ces perſonnes qui ſont à la tête des villes, quels ſont les meilleurs citoyens? ils ne vous citeront pas des libertins, mais ceux qui dans la conduite s'approchent le plus des regles du Chriſtianiſme. Le libertinage n'eſt bon à rien, ſi ce n'eſt à former de mauvais citoyens & de mauvais ſoldats : je conviens que les maximes de l'Evangile ne peuvent s'allier avec ce Gouvernement, qui n'a d'autre fondement que le ſang ou la fourberie; mais ne peut-on gouverner ſans être fourbe ou cruel? Que l'impie regle ſa politique ſur le Prince de Machiavel : le Roi religieux trouvera dans les oracles ſacrés des principes plus lumineux, plus ſolides & plus humains pour régler ſon gouvernement.

XI.

Prédicateurs zélés de la population, ils n'épargnent rien pour avilir & dégrader la virginité ; ils diſent que le conſeil qu'en donne l'Évangile, comme d'un état plus parfait que le mariage, n'eſt propre qu'à énerver les Etats, en mettant un obſtacle à la multiplication de ſes membres. Si on croyoit ces nouveaux Apôtres, on marieroit les Prêtres & les Moines, & on mettroit une taxe ſur les Célibataires. Les perſonnes ſenſées penſent avec plus de raiſon, que le défaut de population, dont on affecte de ſe plaindre tant aujourd'hui, vient de pluſieurs cauſes étrangeres à la Religion.

La premiere eſt le libertinage des mœurs, autoriſé par l'impiété, qui fait regarder le mariage comme un eſclavage. Nous abandonnons volontiers à la critique ces faux

Célibataires, qui ne rejettent le lien conjugal que pour donner plus d'eſſor à leurs paſſions : c'eſt ſur ces libertins, qui ſont une charge pour l'Etat, qu'on devroit établir une taxe.

La ſeconde cauſe du défaut de population eſt le déréglement paſſé ou préſent des gens mariés, qui, ruinés d'avance, finiſſent par profaner le mariage dans le mariage même.

La troiſieme cauſe eſt le faſte des Grands, qui enlevent aux campagnes pour groſſir leur train, ces hommes les plus robuſtes & les mieux faits, qui y formeroient de belles & nombreuſes familles, ſi on les y laiſſoit.

La quatrieme cauſe eſt le luxe & l'ambition, ſi répandus aujourd'hui, qui inſpirent aux gens mariés & accréditent les divorces volontaires.

La cinquieme cauſe eſt la miſere qui regne particuliérement

dans les campagnes, où les ſecours ne ſont pas ſi abondants que dans les villes ; car la pauvreté produit le défaut de la nourriture, qui eſt un obſtacle à la population.

Je pourrois en ajouter d'autres également étrangeres à la Religion, comme les guerres fréquentes, qui ne ſe font plus qu'avec de grandes armées, les maladies occaſionnées par le luxe des tables & par les débauches en tout genre.

Enfin, une preuve ſans replique que ce n'eſt pas la Religion qui occaſionne la dépopulation, c'eſt que jamais la Monarchie françoiſe n'a été plus floriſſante & plus peuplée que ſous Louis-le-Grand ; jamais les armées n'ont été plus multipliées. L'Empire Ottoman où la polygamie eſt permiſe & la virginité inconnue, n'avoit point plus de monde ſur pied. Cependant le Clergé étoit nombreux, les Cloîtres étoient remplis : mais la Religion étoit reſpectée ; l'impieté, aujour-

d'hui ſi audacieuſe, étoit encore timide, & n'oſoit ſe montrer à découvert : un moyen ſûr de rétablir la population eſt donc de proſcrire l'impiété du Royaume, & de faire fleurir la Religion dans tous les états de la Société, on verra tomber le libertinage des mœurs, & les hommes ſe multiplier.

XII.

Injuſtes Cenſeurs, par une ſuite naturelle de leur acharnement contre la Religion, ils ne s'occupent qu'à décrier toutes les perſonnes qui lui appartiennent d'une maniere particuliere, & à les avilir dans l'eſprit des peuples. Ils repréſentent dans leurs converſations & leurs libelles le Clergé ſéculier & régulier comme la partie la moins néceſſaire à l'Etat. C'eſt, ſi on veut les en croire, une claſſe de gens oiſifs entretenue par la ſuperſtition des peuples, qui jouiſ-

ſent

ſent de la graiſſe de la terre, ſans participer aux travaux des hommes. « Ce ſont, diſoit un d'entr'eux, des Prêtres de Moloch, qui tiennent les peuples proſternés devant leurs ſuperſtitieux préjugés, comme devant les crocodiles ſacrés de Memphis ». Tels ſont les traits & autres ſemblables ſous leſquels ils repréſentent aux peuples les Miniſtres de la Religion pour les leur rendre mépriſables, & malheureuſement le peuple ne ſe prête que trop à ces diſcours ſéducteurs.

XIII.

Sacrileges contempteurs de la divine parole, ils placent les Ecritures ſacrées ſur la ligne des ouvrages des anciens Philoſophes; l'Evangile chez eux n'eſt pas plus conſidéré que la morale de Séneque & d'Epictete : miſes ainſi au nombre des productions humaines, on les regarde comme

ſujettes aux foibleſſes de l'humanité ; on les ſoumet au tribunal de la raiſon ; on juge la parole de Dieu par celle de l'homme ; on ne les cite jamais en preuve ; ſi on en parle, c'eſt pour tâcher d'y faire appercevoir des abſurdités ou des contradictions, afin, s'il étoit poſſible, d'en anéantir l'autorité. Qui ne s'écrieroit, à la vue de ces ſacrileges excès : ô monſtrueuſe ingratitude ! Dieu, l'Etre ſouverain, s'abaiſſe, s'humilie, s'anéantit, pour ainſi dire, juſqu'à parler à l'ouvrage de ſes mains, qui n'exiſte, ne reſpire, ne vit que par l'action de ſa puiſſance bienfaiſante ; & cette créature méconnoît la parole de ſon Dieu ?

XIV.

Hommes de la plus ſtupide crédulité dans les faits qui paroiſſent favoriſer leurs préjugés, & d'une incrédulité monſtrueuſe dans les

faits les mieux prouvés, qui attaquent leurs erreurs, ils écartent toutes les regles de la ſaine critique, & ne reconnoiſſent dans leurs jugements d'autre guide que l'intérêt qu'ils ont à la vérité, ou à la fauſſeté de l'Hiſtoire. Deux Ecrivains ſe contrediſent ſur un fait contraire à l'incrédulité : celui qui l'atteſte a vêcu dans le lieu & dans le temps qu'il a dû arriver ; celui au contraire qui le nie & qui ne cite aucun garant de ſon ſentiment, eſt étranger au lieu, & poſtérieur au temps de l'événement de pluſieurs ſiecles. Auquel des deux croira-t-on ? la raiſon dit : *à l'Hiſtorien local & contemporain* : l'eſprit libertin, qui a intérêt que le fait ne ſoit pas arrivé, dit au contraire : *à l'Ecrivain étranger & poſtérieur*. C'eſt en ſuivant cette marche bizarre qu'on rejette les faits de la Religion les mieux prouvés ; cependant cet homme prétend être Philoſophe, & l'eſt effecti-

ſuivre l'exemple d'Epicure, leur Docteur, dont Cicéron parloit ainſi à un de ſes Diſciples : « votre Epicure (*l*) ne paroît pas beaucoup s'embarraſſer des Dieux immortels; s'il n'oſe pas les nier, c'eſt qu'il craint de s'attirer l'indignation publique.

XVI.

Séducteurs adroits, ils mêlent dans leurs écrits & leurs converſations, parmi leurs blaſphêmes, des maximes de morale, belles, vraies & ſolides dans la bouche de l'homme religieux, mais vaines & deſtituées de fondement dans la leur ; ils imitent la conduite de ceux qui les ont précédés dans la carriere de l'impiété. Voyez ce que dit Cicéron d'Epicure. « Il nie,

(1) *Mihi videtur Epicurus veſter de Diis immortalibus non magnoperè pugnare*

dit-il (*m*), qu'on puiſſe vivre agréablement, ſi on ne vit avec honnêteté, avec ſageſſe & avec juſtice. Rien ne ſeroit plus vrai & plus digne de la Philoſophie, ſi on ne rapportoit pas au plaiſir cette honnêteté, cette ſageſſe & cette juſtice.... C'eſt par de pa-

---

tantummodò negare Deos eſſe non audet, ne quid invidiæ ſubeat aut criminis. Cic. lib. III. de naturâ Deor. n. 1.

(m) *Negat Epicurus quemquam jucundè poſſe vivere, niſi idem honeſtè, ſapienter, juſtèque vivat. Nihil gravius, nihil Philoſophiâ dignius, niſi idem hoc ipſum,* honeſtè, ſapienter, juſtè, *ad voluptatem referret.* Cic. lib. V. Tuſculanarum, quæſt. n. 9.

Atqui his capiuntur imperiti: & propter hujuſmodi ſententias iſtorum hominum eſt multitudo. Acutè autem diſputantis illud eſt, non quid quiſque dicat, ſed quid cuique dicendum ſit, videre. Cic. ibid. n. 10.

Non igitur ex ſingulis vocibus Philoſophi ſpectandi ſunt, ſed ex perpetuitate atque conſtantiâ. Cic. ibid. n. 10, occaſione Epicuri non ſibi conſtantis.

reils diſcours qu'on en impoſe à la ſimplicité des peuples, & qu'on fait des Proſélytes; mais l'homme d'eſprit qui raiſonne, ne conſidére pas ce que dit le diſcoureur, mais ce qu'il doit dire, s'il veut ſuivre le fil de ſes principes». Pour ne pas ſe laiſſer tromper aux diſcours des eſprits-forts du temps, il eſt donc à propos de leur appliquer la regle que Cicéron appliquoit aux Philoſophes de ſon temps. «Il ne faut pas, dit-il, juger des Philoſophes par quelques paroles qu'ils auront avancées, mais par leur perſéverance & leur conſtance à enſeigner le même ſentiment». Pluſieurs d'entr'eux affectent au moins au-dehors une vie réguliere, pour montrer que l'irréligion n'eſt pas oppoſée aux bonnes mœurs; mais l'artifice ne peut tromper que des ignorants. On trouve des impies inconſéquents, comme des Chrétiens; ceux-ci ne vivent pas toujours

comme ils croient ; ceux-là démentent quelquefois l'impiété de leurs ſentiments par une certaine régularité extérieure, qui peut être l'effet d'un heureux tempérament, ou du reſpect humain & de la crainte de ſe déshonorer dans l'eſprit des honnêtes gens. Sortis d'ailleurs pour la plupart, du ſein de la vraie Religion, ils en conſervent comme malgré eux les heureuſes impreſſions, qui influent, ſans qu'ils y penſent, ſur leur conduite.

XVII.

Grands diſcoureurs, communément ils veulent raiſonner ſur tout; remplis d'une funeſte & étrange érudition puiſée dans ces ſources impures malheureuſement trop connues, ils ne rougiſſent pas de vous répéter de miſérables ſophiſmes, auxquels on a cent fois répondu ; mais, dit-on ſouvent

pour les excuſer, ces gens-là peuvent bien penſer dans le fond; s'ils affectent le langage des incrédules, ce n'eſt peut-être que pour animer & réveiller la converſation, qui tomberoit, ſi on ne la relevoit par quelques propos intéreſſants. Mauvaiſe raiſon : prétendre d'un côté reſpecter la Religion; de l'autre, propoſer des doutes ſur ſes myſteres, badiner ſur ſes cérémonies, railler ſur ſes Miniſtres, c'eſt détruire d'une part ce qu'on prétend conſerver de l'autre. Que leurs ſentiments ſoient bons, il ne m'appartient pas d'en juger, Dieu les connoît; mais ce que je puis dire, ſans craindre de me tromper, c'eſt que ces diſcours ſont criminels pour ceux qui les tiennent, & ſcandaleux pour ceux qui les entendent. « C'eſt une coutume mauvaiſe & impie (*n*), di-

(n) *Mala enim & impia conſuetudo eſt*

ſoit un ſage Païen, de diſputer contre les Dieux, ſoit qu'on le faſſe ſérieuſement ou non ». Pourrions-nous, ſans crime, être moins circonſpects, nous qui avons le bonheur de connoître le vrai Dieu ? On regarderoit avec raiſon comme un ſéditieux un Auteur qui oſeroit mettre en problême le reſpect & l'obéiſſance dus aux Rois de la terre, & on excuſera des inſolents qui oſeront, ſans d'autres motifs que celui de paroître bel-eſprit, produire des doutes ſur le culte de l'Etre ſuprême, devant lequel tous les Souverains ne ſont que cendre. Quel Aveuglement !

XVIII.

Vous pourriez peut-être, Madame, me ſoupçonner de m'être

contra Deos diſputandi, ſive ex animo id ſit, ſive ſimulatè. Cic. lib. II. de naturâ Deorum, ſub fine.

laiſſé trop aller aux impulſions d'une imagination échauffée dans les traits dont j'ai chargé le portrait des incrédules du temps ; mais écoutez les plaintes que porte un grand Magiſtrat au premier Parlement du Royaume, contre les excès de ces prétendus eſprits-forts.

« Meſſieurs (o), dit-il, juſqu'à quand abuſera-t-on de notre patience? s'écrioit l'Orateur Romain, dans un temps où la République, expoſée à toutes les fureurs d'une faction prête à éclater, comptoit au nombre des Conjurés les Citoyens les plus illuſtres, mêlés avec la plus vile populace.

» Ne pouvons-nous pas aujourd'hui adreſſer les mêmes paroles aux Ecrivains de ce ſiecle, à la vue de cette eſpece de confédé-

(o) *Quouſque tandem abutere patientiâ noſtrâ ?*

ration qui réunit preſque tous les Auteurs en tout genre contre la Religion & le Gouvernement? Il n'eſt plus poſſible de ſe diſſimuler ; cette ligue criminelle a trahi elle-même ſon ſecret, ſon but principal eſt de détruire l'harmonie établie entre tous les Ordres de l'État, & maintenue par la rélation intime qui a toujours ſubſiſté entre la doctrine de l'Egliſe & les loix politiques.

» Oui, Meſſieurs, depuis l'extirpation des héréſies qui ont troublé la paix de l'Egliſe, on a vu ſortir des ténebres un ſyſtême plus dangereux par ſes conſéquences, que ces anciennes erreurs, toujours diſſipées à meſure qu'elles ſe ſont reproduites. Il s'eſt élevé au milieu de nous une ſecte impie & audacieuſe ; elle a décoré ſa fauſſe ſageſſe du nom de Philoſophie ; ſous ce titre impoſant, elle a prétendu poſſéder toutes les connoiſſances ; ſes partiſans ſe

ſont élevés en précepteurs du genre humain. *Liberté de penſer*, voilà leur cri, & ce cri s'eſt fait entendre d'une extrêmité du monde à l'autre ; d'une main, ils ont tenté d'ébranler le trône ; de l'autre, ils ont voulu renverſer les Autels : leur objet étoit d'éteindre la croyance, de faire prendre un autre cours aux eſprits ſur les inſtitutions religieuſes & civiles ; & la révolution s'eſt, pour ainſi dire, opérée. Les Proſélytes ſe ſont multipliés, leurs maximes ſe ſont répandues, les Royaumes ont ſenti chanceler leurs antiques fondements, & les nations, étonnées de trouver leurs principes anéantis, ſe ſont demandé par quelle fatalité elles étoient devenues ſi différentes d'elles-mêmes.

» C'eſt à la Religion ſur-tout que ces Novateurs ont cherché à porter les coups les plus funeſtes ; ils ſe ſont acharnés à déraciner la foi, à corrompre l'innocence, &

à étouffer dans les ames tout ſentiment de vertu.

« Ceux qui étoient les plus faits pour éclairer les contemporains, ſe ſont mis à la tête des incrédules; ils ont déployé l'étendard de la révolte, & par cet eſprit d'indépendance, ils ont cru ajouter à leur célébrité. Une foule d'Ecrivains obſcurs ne pouvant s'illuſtrer par l'éclat des mêmes talents, a fait paroître la même audace; ils n'ont dû leur réputation qu'à la licence de leurs écrits, & au funeſte appât du Pyrrhoniſme qu'ils ont préſenté. . . . . Cette ſecte dangereuſe a employé toutes les reſſources; &, pour étendre la corruption, elle a empoiſonné, pour ainſi dire, les ſources publiques. Eloquence, Poéſie, Hiſtoire, Romans, juſqu'aux Dictionnaires, tout a été infecté; & nos théatres eux-mêmes ont renforcé ces maximes pernicieuſes, dont le poiſon acquéroit

un nouveau degré d'activité ſur l'eſprit national, par l'affluence des ſpectateurs & l'énergie de l'imitation. Enfin la Religion compte aujourd'hui preſqu'autant d'ennemis déclarés que la Littérature ſe glorifie d'avoir formé de prétendus Philoſophes; & le Gouvernement doit trembler de tolérer dans ſon ſein une ſecte ardente d'incrédules, qui ſemble ne chercher qu'à ſoulever les Peuples, ſous prétexte de les éclairer». C'eſt ainſi que parloit M. Seguier, premier Avocat-Général, dans ſon Requiſitoire du 18 Août 1770, contre différents livres impies, & en particulier contre le livre ténébreux du *Syſtéme de la nature*, qui ne doit ſa célébrité qu'a l'extravagance & l'impiété des paradoxes dont il eſt rempli. Le myſtere d'iniquité qui ne ſe montroit que par lambeaux dans les livres des incrédules qui avoient précédé, y eſt developpé d'une ma-

niere ſi claire, qu'il n'y a plus à douter que le projet de ces téméraires ne fût de détruire la Religion & le Gouvernement.

XIX.

Ce tableau des égarements de notre ſiecle doit vous tenir ſur vos gardes, & vous engager à uſer de toute la circonſpection poſſible dans le choix de vos amis, & à ne point oublier le conſeil du Sage (*p*). *Mon fils*, dit-il, *ſi les pécheurs vous attirent par leurs careſſes, ne vous laiſſez point aller à eux.* Vous éviterez donc tout commerce avec ces prétendus Philoſophes, vous vous conformerez par-là à l'avis que donne S. Paul aux Coloſſiens, environnés de pareils ſéducteurs (*q*). « Prenez garde, leur

(p) *Fili mi, ſi te lactaverint peccatores, ne acquieſcas eis.* Proverb. cap. I. v. 10.

(q) *Videte ne quis vos decipiat per Phi-*

diſoit-il, que perſonne ne vous ſurprenne par la philoſophie & par des raiſonnements vains & trompeurs, ſelon la tradition des hommes, ſelon les principes d'une ſcience mondaine, & non ſelon Jeſus-Chriſt. Malheur (*r*), dit un Orateur Chrétien, aux maiſons & aux familles qui donnent accès chez elles aux eſprits-forts ! les troubles, les calamités, les diſſentions domeſtiques y entrent bientôt ; elles deviennent bientôt des écoles où les maximes du libertinage ſont enſeignées. L'épouſe fidelle regarde bientôt la fidélité du lien ſacré comme un

---

loſophiam & inanem fallaciam, ſecundùm traditionem hominum, ſecundùm elementa mundi, & non ſecundùm Chriſtum. Coloſ. 1. cap. II. v. 8.

Beatus vir qui non abiit in conſilio impiorum & in viâ peccatorum non ſtetit. Pſ. 1. v. 1.

(r) M. Maſſillon, paraphraſe du Pſeaume 13.

vain ſcrupule que la tyrannie des hommes ſur ſon ſexe a établi ſur la terre. Il n'y a plus, dans ces maiſons infortunées, ni ordre, ni ſubordination, ni confiance; l'enfant ſe croit autoriſé à ſecouer le joug paternel; le pere croit que laiſſer agir le penchant de la nature, c'eſt toute l'éducation qu'il doit donner à ſes enfants; l'épouſe ſe perſuade que ſon goût doit décider de ſon devoir ». Eh quels citoyens peuvent ſortir du ſein de pareilles familles ? O Patrie ! je plains ton ſort, ſi l'irréligion continue ſes progrès. L'impiété ne forma jamais que des monſtres, qui, comme nous l'avons vu de nos jours, finiſſent ſur l'échafaud. Telles ſont les ſuites funeſtes des liaiſons qu'on entretient avec les impies : fuyez-les donc comme des ſéducteurs & des empoiſonneurs publics. « C'eſt une nation, pour parler avec un Pro-

phete (*f*), ſans conſeil & ſans prudence. Plût à Dieu qu'elle eût de la ſageſſe & de l'intelligence pour prévoir les malheurs qu'elle ſe prépare » !

(*f*) *Gens abſque conſilio eſt, & ſine prudentiâ. Utinam ſaperent & intelligerent ac noviſſima providerent* ! Deuteron. cap. XXXII, v. 28, 29.

CHAPITRE XVII.

De la maniere de ſe comporter dans la compagnie des Hérétiques & des Impies, quand on ne peut abſolument l'éviter.

I.

SI les circonſtances ne vous permettent pas de vous ſéparer abſolument de la compagnie des impies & des novateurs, n'oubliez jamais, quand vous vous y trouverez, que vous êtes avec des perſonnes inſidieuſes dans leurs diſcours, qui ne cherchent qu'à faire des proſélytes : veillez donc ſur vous-même, mettez une garde à votre eſprit & à votre cœur pour en écarter le poiſon ; mais priez ſur-tout le Dieu des lumieres qu'il ne permette jamais

que l'impiété ou l'héréſie dérobe à votre eſprit la connoiſſance de la vérité, & à votre cœur l'attachement & l'amour que vous devez avoir pour elle : ne rougiſſez point de l'alliance & de la loi du Très-Haut ; qu'une baſſe & criminelle complaiſance (*a*) ne vous faſſe jamais applaudir au diſcours du ſéducteur. Perſonne ne doit ſe trouver offenſé de la préférence que l'on donne au Dieu Tout-Puiſſant, qui doit être aimé & honoré ſur toutes choſes (*b*).

I I.

Eloignez de vous cette coupable indifférence avec laquelle

(a) *Ne accipias perſonam, ut delinquas.* Eccleſiaſtici, cap. XLII. v. 2.

(b) *Nullius injuria eſt, cui Deus Omnipotens anteferatur.* S. Ambr. libello de Imper. de non reſtituendâ Arâ Victoriæ Senatui.

on écoute, dans un certain monde, les diſcours licentieux des Philoſophes du temps. Quand on aime véritablement ſon Dieu & ſa Religion, on ne ſauroit entendre blaſphémer ſans entrer en indignation contre le blaſphêmateur. « J'ai été enflammé de zele, dit Elie (*c*), pour les intérêts du Dieu des Armées, parce que les Enfants d'Iſraël ont abandonné l'alliance qu'ils avoient faite avec vous. Le zele de votre Maiſon, dit un ſaint Roi (*d*), m'a dévoré, & les inſultes de ceux qui vous mépriſent ſont tombées ſur moi ». Telle étoit la ſenſibilité des Juſtes de l'Ancien-Teſtament pour les intérêts de Dieu : telle

(c) *Zelo zelatus ſum pro Domino Deo Exercituum, quia dereliquerunt pactum tuum filii Iſraël.* Lib. III. Reg. cap. XIX. v. 10.

(d) *Zelus Domûs tuæ comedit me : & opprobria exprobrantium tibi ceciderunt ſuper me.* Pſ. 68. v. 10.

doit être la nôtre. En vain nous flatterions-nous de l'aimer, ſi nous écoutions avec indifférence les propos libertins, ſi communs aujourd'hui dans les converſations du ſiecle : nous regardons comme faite à nous-mêmes une inſulte faite à notre ami ; & dans la cauſe de Dieu, que l'on blaſphême tous les jours, nous demeurerons indifférents ? Non, ce n'eſt pas là aimer Dieu encore une fois, parce que celui qui aime véritablement, épouſe en tout les intérêts de l'objet de ſon amour.

III.

Evitez cependant toute diſpute : ce n'eſt point là votre partie dans la cauſe de Dieu ; ſi vous étiez établie pour veiller ſur Iſraël, je vous dirois avec un Prophete (*e*) :

(*e*) *Clama, ne ceſſes, quaſi tuba exalta vocem tuam.* Iſaïæ, cap. LVIII. v. 1.

criez

criez sans cesse, faites retentir votre voix comme une trompette. Mais non, votre fonction est de prier pour les besoins de l'Eglise & pour ceux qui combattent pour elle, & de veiller sur vous-même pour en éloigner toute impression dangereuse. « La conduite la plus réguliere pour les simples Fideles, dit S. Augustin (*f*), est de se tenir à couvert sous le boulevart de la foi, & que pendant qu'ils y sont en sûreté, on combatte pour eux avec toutes les forces de la raison & de la Religion ». Il y a dans la Maison de Dieu plusieurs fonctions ; les uns y sont établis pour enseigner la vérité, la défendre contre ses ennemis, & c'est

(f) *Illa rectissima disciplina est, in arcem fidei quàm maximè recipi infirmos, ut pro eis jam tutissimè positis, fortissimâ ratione pugnetur.* S. Aug. Ep. CXVIII. ad Dioscorum. n. 32. tom. II. col. 343. Edit. Bened.

le devoir des Paſteurs ; les autres y ſont pour écouter en ſilence les enſeignements des Supérieurs que Dieu a placés ſur leur tête, & ne s'en jamais départir, & c'eſt votre fonction.

I V.

Tertullien d'ailleurs nous avertit, d'après l'Apôtre, qu'il ne faut jamais diſputer avec les Hérétiques (*g*), parce que ces diſputes

---

(g) *Scripturas obtendunt* (*Hæretici*), *& hâc ſuâ audaciâ ſtatim quoſdam movent ; in ipſo vero congreſſu firmos quidem fatigant, infirmos capiunt, medios cum ſcrupulo dimittunt. Hunc igitur gradum potiſſimùm obſtruimus, non admittendos eos ad ullam de Scripturis diſputationem ; . . . . . quid promovebis exercitatiſſimè ſcripturarum, cum ſi quid defenderis, negetur ex diverſo, ſi quid negaveris, defendatur ? Et tu quidem nihil perdes, niſi vocem in contentione : nihil conſequeris, niſi bilem de blaſphematione.* Tertull. lib. de præſcript, n. 15 & 17.

ne convertiſſent point les Sectaires, quelque avantage qu'on puiſſe avoir ſur eux ; elles produiſent ſouvent au contraire de mauvais effets à l'égard des Catholiques qui s'y expoſent. « Elles fatiguent les forts, comme l'obſerve le Pere que nous avons cité, renverſent les foibles, & produiſent dans les autres des doutes dangereux ». Ajoutons que S. Paul ordonne aux Fideles d'éviter la compagnie du novateur (*h*), non après avoir diſputé avec lui, mais après *une ou deux corrections*, ſi elles ſont inutiles. La diſpute ſeroit encore plus déplacée avec les impies, qui ne reconnoiſſent point l'autorité de nos Ecritures, &

Noli contendere verbis ; ad nihil enim utile eſt, niſi ad ſubverſionem audientium. 2. Timoth. cap. 2. v. 14.

(h) *Hæreticum hominem poſt unam & ſecundam correptionem devita.* Tit. cap. III. v. 10.

nient les principes les mieux établis. Il faut attendre que l'âge ait calmé le feu de leurs paſſions : l'âge les rappelle ordinairement à la Religion ; il eſt rare au contraire de voir de vieux Hérétiques ſe convertir, l'entêtement augmente en eux avec les années. Il eſt bon encore que vous obſerviez que n'étant point obligée par votre état d'avoir des connoiſſances étendues ſur la Théologie, vous vous expoſeriez dans la diſpute à déshonorer la vérité, en la défendant mal, & peut-être à vous pervertir vous-même.

V.

Souvenez-vous au ſurplus que le monde poli reſpecte votre ſexe : ce reſpect vous donne une grande liberté, uſez-en dans l'occaſion pour la gloire de Dieu & l'honneur de ſon culte ; rendez, quand les circonſtances l'exigent, témoi-

gnage à la vérité, de peur que, vous ne diſiez un jour dans l'amertume de votre cœur : *malheur à moi* (*i*), *parce que j'ai gardé le ſilence!* Une foi vive ne craint point de ſe produire dans l'occaſion, elle s'en fait même un devoir. *J'ai cru*, diſoit un Prophete (*l*), *c'eſt pourquoi j'ai parlé.* Le ſilence dans certaines circonſtances marque une foi éteinte, ou au moins bien languiſſante. La défenſe de la Religion eſt la cauſe de Dieu : or, dans la cauſe de Dieu, tout homme eſt né ſoldat, quoique tous ne doivent pas combattre de la même maniere : c'eſt un devoir pour des enfants de défendre leur pere ; & ce n'en ſera pas un pour des créatures de s'élever contre l'impie qui blaſphême

(i) *Væ mihi, quia tacui!* Iſaïe, cap. VI. v. 5.

(l) *Credidi, propter quod locutus ſum.* Pſ. 115. v. 1.

demanderez-vous ; dois-je tenir pour réussir ?

IV.

1°. Travaillez à vous concilier le cœur de votre mari, on obtient tout quand on est aimée : or, une femme d'esprit ne manque pas de moyens pour y réussir, elle est fertile en expédients ; il ne s'agit d'ailleurs que de bien connoître le caractere d'un époux, d'y avoir égard, & d'aller au-devant de tout ce qui peut lui faire plaisir autant que la loi peut le permettre : un homme bien né est sensible, & répond facilement aux complaisances qu'une femme a pour lui.

2°. Sûre de son cœur, commencez par l'engager à retrancher de ses discours ces paroles licentieuses & libertines qui attaquent la Religion & ses Ministres, si communes aujourd'hui dans les cercles de Petits-Maîtres & Pe-

tites-Maîtreſſes. La crainte de bleſſer les oreilles chrétiennes d'une épouſe qu'il aime & chérit tendrement, le retiendra & le rendra plus circonſpect. S'il ne le fait pas d'abord par vertu, il le fera au moins par complaiſance, & c'eſt un pas vers le bien que d'éviter le mal, quel que ſoit le motif qui nous y engage.

3°. Eloignez peu-à-peu de la maiſon, par votre indifférence, tous ces faux amis, qui ont empoiſonné l'eſprit de votre mari, ou qui peuvent l'entretenir dans ſes égarements; introduiſez en même temps chez vous des perſonnes vertueuſes & éclairées, qui l'édifient, l'inſtruiſent & l'amuſent tout enſemble. La retraite de ſes anciens amis pourra lui être ſenſible dans les commencements, mais la crainte de vous déplaire étouffera ſes murmures, il s'accoutumera inſenſiblement avec la nouvelle compagnie que

vous lui aurez procurée; il oubliera ſes propos impies, n'ayant plus perſonne pour y applaudir ; & à force d'écouter le vrai, il en prendra le goût ſans s'en appercevoir. Il n'eſt pas rare qu'en changeant ſa compagnie, on change ſa maniere de penſer.

4°. Après que vous aurez écarté ces compagnies dangereuſes ; ſi vous remarquez que votre mari goûte celle que vous aurez introduite, il ſera temps de l'engager à ſe défaire de ces livres pernicieux, qui, reſtant à la maiſon, ſeroient toujours pour lui une pierre de ſcandale ; vous tâcherez donc de lui perſuader de livrer aux flammes ces funeſtes écrits, qui n'auroient jamais dû voir la lumiere. C'étoit la pratique des premiers Chrétiens. Nous liſons dans les Actes des Apôtres (*b*),

(b) *Multi autem ex iis, qui fuerant curioſa ſectati, contulerunt libros &* com-

que pluſieurs Fideles, qui avoient exercé les Arts curieux de la magie, apporterent leurs livres & les brûlerent devant tout le monde ; & qu'après en avoir ſupputé le prix, on trouva qu'il ſe montoit à cinquante mille pieces d'argent. Si cependant votre époux ne pouvoit ſe réſoudre à les brûler, vous lui conſeillerez de les donner à quelques dépôts théologiques, pour y être renfermés parmi les livres défendus. Quand vous aurez obtenu ce ſacrifice de ſa complaiſance, vous aurez tout lieu de conjecturer que ſa converſion eſt proche.

V.

Vous me répondrez peut-être

---

buſſerunt coram omnibus : & computatis pretiis illorum, invenerunt pecuniam denariorum quinquaginta millium. Act. cap. XIX. v. 19.

que tous ces moyens ſont humains, & que la converſion du pécheur eſt l'ouvrage de Dieu, qui ſeul peut toucher ſon cœur par ſa grace & le convertir. Je le ſais, mais le ſouverain Médecin ſe ſert de tout. Sa grace n'eſt pas toujours cette foudre qui abat, terraſſe le pécheur & en fait un Juſte dans l'inſtant. Dans le cours ordinaire de ſes opérations, mille circonſtances, qui nous paroiſſent indifférentes y occupent leur place. Il ſe ſert des careſſes d'une épouſe pour convertir un mari infidele, comme il emploie quelquefois des événements effrayants pour faire rentrer le pécheur en lui-même; car il nous appelle à lui, ſelon les Peres, de la maniere qu'il ſait nous mieux convenir. Ce n'eſt pas que ces moyens extérieurs puiſſent par eux-mêmes opérer la converſion du pécheur ſans le ſecours de la grace intérieure, à laquelle ſeul il appartient de les rendre efficaces.

VI.

Mais le moyen le plus propre pour retirer votre mari de ſes égarements eſt une priere perſévérante pour ſa converſion. Sainte Monique doit ſervir de modele à toutes les femmes qui ſont dans ce cas. Elle obtint par ſes gémiſſements la converſion de ſon mari & de ſon fils Auguſtin. Dieu ne refuſe rien à la priere; il a dit : *demandez & vous recevrez*, & il eſt fidele à ſes promeſſes : priez donc, mais priez avec foi, avec amour, avec perſévérance : & comme Saint Ambroiſe dit autrefois à Sainte Monique, pour la conſoler ſur le dérangement de ſon fils, qu'il n'étoit pas poſſible que le fils de tant de larmes périt ; je vous dirai également qu'il me paroît impoſſible qu'un mari, l'objet de tant de prieres & de gémiſſements pour ſa converſion, meure dans l'endurciſſement.

VII.

Je vous donnerois ces avis, ſi votre mari donnoit dans ce libertinage ſi commun dans notre ſiecle; mais, par un effet de la miſéricorde de Dieu ſur lui, il en eſt bien éloigné : c'eſt pour vous un nouveau ſujet de reconnoiſſance & d'actions de graces envers la bonté du Très-Haut, qui ſouffre que tant d'autres femmes pieuſes aient des maris impies, pour éprouver leur fidélité; il ne vous a pas miſe à cette épreuve, pour ménager votre foibleſſe. Je borne ici mes réflexions, afin de ne pas abuſer davantage de votre patience. Puiſſent-elles vous être utiles; c'eſt l'objet de mes vœux, avec celui de vous témoigner les ſentiments reſpectueux dans leſquels je ſuis, Madame,

Votre, &c.

FIN.

TABLE
DES CHAPITRES.

CHAPITRE I. *De la Religion Catholique dominante dans le Royaume*, page 16.
CHAP. II. *Suivez dans la diſcipline de l'Egliſe la pratique des lieux dans leſquels vous vivez, ſans blâmer les uſages contraires qui peuvent être établis ailleurs*, 41
CHAP. III. *Dans la Foi, attachez-vous fermement à la doctrine qui a pour elle l'univerſalité des lieux, des temps & des perſonnes*, 55
CHAP. IV. *Dans les diſputes ſur la Foi, ſuivez toujours la plus grande autorité viſible*, 69
CHAP. V. *Ne cherchez point à paroître plus ſavante que l'humilité de votre ſexe ne le permet*, 83
CHAP. VI. *Uſez de diſcernement dans le choix de vos amis*, &c. 97

TABLE.

CHAP. VII. *Des Hérétiques en général*, page 110
CHAP. VIII. *Des Hérétiques tolérants & intolérants*, 128
CHAP. IX. *Des artifices des Hérétiques*, 144
CHAP. X. *Des Déiſtes*, 173
CHAP. XI. *Des Matérialiſtes*, 185
CHAP. XII. *Des Athées*, 206
CHAP. XIII. *Des Pyrrhoniens*, 213
CHAP. XIV. *Des ſuites funeſtes de l'Impiété, par rapport à la vie préſente*, 230
CHAP. XV. *Les égarements de l'impie ne doivent pas troubler la paix du Juſte*, 247
CHAP. XVI. *Des traits qui forment le caractere le plus commun des Impies du ſiecle*, 258
CHAP. XVII. *De la maniere de ſe conduire dans la compagnie des Hérétiques & des Impies, quand on ne peut pas l'éviter*, 309
CHAP. XVIII. *De la conduite d'une femme qui a un mari impie*, 321

Fin de la Table.

ERRATA.

PAGE 19, n. IV, ligne 13 *vérité*, lisez *autorité*.
Même page, dans le texte latin, ligne 2, après *Patris*, lisez *& Filii*.
Pag. 22, ligne 5, *de vous*, lisez *des voies*.
Pag. 24, ligne 10, *eum*, lisez *cum*.
Pag. 28, n. X, ligne 7, *les fastes*, lisez *le faste*.
Pag. 32, ligne 10, *le culte*, lisez *le centre*.
Pag. 48, n. VI, ligne 1, après *Madame*, lisez *de*.
Pag. 50, dans le texte latin, lign. 22, *ſæculi*, lisez *ſecuti*.
Pag. 57, ligne 8, *&*, lisez *ou*.
Pag. 58, ligne 7, *adrſſere*, lisez *adreſſer*.
Pag. 128, dans le titre du Chapitre *Hérésies*, lisez *Hérétiques*.
Pag. 130, n. II, ligne 7, *l'entendre*, lisez, *les entendre*.
Pag. 131, n. III, ligne 5, après *arrogent*, lisez *a*.
Pag. 158, dans le texte latin, *laudatio*, lisez *laudatis*.
Pag. 190, ligne 23, après *conſéquent*, lisez *au*.
Pag. 192. ligne 12, *ces*, lisez *les*.
Pag. 210, ligne 13, *ce*, lisez *l*.